

2018



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2018



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION	7	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	50
CONSEIL COMMUNAL	8	- Secrétariat municipal - Ressources humaines - Division informatique - Communication - Culture - Promotion économique - Sécurité au travail	50 51 52 54 55 57 57
- Liste - Bureau - Compte-rendu des décisions - Droits d'initiative, postulats, motions, interpellations, vœux, etc. - Votations et élections 2018 - Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2016-2021	8 9 10 16 21 23	OFFICE DE LA POPULATION	60
MUNICIPALITÉ	24	- Autorisations - Travailleurs frontaliers - Initiatives et référendums 2018 - Changements	61 61 61 61
- Répartition des dicastères - Délégations municipales - Etats généraux - Autorisation de plaider - Commissions municipales - Préavis municipaux	24 26 27 28 32 40	SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN	60
LA VIE AIGLONNE	43	- Division des bâtiments - Division conciergerie et quartier maître - Police des constructions - Délégué à l'énergie - Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	62 62 62 62 63
- Jubilés - Culture et arts - Urbanisme - Commerces, industries, instituts - Mobilité - Manifestations - Divers - Autorités aiglones - Finances - Vignes - Sports - Patrimoine	43 43 44 44 45 46 47 47 48 48 49 49	SERVICE DES TRAVAUX	64
		- Travaux administratifs - Division de la voirie - Infrastructures - Forêts - Vignes et cave	64 64 66 67 68
		OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL	69



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS	70	MÉDIATHÈQUE	77
■ Préambule	70	■ Prêt des livres	77
■ Effectif	70	■ Collection de la médiathèque	77
■ Formation	70	■ Animations	77
■ Événements particuliers	70	OFFICE DU TOURISME	78
■ Commissions de police et administratif	70	■ Information et administration	78
■ Activités police-secours	70	■ Formation	78
■ Manifestations	71	■ Vente	78
■ Radar et amendes d'ordre	71	■ Billeterie	79
■ Prévention	72	■ Manifestations	79
■ Police de proximité	72	■ Animations	79
■ Divers	73	FINANCES	80
■ Conclusion	73	+ EXTRAIT DES COMPTES	
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	74	■ Comptes 2018	87
■ Mutations et démissions au 31 décembre 2018	74	■ Charges et revenus par nature 2018	140
■ Promotions	74	■ Bilan de la bourse communale	154
■ Activités principales	74	<i>Actif</i>	156
■ Instruction	74	<i>Passif</i>	160
■ Interventions	74	<i>Inventaire des titres</i>	164
■ Missions	75	<i>Immeubles</i>	166
■ Formation	75	<i>Evolution des comptes « Réserves »</i>	174
■ Remarques du commandant	75	<i>Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2018</i>	176
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'AIGLE	76		
■ Effectifs et organisation	76		
■ Bâtiments et mobilier scolaire	76		
■ Sport, culture, convivialité	76		
■ Ecole numérique	76		
■ Remerciements	76		



INTRODUCTION

PRÉAVIS 2019-06

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2018

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes,
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2018.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2018
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2018

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2018 (législature 2016-2021).

1 AEGERTER Serge	PLR	51 MARTIN Danielle	PS
2 ALLORA Cédric	Alt-V	52 MASSY Alexandre	UDC
3 BACCA Marcel-Jacques	EA	53 MAYOR Jean-Luc	UDC
4 BADAN Anick	UDC	54 MERMINOD Romaine	PLR
5 BADAN Didier	UDC	55 MORET Alain	EA
6 BADAN Patrice	UDC	56 MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
7 BARTOLONE Santino	UDC	57 OBI Samuel	Alt-V
8 BELLWALD Philippe	EA	58 OLLOZ Philippe	PLR
9 BERSIER Bruno	PLR	59 PASCHE Philippe	PLR
10 BIFFIGER Nicolas	Alt-V	60 REBER Clément	PLR
11 BILECI Lionel	Alt-V	61 SAUGE JAERMANN Marlyse	EA
12 BOREL Bernard	Alt-V	62 SCHUMACHER Pierre	PLR
13 BOUCHER Katleen	Alt-V	63 SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
14 BRELAZ Pierre-Yves	PLR	64 SOUTTER Jean-Marc	PLR
15 BUEMI Laurent	PLR	65 TILLE Stéphane	UDC
16 BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	66 VACHERON Jacques	PLR
17 CALORE Pierre	PS	67 VOUILLAMOZ Yvan	PLR
18 CARNAL Rachel	Alt-V	68 ZOLLER Cyril	Alt-V
19 CARRIERI Carlo	PS	69	
20 CHESEAUX Martine	PLR	70	
21 CHESSEX Dominique	Alt-V		
22 CLAUDEL Michel	PS	Démissions	
23 COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	31.12.2017	DELAPIERRE Jean-Yves
24 COTTIER Fabrice	PLR	08.03.2018	DEVAUD Barbara
25 CRAUSAZ Virginie	PLR	10.05.2018	GRAF Olivier
26 CROUSAZ Jean-Marc	PLR	30.06.2018	BARBEZAT Christophe
27 DECOSTERD Alex	PLR	31.08.2018	GIRARDIN Jeanne
28 DELADOEY François	UDC	10.09.2018	HÜRZELER Livio
29 DI MARCO Corinne	EA	15.10.2018	BAYUNGA Michel
30 DRAPEL Marc-Olivier	PLR	31.12.2018	MARTENET Michel
31 ERDENIZ Murat	PS	31.12.2018	DURUSSEL Véronique
32 FAVRE Alexandre	PLR		
33 FEUZ CHARRIERE Corinne	Alt-V	Assermentations	
34 GENOUD-CHAMPEAUX Marie-Dominique	PS	22.03.2018	COSTA-ANSERMOZ Nicole
35 GERMANIER Francis	UDC	22.03.2018	GERMANIER Francis
36 GIDDEY Valentin	PLR	24.05.2018	VACHERON Jacques
37 GILLIERON Alain	EA	4.10.2018	GILLIÉRON Alain
38 GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR	4.10.2018	GUILLARD Jean-Marc
39 GOY Louis	Alt-V	4.10.2018	HASSAMETAJ Ramé
40 GRAFF Patrick	EA	11.12.2018	MARTIN Danielle
41 GUILLARD Jean-Marc	EA		
42 HASSAMETAJ Ramé	PS	Huissier	
43 HESS BELLWALD Kathryn	EA	BERTHOLET	Albert
44 JOTTERAND Jean-Paul	PLR		
45 KAPPELER Philippe	EA		
46 KRÜMEL Catherine	EA		
47 LA ROSA Fabienne	PS		
48 LAUNAZ Joël	PS		
49 LUSSAMAKI Okita	PS		
50 MARIANO Claudio	PS		

Au 31 décembre 2018, il y a deux sièges vacants.

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2018****Présidente**M^{me} Jeanne Girardin**1^{er} Vice-président**

M. Nicolas Biffiger

2^e Vice-président

M. Alexandre Favre

Scrutateurs

M. Didier Badan

M. Christophe Barbezat

Scrutateurs suppléants

M. Santino Bartolone

M^{me} Marlyse Sauge**Secrétaire**M^{me} Barbara Devaud (jusqu'au 21.03.)M^{me} Genevière Perrenoud (depuis le 22.03.)**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2018**Président**

M. Nicolas Biffiger

1^{er} Vice-président

M. Alexandre Favre

2^e Vice-présidenteM^{me} Catherine Krümel**Scrutateurs**

M. Didier Badan

M^{me} Fabienne La Rosa**Scrutateurs suppléants**

M. Santino Bartolone

M. Okita Lussamaki

SecrétaireM^{me} Genevière Perrenoud**Huissier**

M. Albert Bertholet

En 2018, le bureau du Conseil a siégé 6 fois (18 en 2017) pour désigner les scrutateurs des votations fédérales et cantonales, ainsi que des élections cantonales et communales, préparer la rencontre annuelle avec la préfète, nommer les commissions pour traiter les divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le/la Présidente-e, tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2018, le Conseil communal a tenu 6 séances (6 en 2017) au cours desquelles la Municipalité a présenté 17 préavis (17 en 2017).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 22 MARS 2018

■ **Adoption** du rapport-préavis municipal N° 2018-01 du lundi 22 janvier 2018 relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Yves Delapierre (UDC) & Consorts, déposé le 16 décembre 2016, relatif « **A la très forte augmentation de l'abonnement annuel du bus communal** », soit :

1. De considérer que ce préavis répond au postulat du 16 décembre 2016 relatif « A la très forte augmentation de l'abonnement annuel du bus communal ».

■ **Renvoi en commission** pour examen complémentaire et rapport du rapport-préavis N° 2018-03 du lundi 22 janvier 2018 relatif à la réponse au postulat de M^{me} la Conseillère communale Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, intitulé « **Un bus communal, pour qui ? Pour tous ?** ».

1. Motion d'ordre : M. Philippe Pasche (PLR) demande le renvoi en commission du rapport-préavis en question pour examen complémentaire et rapport.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-04 du lundi 29 janvier 2018 relatif à « **L'acquisition du lot N° 1 de la PPE « Le Battoir », sis sur la parcelle N° 823, Chemin de la Planchette 1** », soit :

1. D'autoriser la Municipalité à acquérir le lot N° 1 de la PPE « Le Battoir », sis au chemin de la Planchette 1, pour un montant de Fr. 1 900 000 ;
2. D'octroyer à la Municipalité un crédit d'un montant de Fr. 100 000 couvrant les frais de notaire et des frais éventuels d'aménagement ;
3. De prélever ces montants sur les liquidités ordinaires ou de les emprunter aux meilleures conditions, le moment venu ;
4. D'amortir ces montants selon les possibilités mais au maximum sur 20 ans jusqu'au montant de l'estimation fiscale ;
5. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction ;
6. D'octroyer un crédit de fonctionnement de Fr. 12 000 pour l'entretien courant du bâtiment et de porter ce montant en augmentation du budget de fonctionnement 2018, sous déduction des loyers à percevoir.



Vue d'Aigle.
© Gilles Piot

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 22 MARS 2018

- **Adoption** du préavis N° 2018-05 du lundi 19 février 2018 relatif à « **La vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 1163 en zone industrielle** » – Préavis avec caractère d'urgence.
1. En cas de vente:
 - D'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle N° 1163, d'une surface de 4380 m² environ, au lieu-dit « Les Iles », pour un montant de Fr. 657 000, soit Fr. 150 par m²;
 - D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan, soit porté sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats »;
 - D'exiger l'inscription en faveur de la Commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
 2. En cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie:
 - D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle N° 1163, d'une surface de 4380 m² environ, au lieu-dit « Les Iles », moyennant une rente annuelle de 5% de Fr. 657 000, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra pas être inférieure à 5% de Fr. 657 000;
 - D'autoriser la Municipalité à accorder un droit d'emption d'une durée de 10 ans, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 657 000 indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le droit d'emption ne pourra être inférieur à Fr. 657 000;
 - D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte « Réserve terrains industriels, infrastructures et achats »;
 - D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la Commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
 3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.
- **Adoption** du préavis N° 2018-06 du lundi 26 février 2018 relatif à « **La réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route industrielle** » – Préavis à caractère d'urgence, soit:
1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 453 800 TTC pour la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle;
 2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 453 800 TTC, sous déduction du subside de Fr. 212 835, soit, Fr. 240 965;
 3. D'approuver le financement tel que proposé. Le solde sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans;
 4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.
- **Prise en considération** du postulat du groupe PSA, intitulé: « **Pour une déchetterie mobile destinée aux personnes à mobilité réduite** » qui demande à la Municipalité d'examiner ces pistes afin de déterminer ce qui serait le plus efficient à Aigle en tenant compte de notre territoire et de notre population, ainsi que de chiffrer ce service. Puis de soumettre au Conseil communal par voie de préavis un projet de « déchetterie mobile » destiné aux personnes à mobilité réduite ou sans voiture.
- **Renvoi en commission** du postulat du groupe AlternativeS-Les Verts, intitulé: « **Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat** » pour prise en considération.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 24 MAI 2018

■ **Adoption** du préavis N° 2018-02 du lundi 29 janvier 2018 amendé relatif au «**Schéma directeur des espaces publics**», soit:

1. D'adopter le Schéma Directeur des Espaces Publics dans sa version du 8 février 2018 amendé, complété des vœux émis par la Commission;
2. D'accorder à la Municipalité le crédit de Fr. 150 000 pour les démarches consultatives et participatives;
3. D'autoriser le prélèvement du montant du crédit sur les liquidités ordinaires ou de l'emprunter aux meilleures conditions;
4. De considérer que ce préavis répond à la demande des Etats généraux et de clore le préavis N° 2016-05.

■ **Adoption** du préavis N° 2018-07 du lundi 26 mars 2018 relatif à la «**Vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières**», soit:

1. En cas de vente:
 - D'autoriser la Municipalité à vendre une fraction de la parcelle N° 2839 d'une surface de 4 163 m² environ, au lieu-dit «Les Iles», pour un montant de Fr. 624 450, soit Fr. 150 par m²;
 - D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan soit porté sur le compte de réserve «Terrains industriels, infrastructures et achats»;
 - D'exiger l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
2. En cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie:
 - D'autoriser la Municipalité à accepter pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur une fraction de la parcelle N° 2839, d'une surface de 4 163 m² environ, au lieu-dit «Les Iles», moyennant une rente annuelle de 5 % de Fr. 624 450, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 5 % de Fr. 624 450;
 - D'autoriser la Municipalité à accorder un droit d'emption d'une durée de 10 ans, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 624 450 indexée selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente

de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le droit d'emption ne pourra être inférieur à Fr. 624 450;

- D'accepter en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte «Réserve terrains industriels, infrastructures et achats»;
 - D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction;
 4. d'accepter un crédit de Fr. 830 000 TTC pour la réalisation d'infrastructures routières à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter aux meilleures conditions;
 5. d'amortir les infrastructures sur une durée de 20 ans ou par prélèvement sur le compte de réserve «Terrains industriels, infrastructures et achats»;
 6. d'autoriser la Municipalité d'emprunter, si besoin, ce montant aux meilleures conditions.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-08 du lundi 26 mars 2018 relatif à la «**Vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières**», soit:

1. En cas de vente:
 - D'autoriser la Municipalité à vendre une fraction de la parcelle N° 2839, d'une surface de 11 200 m² environ, au lieu-dit «Les Iles», pour un montant de Fr. 1 680 000, soit Fr. 150 par m²;
 - D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan soit porté sur le compte de réserve «Terrains industriels, infrastructures et achats»;
 - D'exiger l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 24 MAI 2018

2. En cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie :
 - D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur une fraction de la parcelle N° 2839, d'une surface de 11 200 m² environ, au lieu-dit « Les Iles », moyennant une rente annuelle de 5 % de Fr. 1 680 000, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 5 % de Fr. 1 680 000 ;
 - D'autoriser la Municipalité à accorder un droit d'emption d'une durée de 10 ans, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 1 680 000 indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le droit d'emption ne pourra être inférieur à Fr. 1 680 000 ;
 - D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte « Réserve terrains industriels, infrastructures et achats » ;
 - D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.
4. D'accorder un crédit de Fr. 910 000 TTC pour la réalisation d'infrastructures routières à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter aux meilleures conditions.
5. D'amortir les infrastructures sur une durée de 20 ans ou par prélèvement sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats ».
6. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si besoin, ce montant aux meilleures conditions.

■ **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat du groupe Alternatives-Les Verts « **Création d'une Ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la Commune** ».

SÉANCE DU 29 JUIN 2018

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-03 du lundi 22 janvier 2018 relatif à la « **Réponse au postulat de Mme la Conseillère Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, intitulé « Un bus communal, pour qui ? pour tous ? »** », soit :

1. De considérer que ce préavis répond au postulat du 14 avril 2016 « Un bus communal, pour qui ? pour tous ? »

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-09 du lundi 9 avril 2018 relatif à « **L'octroi de la Bourgeoisie d'honneur de la Ville d'Aigle** », soit :

1. D'accorder, conformément aux dispositions de l'article 64 de la Loi sur le droit de cité vaudois du 19 décembre 2017, la Bourgeoisie d'honneur d'Aigle à Monsieur Sébastien Buemi.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-10 relatif au « **Rapport de la Municipalité d'Aigle au Conseil communal sur sa gestion 2017** », soit :

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-11 du lundi 7 mai 2018 relatif à une « **Demande de crédit complémentaire pour la rénovation et la réaffectation de l'ancienne Maison de Ville** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 250 000 TTC pour la rénovation et réaffectation de l'Ancienne Maison de Ville ;
2. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir :
 - Le montant de Fr. 250 000 sera prélevé sur les liquidités ordinaires ou emprunté aux meilleures conditions le moment venu et amorti sur la durée maximale de 30 ans.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 29 JUIN 2018

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-12 du lundi 7 mai 2018 amendé relatif au « **Projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande Eau (étape 1) – Création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines** » amendé, soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 758 400 TTC pour l'aménagement du collège de la Grande Eau, ainsi que l'éclairage des arbres, dont à déduire la provision de Fr. 100 000 figurant déjà dans les comptes;
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 758 400;
3. D'amortir la part correspondant aux travaux liés aux eaux et égouts par prélèvement sur les comptes de réserves y relatifs, pour autant qu'ils soient suffisamment approvisionnés et d'amortir le solde selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans;
4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté, dans le cadre du financement demandé, y compris l'éclairage des arbres.

■ **Adoption** du rapport-préavis municipal N° 2018-13 du lundi 7 mai 2018 relatif à la réponse au postulat PLR du 7 mai 2015 intitulé : « **Des infrastructures de qualité pour Aigle – Demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports** », soit :

1. D'accepter la réponse au Postulat PLR du 7 mai 2015 : « Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle »;
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 70 000 TTC;
3. D'amortir ce montant selon nos disponibilités, mais au maximum sur 3 ans;
4. D'adopter le projet et le processus d'établissement d'un plan stratégique des sports tel que présenté.

■ **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat du Parti Socialiste « **Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés** ».

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-14 du lundi 6 août 2018 amendé relatif à « **Un crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette & Aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille** », soit :

1. D'adopter le préavis relatif à la demande de crédit de construction pour les projets des travaux tels que présentés;
2. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1 646 000 TTC destiné à lui permettre de réaliser les aménagements sportifs extérieurs du site de la Planchette, ainsi que d'effectuer les travaux de réaménagements sur les chemins de la Planchette et de la Rapille;
3. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ou emprunter, si nécessaire, la somme de Fr. 1 646 000 aux meilleures conditions, sous déduction des subventions accordées;
4. D'approuver le financement, tel que proposé, à savoir: amortissement de l'investissement selon nos disponibilités mais au maximum sur 20 ans.

■ **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Cyril ZOLLER (ALT-Verts) « **Pour un centre-ville fort en tourisme et en artisanat** ».

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2018

■ **Renvoi en commission** du postulat du groupe Alternatives-Les Verts, intitulé : « **Pour une contribution communale à la coopération au développement** » pour prise en considération.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2018

- | | | | | | | | |
|--|--|--------------|----------------|--------------|----------------|---------------------------------|------------|
| <p>■ Adoption du préavis municipal N° 2018-15 du 24 septembre 2018 amendé relatif au «Réaménagement et agrandissement du parking Chevron», soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 900 000 TTC pour le réaménagement et l'agrandissement du Parking Chevron ; 2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 900 000 TTC, aux meilleures conditions ; 3. D'approuver le financement tel que proposé. Soit que la dépense sera amortie selon nos disponibilités, mais au maximum sur 10 ans ; 4. D'adopter le projet des travaux tel qu'amendé. | <p>■ Adoption du préavis municipal N° 2018-16 du 29 octobre 2018 amendé relatif au «Budget ordinaire pour l'année 2019», soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'adopter le budget ordinaire pour 2019 comprenant : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Aux dépenses</td> <td style="text-align: right;">Fr. 46 145 300</td> </tr> <tr> <td>Aux recettes</td> <td style="text-align: right;">Fr. 46 093 750</td> </tr> <tr> <td>Soit un excédent de dépenses de</td> <td style="text-align: right;">Fr. 51 550</td> </tr> </table> | Aux dépenses | Fr. 46 145 300 | Aux recettes | Fr. 46 093 750 | Soit un excédent de dépenses de | Fr. 51 550 |
| Aux dépenses | Fr. 46 145 300 | | | | | | |
| Aux recettes | Fr. 46 093 750 | | | | | | |
| Soit un excédent de dépenses de | Fr. 51 550 | | | | | | |



Nouvelles zones 30 au centre-ville.

© Gilles Piot

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année.

- Motion de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (EA), déposée le 22 mars 2018, concernant la réactivation du préavis municipal 2017-07 du lundi 12 juin 2017 relatif à «L'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire» suite à son renvoi en Municipalité par motion d'ordre et à l'échec de l'initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires».

Etude en cours.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour «une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit est prévue vers 2018-2019.

- Postulat du groupe PLR déposé 7 mai 2015, pour «des infrastructures sportives de qualité pour Aigle!».

Etude en cours; ce point sera traité dans le préavis relatif à l'Espace Evénement des Glariers.

- Postulat de M^{me} Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, pour «un bus communal, pour qui? Pour tous?».

Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal 2018-03 relatif à la réponse au postulat Devaud intitulé «un bus communal, pour qui? Pour tous?», accepté par le Conseil communal le 29 juin 2018.

- Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour «un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Jean-Yves Delapierre (UDC), déposé le 16 décembre 2016, relatif aux tarifs du bus communal.

Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal 2018-01 relatif à la réponse au postulat Delapierre relatif aux tarifs du bus communal, accepté par le Conseil communal le 22 mars 2018.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.

Pris en considération le 16 décembre 2016, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

POSTULATS

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.
- Postulat de Mme Rachel Carnal (Alt-Verts), déposé le 23 juin 2017, intitulé: «Pour une Commune sans pesticides de synthèse».

Pris en considération le 30 novembre 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc;

Etude en cours.
- Postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé: «Rendre notre ville accessible à tous».

Etude en cours.
- Postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 22 mars 2018, intitulé: «Pour une <déchetterie mobile> destinée aux personnes à mobilité».

Etude en cours.
- Postulat de M. Cyril Zoller (Alt-Verts), déposé le 22 mars 2018, intitulé: «Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat».

Envoi en Commission pour prise en considération; Pris en considération le 4 octobre 2018, suivant les recommandations de la Commission ad hoc.

Etude en cours.
- Postulat de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposé le 24 mai 2018, intitulé: «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

Etude en cours.
- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 29 juin 2018, intitulé: «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés».

Etude en cours.
- Postulat de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposé le 7 novembre 2018, intitulé: «Pour une contribution communale à la coopération au développement».

Etude en cours.



Un bolide créé par les frères Gachnang défile au 1^{er} août.

© Gilles Piot

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M. Jean-Paul Jotterand (PLR), au nom de la Commission des Finances, déposée le 26 octobre 2017, relative à la mise en pratique des conclusions du rapport de la Cour des comptes sur les associations intercommunales.

Répondu le 29 juin 2018.

- Interpellation de M. Claudio Mariano (PSA), déposée le 30 novembre 2017, relative au coût global du traitement des courriers envoyés à la Préfecture et autres recours juridiques sur les décisions validées par le Conseil communal.

Répondu le 4 octobre 2018.

- Interpellation de M^{me} Katleen Boucher (Alt-Verts), déposée le 15 décembre 2017, intitulée « Pour sécuriser la Place de la Gare ».

Répondu le 29 juin 2018.

- Interpellation de M. Claudio Mariano (PSA), déposée le 22 mars 2018, intitulée « Bancs publics à la rue de Bourg et à la rue Farel ».

Répondu le 22 mars 2018.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 22 mars 2018, intitulée « Quel membre de droit désigné par la Commune au Conseil d'administration des TPC ».

Répondu le 22 mars 2018.

- Interpellation de M. Patrick Graff (EA), déposée le 24 mai 2018, intitulée « Ou en est le projet de méthanation ? ».

Répondu le 4 octobre 2018.

- Interpellation de M. Livio Hürzeler (EA), déposée le 24 mai 2018, intitulée « EPOC, suivi des recommandations de la CdC concernant les associations intercommunales ».

Répondu le 29 juin 2018.

- Interpellation de MM. Bernard Borel (Alt-Verts) et Patrick Graff (EA), déposée le 29 juin 2018, intitulée « Qu'en est-il de la construction d'un Gymnase à Aigle ? »

Répondu le 29 juin 2018.

- Interpellation de M. François Deladoey (UDC), déposée le 29 juin 2018, relative à l'état d'avancement du projet de réalisation EEG ou communément appelé « la Grande Salle ».

Répondu le 29 juin 2018.

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

RÉSOLUTION

- Dans sa séance du 29 juin 2018, le Conseil Communal d'Aigle a pris la résolution suivante, présentée par MM. Bernard Borel (Alt-Verts) et Patrick Graff (EA), suite à la réponse donnée à leur interpellation intitulée «Qu'en est-il de la construction d'un Gymnase à Aigle?»:

Le Conseil Communal d'Aigle prie instamment la Municipalité de mettre tout en oeuvre pour que la construction d'un gymnase cantonal à Aigle, comme annoncé par les autorités cantonales, ne souffre d'aucun retard dans sa réalisation. Cela viendra renforcer le rôle de la ville d'Aigle dans la formation post-obligatoire de la jeunesse du Chablais, au côté de l'Ecole Professionnelle de Chablais d'Aigle (EPCA) et permettra de désengorger le Gymnase de Burier qui arrive à saturation.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de M. Philippe Kappeler (EA), déposée le 22 mars 2018, relative à une demande d'informations complémentaires relatives aux futures crèches et UAPE.

Répondu le 22 mars 2018.

- Question de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposée le 22 mars 2018, relative à la sécurisation de l'accès à la Médiathèque.

Répondu le 22 mars 2018.

- Question de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposée le 24 mai 2018, relative à l'agenda de la 3ème correction du Rhône et sa zone inondable.

Répondu le 24 mai 2018.

- Question de M. Cyril Zoller (Alt-Verts), déposée le 4 octobre 2018, relative à la dépollution et à l'assainissement des zones agricoles aiglones dans le cadre de Rhône 3.

Répondu le 4 octobre 2018.

- Question de M. François Deladoey (UDC), déposée le 7 novembre 2018, relative au remplacement des fenêtres du Collège 54.

Répondu le 7 novembre 2018.

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la CoGest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2017, déposé le 29 juin 2018:

■ Vœu N°1: La Cogest souhaite qu'un soin particulier soit apporté lors de la répartition des dicastères, afin qu'un minimum de chefs de service dépendent de plusieurs Municipaux.

■ Vœu N°2: La Cogest souhaite que, pour accompagner la prochaine gestion électronique, la Municipalité mette en place des moments de rencontre informelle permettant aux chefs de service et aux collaborateurs en général de maintenir des relations humaines satisfaisantes, propres à entretenir un climat de travail convivial.

■ Vœu N°3: Un management type fichier Excel ou autre pourrait être mis en place pour assurer un double contrôle de ces factures. Ceci même si nous n'avons constaté aucune erreur dans le fonctionnement actuel (Service des Finances).

■ Vœu N°4: Il concerne le fonctionnement du personnel (Service des Finances).

Le chef de service et son adjointe gèrent le service à satisfaction. Toutefois, il n'y a pas de procédure écrite tel qu'un Manuel Assurance Qualité (MAQ) qui permettrait un passage de témoin en cas de problème de personnel au sein du service des finances (accident, maladie, autres).

Vœu: Est-ce qu'un système de procédure MAQ pourrait être mis en place dans ce service? Notre réflexion va même plus loin, pourquoi ne pas appliquer ceci à tous les services?

■ Vœu N°5: Pour examiner ces dossiers plus à fond, il aurait fallu que nous puissions suivre les processus de mise à disposition du droit de superficie ou de vente des différents terrains. Dans ce sens, la Cogest souhaiterait, dans l'avenir, avoir accès aux actes notariés en relation avec les préavis de vente ou de mise à disposition de terrains. (Préavis bouclés).

■ Vœu N°6:
a). Les préavis eux-mêmes, base des dossiers, sont parfois difficiles à trouver. Nous demandons qu'ils soient désormais bien mis en exergue en tête de classeur.
b). Ayant reçu 5 préavis en même temps (2008-02, 2010-07, 2011-03, 2014-12 et 2016-01) nous demandons à la Municipalité, dans la mesure du possible, de nous remettre les préavis à examiner au fur et à mesure de leur clôture. (Préavis bouclés)

■ Vœu N°7: Que la Municipalité vérifie si les remarques et vœux précités des rapports CoGest 2013-2014 et 2014-2015 ont bien été pris en compte et s'assurent du bon fonctionnement des installations et conditions de location de la salle de l'Aiglon.

Vœux pris en compte par la Municipalité; La réponse à ces vœux a été acceptée par le Conseil communal le 29 juin 2018.

PÉTITION

Aucune pétition déposée en 2018.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2018

L'assemblée de commune a été convoquée à 6 reprises (4 en 2017) pour se prononcer sur les objets suivants:

14 JANVIER 2018

ÉLECTIONS COMMUNALES

Election complémentaire à la Municipalité (1^{er} tour).
Obtiennent des voix:

- Jean-Luc Duroux / Démarche citoyenne
522 suffrages
- Fabrice Cottier / PLR
507 suffrages
- Carlo Carrieri / PSA
452 suffrages
- Philippe Bellwald / Entente aiglonne
320 suffrages
- François Deladoey / UDC
263 suffrages

4 FÉVRIER 2018

ÉLECTIONS COMMUNALES

Election complémentaire à la Municipalité (2^e tour).
Est élu:

- Jean-Luc Duroux
958 suffrages

4 MARS 2018

VOTATION FÉDÉRALE

Arrêté fédéral du 16.06.2017 concernant le nouveau régime financier 2021.

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	84.1%	15.9%	52.0%
<i>Vaud</i>	88.2%	11.8%	55.1%
<i>Aigle</i>	84.3%	15.7%	51.76%

Initiative populaire du 11.12.2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	28.4%	71.6%	54.4%
<i>Vaud</i>	23.5%	76.5%	55.1%
<i>Aigle</i>	28.1%	71.9%	52.39%

VOTATION CANTONALE

Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
<i>Vaud</i>	42.4%	57.6%	55.7%
<i>Aigle</i>	37.7%	62.3%	51.27%

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2018

10 JUIN 2018

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 1^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	24.3%	75.7%	33.8%
<i>Vaud</i>	21.3%	78.7%	34.1%
<i>Aigle</i>	21.4%	76.6%	30.33%

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	72.9%	27.1%	33.7%
<i>Vaud</i>	88.3%	11.7%	34.1%
<i>Aigle</i>	87.8%	12.2%	30.27%

23 SEPTEMBRE 2018

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo) »).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	73.6%	26.4%	37.1%
<i>Vaud</i>	86.3%	13.7%	38.1%
<i>Aigle</i>	85.4%	14.6%	32.98%

Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	38.7%	61.3%	37.0%
<i>Vaud</i>	63.8%	36.2%	38.1%*
<i>Aigle</i>	59.68%	40.32%	32.98%

Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	31.6%	68.4%	36.7%
<i>Vaud</i>	57.1%	42.9%	38.1%
<i>Aigle</i>	53.85%	46.15%	32.98%

25 NOVEMBRE 2018

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	45.3%	54.7%	46.7%
<i>Vaud</i>	41.2%	58.8%	44.9%
<i>Aigle</i>	41.6%	58.4%	40.80%

Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	33.8%	66.2%	47.7%
<i>Vaud</i>	23.4%	76.6%	44.9%
<i>Aigle</i>	25.7%	74.3%	40.73%

Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	64.7%	35.3%	47.5%
<i>Vaud</i>	51.7%	48.3%	44.9%
<i>Aigle</i>	56.8%	43.2%	40.75%

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

COMMISSION DE GESTION

BELLWALD	Philippe
BERSIER	Bruno
BURNIER	Laurence
FARE	Alexandre
GENOUD-C.	Marie Dominique
<i>Présidente jusqu'au 30 juin</i>	
TILLE	Stéphane
ZOLLER	Cyril
<i>Président dès le 1^{er} juillet</i>	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques
BADAN	Patrice
BOREL	Bernard
CHESEAU	Martine
CRAUSAZ	Virginie
JOTTERAND	Jean-Paul
<i>Président</i>	
MARIANO	Claudio

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BARTOLONE	Santino
DRAPEL	Marc-Olivier
FEUZ	Corinne
MORET	Alain
LUSSAMAKI	Okita
PASCHE	Philippe
VOUILLAMOZ	Yvan
<i>Président</i>	

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

AEGERTER	Serge
CALORE	Pierre
CHESSEX	Dominique
HÜRZELER	Livio
<i>Jusqu'au 15.09.2018</i>	
MARTENET	Michel
<i>Dès le 4.10.2018</i>	
MASSY	Alexandre
OLLOZ	Philippe
SCHWEIZER	Pierre-Alain

Présidence par tournus

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ILES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DEVAUD	Grégory *
DUROUX	Jean-Luc *
BIFFIGER	Nicolas
CHEVALLEY	Jean-Pierre
DECOSTERD	Frédéric
GIRARDET	Claudia
<i>Jusqu'au 31.08.2018</i>	
GIRARDIN	Jeanne
<i>Jusqu'au 31.08.2018</i>	
GRAFF	Patrick
LAUNAZ	Joël
<i>Dès le 4.10.2018</i>	
MAYOR	Jean-Luc
<i>Dès le 4.10.2018</i>	

** Membres du Comité de direction et de l'Association*

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

BERSIER	Bruno
CLAUDEL	Michel
COTTIER	Fabrice
DRAPEL	Marc-Olivier
FEUZ	Corinne
MAYOR	Jean-Luc
MORET	Alain

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS

AEGERTER	Serge
BIFFIGER	Nicolas
BRELAZ	Pierre-Yves
LAUNAZ	Joël
MARTENET	Michel
MAYOR	Jean-Luc

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2018
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

À la suite de la démission au 31 janvier de M. Piero Ruggiero et à l'élection, le 4 février 2018 de M. Jean-Luc Duroux, la Municipalité a procédé à une nouvelle répartition des dicastères, valable dès l'entrée en fonction du nouvel arrivant le 1^{er} avril 2018.

M. FRÉDÉRIC BORLOZ, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Dossiers transversaux

Finances

Comptabilité
Gérance

Relations extérieures

Conseil communal
Relations hors commune

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

M. GRÉGORY DEVAUD, MUNICIPAL

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Urbanisme

Patrimoine bâti et environnement urbain

Infrastructures

Entretien des routes et éclairage public
Eaux
Egouts / STEP

Domaines, économie et sports

Vignes et cave
Forêts
Promotion économique

Suppléante

M^{me} Maude Allora

M^{ME} ISABELLE RIME, MUNICIPALE

Bâtiment

Patrimoine bâti et environnement urbain
Parc immobilier et conciergerie
Ets scolaires
Eglises et funérarium
Géranes / Baux à loyer

Environnement

Energie et Développement durable

Culture

Espace Graffenried
Médiathèque

Suppléant

M. Jean-Luc Duroux

M^{ME} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Sécurité sociale et Jeunesse

Affaires sociales
Accueil et intégration
Associations régionales
Aides d'urgence

Sécurité professionnelle

Sécurité au travail
Sécurité des chantiers
Police des constructions
Informatique

Mobilité

Circulation
Transports publics
Mobilité douce

Suppléant

M. Grégory Devaud

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

DEPUIS LE 1.04.2018

Voirie et travaux

Voirie et travaux
Parcs et promenades
Cimetière
Gestion des déchets

Sécurité publique

Police (EPOC)
SDIS
PCi et affaires militaires
Office de la population

Tourisme

ATALC
Animation et promotion

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

En 2018, la Municipalité a tenu 48 séances ordinaires, dont une extramuros les 15 et 16 août 2018 (en 2017, la Municipalité avait siégé à 45 reprises). Elle a adressé 17 préavis au Conseil communal (15 en 2017).



La Municipalité in corpore en 2018.

De gauche à droite : Jean-Luc Duroux, Isabelle Rime, Frédéric Borloz, Maude Allora et Grégory Devaud.

© Gilles Piot

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts:

■ Aide dentaire M. Allora ■ AigleRégion F. Borloz ■ Association AMIS M. Allora ■ Association Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises J.-L. Duroux ■ Association Hôpital du Chablais M. Allora – J.-L. Duroux ■ Association intercommunale de police du Chablais vaudois – Comité de direction J.-L. Duroux ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont – Comité de direction G. Devaud – J.-L. Duroux ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA M. Allora – J.-L. Duroux ■ Association du musée vaudois de la vigne et du vin I. Rime ■ Association pour le Château d'Aigle F. Borloz – I. Rime ■ Association pour la Défense des Intérêts Audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut ADIARCPE G. Devaud ■ Association pour la santé et le maintien à domicile du district d'Aigle ASANTE SANA M. Allora ■ Association régionale de l'action sociale d'Aigle et du Pays d'Enhaut ARASAPE – Comité de direction M. Allora – Conseil intercommunal I. Rime ■ Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité Directeur J.-L. Duroux ■ Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – répondant communal en matière d'intégration M. Allora ■ Caisse intercommunale de pensions CIP – Conseil d'administration F. Borloz – Assemblée des Déléguées M. Allora – G. Devaud – I. Rime ■ Comité de la Braderie J.-L. Duroux ■ Commission de l'Ecole professionnelle commerciale EPCA I. Rime	■ Conférence des villes suisses sur les impôts F. Borloz ■ Déchets carnés - abattoirs G. Devaud ■ Ecole de musique I. Rime ■ Efflot des Veyges J.-L. Duroux ■ Etat-major local en cas de catastrophe EMLC J.-L. Duroux ■ Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion I. Rime – D. Girardin ■ Fondation Clin d'œil M. Allora ■ Fondation des Maisons de retraite du District d'Aigle I. Rime ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme CMC F. Borloz ■ Fondation La Monneresse I. Rime ■ Groupement pour la promotion des vins d'Aigle G. Devaud ■ Ludothèque I. Rime ■ Mérites aiglons G. Devaud – J.-L. Duroux ■ ORPCi « Région d'Aigle » – Comité directeur J.-L. Duroux – Assemblée générale G. Devaud ■ SATOM J.-L. Duroux ■ Sté Coopérative de la Piscine J.-L. Duroux – G. Devaud ■ Sté du Gaz de la Plaine du Rhône – Holdigaz F. Borloz ■ Stés immobilières l'Emeraude et Le Toucan D. Girardin ■ CRTO M. Allora ■ Transports Publics du Chablais SA vacant ■ Union des Communes Vaudoises UCV – Conseil F. Borloz – Club des 50 I. Rime ■ Union des Sociétés Locales J.-L. Duroux
---	--

ÉTATS GÉNÉRAUX

RAPPEL

Suite à la décision du Tribunal fédéral du 1^{er} octobre 2015, au sujet du recours concernant la votation du 24 novembre 2013 Aigle Centre 2020 d'admettre le recours et d'annuler l'arrêt attaqué, la votation communale du 24 novembre 2013 est annulée.

Entre temps, les préavis N° 2014-15, 16 et 17 relatifs aux travaux des rues du Collège, de la Gare, de Colomb, des Ormonts et du pont de Revoutaz ont été acceptés par le Conseil communal et aucun recours ni référendum n'ont été effectués. Dès lors, une nouvelle votation est apparue sans objet et le Conseil d'Etat a laissé à la Municipalité jusqu'au 30 juin 2016 pour faire voter un nouveau préavis par le Conseil communal. Cette opération a été réalisée le 14 avril 2016, lorsque le Conseil communal a accepté le préavis N° 2016-05 relatif à la feuille de route concernant Aigle Centre, à une large majorité moins une abstention. Par ce préavis, le Conseil suit la Municipalité dans sa volonté de trouver une issue à une situation complexe, à la fois sur le plan juridique et démocratique. Le projet prévoyait :

- La tenue d'« Etats généraux » réunissant tous les partis politiques annoncés à Aigle, qu'ils soient ou non représentés au Conseil communal ainsi que les comités référendaire et de soutien du projet, proportionnellement à leur représentation, dans le but de prendre connaissance de l'ensemble des données du problème, de déterminer s'il y a un large consensus et de déterminer s'il y a volonté de présenter un nouveau Aigle Centre 2020, projet qui sera soumis spontanément à référendum populaire ;
- Le renforcement des analyses des sujets qui ont été identifiés comme étant les plus contestés.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2016

Une première réunion de travail des « Etats généraux sur l'avenir du centre-ville d'Aigle » s'est tenue le 29 octobre 2016.

Les participants ont très largement exprimé la volonté de travailler sur une vision stratégique de la réorganisation du centre-ville, via un « schéma directeur des espaces publics ». Cela permettra ensuite d'approfondir chaque étape de projet, en vérifiant ses implications techniques, légales et financières.

Une majorité des groupes ont souhaité que le tracé de l'AL soit sorti du centre-ville. Il s'agira d'étudier quelle variante permet à l'AL d'emprunter une partie du tronçon de la ligne de l'Aigle–Sépey–Diablerets et si cela est réaliste financièrement. L'étude d'un tunnel a également retenu l'intérêt des participants. Sa faisabilité doit encore être vérifiée, ainsi que ses délais à plus ou moins long terme. En ce qui concerne le mode de consultation préféré pour la population, les participants ont exprimé le souhait de poursuivre des démarches participatives, impliquant plus largement les habitants et les cercles intéressés, tels que les commerçants, notamment par le biais de processus consultatifs.

SÉANCE DU 9 MAI 2017

La seconde et dernière réunion des Etats Généraux a rassemblé les représentants des groupes politiques le 9 mai 2017 pour finaliser les options prises lors de la première assemblée d'octobre 2016.

Ayant pris connaissance des objectifs des TPC et des conditions techniques et de financement, les participants confirment le tronc commun entre l'Aigle-Leysin et l'ASD hors du centre-ville et soutiennent à l'unanimité la poursuite des études, dont la variante du tunnel. Un délai de 10 ans minimum est à prendre en compte avant de débiter des travaux.

Le 24 mai 2018, le Conseil communal a adopté le préavis municipal N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics, mettant formellement fin aux Etats généraux et ouvrant la démarche participative.

Il appartient aux TPC d'entreprendre les étapes nécessaires pour concrétiser cette volonté et assurer la communication des démarches.

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2018, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

■ **Recours de M. C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la Commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours. Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru au TF.

Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors, le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti incendie. De guerre lasse, le 16 septembre 2017, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision, rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 du même mois. Dans l'intervalle, le propriétaire a, à nouveau, fait recours de cette décision auprès de la CDAP qui une nouvelle fois le 5 février 2018, a rejeté le recours, confirmant la décision de la Municipalité du 6 septembre 2017. Ensuite de la remise des rapports d'expert demandé par le propriétaire au début de l'été, une contre-expertise a été commandée par la Municipalité et l'ECA. Le rapport est attendu pour début 2019.

Le dossier suit son cours.

■ **Litige entre Swiss Made Media et la Municipalité sur prestations contestées.**

Un litige pécuniaire oppose l'agence Swiss Made Media à la Municipalité. Cette dernière conteste le paiement de prestations que lui a facturées l'agence en mars 2015 pour une prétendue stratégie de communication, celle-ci ne reposant sur aucun mandat, ni fourniture. La Municipalité, par le biais de son conseil, a adressé ses déterminations dans le cadre d'une réquisition financière au Tribunal d'arrondissement en décembre 2016. Une audience a eu lieu le 21 décembre 2017 et le jugement a été rendu le 1er mai 2018. En substance, les prétentions de la partie adverse sont intégralement rejetées qui doit également supporter les frais de procédures.

La recourante n'ayant pas fait appel de la décision de la Cour civile du Tribunal d'arrondissement auprès du Tribunal cantonal, le dossier est clôt.

■ **Litige entre Gurtknecht & Fils et la Municipalité suite au constat de défauts dans le délai de garantie pour la construction du Collège M. Mayor.**

Constaté peu de temps après la mise en service du Collège Michel Mayor un jaunissement de certains revêtements de sols a été signalé. Suite à de nombreuses expertises et tentatives de correction effectuées par l'entreprise adjudicataire des travaux, Gurtknecht & Fils, une tentative de conciliation a eu lieu. Après expertise hors procès et une première entente avec l'entreprise, celle-ci n'agit pas et conteste l'expertise. Une nouvelle procédure est en cours sous la conduite d'un homme de loi pour obtenir l'application de la réparation.

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois a instruit la cause et une audience s'est tenue le 16 avril 2018. Durant cette audience une tentative de conciliation a abouti: aux termes de l'accord trouvé Gutknecht et Fils SA se reconnaît la débitrice de la Commune d'Aigle, pour solde de tout compte et de toute prétention, d'un montant de Fr. 11 000, sans reconnaissance de responsabilité.

Le dossier est clôt.

■ **Recours J.-F. Jaggi contre la décision de la Municipalité du 30 novembre 2017 autorisant la modification du collecteur des eaux usées du secteur Golf – Les Meleys.**

Suite au rejet de son recours contre la décision du Conseil communal dans le cadre du préavis n°2016-09 relatif à une demande de crédit de Fr. 125 000 pour la modification du collecteur des eaux usées - secteur Golf, M. J.-F. Jaggi a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la réalisation de ces travaux. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 28 décembre 2017. Le 13 mars 2018, le Tribunal a rejeté le recours.

Le recourant n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ **Recours M.-J. Bacca & P. Badan contre la décision du Conseil Communal, approuvant les comptes et la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2016.**

Le 19 juillet 2017, M.M.-J. Bacca et P. Badan déposaient un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal du 23 juin 2017, dans le cadre du préavis N°2017-04 relatif aux comptes de l'exercice 2016 et donnant décharge à la Municipalité. Le Service juridique et législatif instruit cette affaire. Le Conseil d'Etat a rejeté le recours en date du 7 mars 2018.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision du Conseil d'Etat auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ **Recours G. Hadorn, D. et B. Monti, H.-O. et J. Badoix, A. Spiess, D. Spiess-Coderey et P.-A. Coerey contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 9 novembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un**

garage souterrain sur les parcelles 153, 154 et 156 d'Aigle, dossier camac N°170952).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un garage souterrain (projet FNPR). La motivation principale est les volumes des constructions envisagées. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 décembre 2017. Le 7 janvier 2019, le Tribunal a rejeté le recours.

Le dossier suit son cours, étant entendu que cette décision peut faire l'objet d'un recours à l'instance supérieure et que le délai de recours est pendant.

■ **Recours communauté des copropriétaires d'étages « Belvédère du Golf », G. et N. Perisset-Vea, C. et N. Crescini, W. Trueb et R. Belet contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 27 novembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction de deux immeubles d'habitation collective avec parking enterré sur la parcelle 1226, dossier camac N°168886).**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de deux immeubles d'habitation collective avec parking enterré. La motivation principale est les nuisances possibles que générera le trafic entrant et sortant du parking. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 16 janvier 2018. Le recours a effet suspensif. Le 13 juillet 2018, le Tribunal a rejeté le recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ **Recours B. et M. Jacot et Fondation pour l'aide medico-sociale Chablais, Pays d'Enhaut et Riviera contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 5 décembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction de bâtiments d'habitation avec parking souterrain sur les parcelles 359, 360, 362, 363 et 364 d'Aigle, dossier camac N° 170995).**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un bâtiment d'habitation et d'un garage souterrain. La motivation principale est l'interprétation de l'ordre contigu dans

AUTORISATION DE PLAIDER

la zone. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 19 janvier 2018. Le recours a effet suspensif.

Le dossier suit son cours.

Recours N. et C. Biffiger, P. et R. Daillard, N. et W. Bartolomucci et J. et R. Durussel contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 janvier 2018 d'octroi d'un permis de construire (construction de 4 villas groupées, pose de capteurs solaires, sur la parcelle 951 d'aigle, dossier camac N°170490).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de 4 villas groupées avec pose de capteurs solaires. La motivation principale est l'exploitation maximale de la densité de la parcelle qui nuit à l'harmonie du quartier. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 19 février 2018. Le 31 juillet 2018, le Tribunal a rejeté le recours.

Les recourants ont fait recours de la décision auprès du Tribunal fédéral le 14 septembre 2018. le dossier suit son cours.

Recours G. Blanc, A. Hertig, M.-J. Bacca et Ph. Bellwald contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 25 janvier 2018 d'octroi d'un permis de construire complémentaire (réaménagement et réaffectation intérieure/modification de l'implantation des panneaux solaires dans le projet «Sous-le-Bourg», dossier camac N°170430).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique complémentaire en vue du réaménagement et réaffectation intérieure/modification de l'implantation des panneaux solaires (projet Sous-le-Bourg). La motivation principale est l'illégalité de la procédure. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 28 février 2018. Le recours a effet suspensif. Le 4 avril 2018, une première décision du Tribunal relative à la levée de l'effet suspensif a été prononcée. Cette décision a toutefois fait l'objet d'un nouveau recours contre cette décision de lever l'effet suspensif a été déposée le 16 avril. Le 7 mai 2018, le Tribunal a rejeté le recours sur le fond.

Deux des recourants ont fait recours de la décision auprès du Tribunal fédéral le 7 juin 2018, demandant également l'effet suspensif. Le 10 juillet 2018, le

Tribunal rejetait la demande d'effet suspensif, puis, le 12 décembre 2018, le Tribunal a également rejeté le recours quant au fond.

Le dossier est clôt.

Recours C.-P. Ghiringhelli contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 22 mars 2018 d'octroi d'un permis de construire (ilôt Midi/Chamossaire sur les parcelles 41 a 46 et 48, dossier camac N°169549).

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un ilôt de constructions sur la rue du Midi et l'avenue du Chamossaire. La motivation principale est la rupture d'harmonie par rapport aux quartiers historiques environnants. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 23 avril 2018. Suite au retrait de son recours par le recourant, le Tribunal a rayé la cause du rôle.

Le dossier est clôt.

Recours G. Kouo de Werra, L. Girod et C. Bacca contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 26 juillet 2018 d'octroi d'un permis de construire (construction de six villas groupées avec couverts à voitures sur la parcelle 1296, dossier camac N°176682).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de six villas groupées avec couverts à voitures. La motivation principale est la mauvaise intégration du bâtiment à son environnement construit. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 14 septembre 2018. Le recours a effet suspensif.

Le dossier suit son cours.

Recours de M.-J. Bacca contre la publication de la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017) et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû effectuer une nouvelle publication, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette publication a fait l'objet d'un

AUTORISATION DE PLAIDER

recours au Tribunal fédéral le 18 septembre 2018 avec demande d'effet suspensif. Le 3 octobre 2018, le Tribunal rejetait la requête d'effet suspensif et suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par Marcel-Jacques Bacca et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 août 2018 (voir ci-dessus).

Le dossier suit son cours.

■ **Recours de M.-J. Bacca et consorts contre la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la Ruelle de Jerusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.**

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017), accompagnée d'une injonction de revoir les horaires et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû rendre une nouvelle décision de mise en zone piétonne des deux ruelles, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette décision a fait l'objet de 10 recours auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal, le 19 septembre 2018.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours P. Emery contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 10 octobre 2018 d'octroi d'un permis de construire (4 bâtiments sur les parcelles 137, 3934, 3935, 3936 et 3937 d'Aigle au lieu-dit « En Martinet ») (camac N° 165930).**

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de quatre immeubles. La motivation principale est le non-respect des distances par rapport aux limites et l'insuffisance des places de parc. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 novembre 2018.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours M.-J. Bacca, P. Bellwald et Entente Aiglonne contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 10 octobre 2018 d'octroi d'un permis de construire (4 bâtiments sur les parcelles 137, 3934, 3935, 3936 et 3937 d'Aigle au lieu-dit « En Martinet ») (camac N° 165930).**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de quatre immeubles. La motivation principale est une violation d'intérêts politiques prépondérants. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant le Conseil d'Etat vaudois le 12 novembre 2018. Celui-ci, par l'entremise du Service juridique et législatif, l'a remis à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 13 novembre qui l'a jugé irrecevable le 27 novembre 2018.

Les recourants peuvent faire recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral dans les 30 jours.

Le dossier suit son cours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	
BECK	Joanne	
BONTEMS	Daniel	
CLAUDEL	Michel	
DEGLISE	Bruno	
GOY	Louis	
GRAF	Olivier	
KRÜMEL	Catherine	
MASSON	Jean-Gilbert	
DUPERTUIS	Michael	
RIME	Isabelle	Présidente

DÉLÉGUÉ À L'ÉNERGIE 2018

Chargé de piloter en continu le processus de certification «Cité de l'énergie» et les mesures y afférant en qualité de délégué à l'énergie à 30%, Michael Dupertuis a repris la responsabilité de l'organisation des séances de la Commission Énergie et de la coordination de ses activités en septembre 2018. En tant que membre, il propose et met en œuvre des mesures favorisant les économies d'énergie et le développement durable et garantit le suivi des dossiers de demandes de subventions relatives au fonds énergétique durable. En 2018, il a notamment réalisé un plan d'action visant à améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux et la réalisation d'une planification énergétique territoriale.

ACTIVITÉS

Responsables de la préparation des dossiers nécessaires afin que les membres puissent se prononcer sur les sujets qui lui sont soumis, Daniel Bontems, Bruno Déglise et Michael Dupertuis sont en charge du bureau. Ils participent aux séances de la commission et sont en charge des domaines suivants:

- **Daniel Bontems**
Éclairage public, déchets, eau, chauffage à distance
- **Bruno Déglise**
Bâtiments, énergie thermique et photovoltaïque
- **Michael Dupertuis**
Coordination des démarches et mesures liées au label «Cité de l'énergie», coordination des activités de la Commission Énergie, pilotage des actions de communication, subsides, accompagnement des stagiaires.

Les projets spécifiques qui ne rentreraient pas dans ces catégories sont confiés au cas par cas par la Présidente à un membre du bureau.

BILAN 2018

La Commission de l'énergie et du développement durable a validé un plan d'action qui vise à développer deux axes prioritaires pour lesquels la Commune d'Aigle possède un fort potentiel de développement :

1. Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux.

La comptabilité énergétique des bâtiments communaux montre un fort potentiel d'économie d'énergie pour certains bâtiments. En particuliers pour les bâtiments scolaires et bâtiments administratifs. La commission souhaite effectuer une analyse fine des potentiels de réduction de ces consommations, notamment par la réalisation de CECB+ (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments) qui fourniront des scénarii chiffrés pour les futurs assainissements énergétiques des bâtiments.

2. Réaliser une planification énergétique territoriale.

Lors du réaudit du label Cité de l'Énergie en 2017, la commune s'est engagée à réaliser une planification énergétique territoriale dont le but est de déterminer à l'échelle de la commune les potentiels de production d'énergie (bois, eau, vent, géothermie) ainsi que de prévoir les futurs besoins de consommations en énergie sur le territoire. De cette étude, un scénario énergétique pourra être choisi par la Commune et soutiendra le programme de politique énergétique de cette dernière.

FONDS D'ENCOURAGEMENT

Le Fonds s'inscrit dans l'esprit voulu par le programme de politique énergétique de la commune d'Aigle. Depuis 2017, ce fonds est alimenté par un prélèvement de 0.6 ct/kWh consommé sur le territoire communal (selon l'art. 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique). A cela s'ajoute un prélèvement de Fr. 100 000 sur le budget ordinaire. La part du Fonds mis à disposition des personnes physiques ou morales est de Fr. 60 000 par an au minimum. Le solde du fonds est destiné au financement de projets communaux conformément au projet de budget établi annuellement.

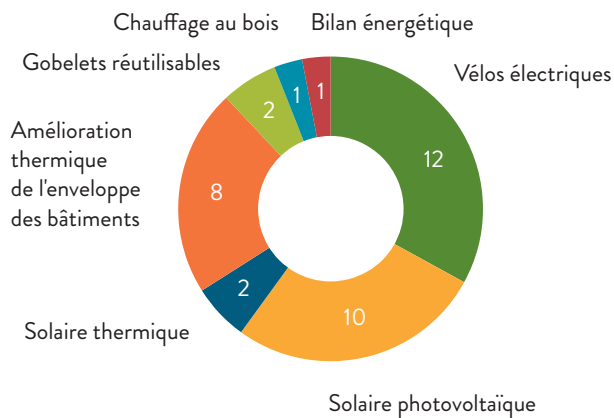
COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

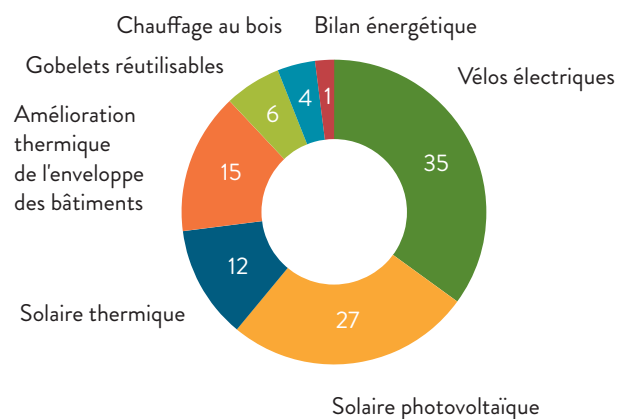
ÉTAT DES COMPTES

En 2018, les subventions versées aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 73 605.60 contre Fr. 63 312.05 en 2017 (+16%). Les subventions pour l'achat de vélos électriques (et pour la réalisation de bilans énergétiques) sont en hausse.

NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2018



NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2017



COMMISSION D'URBANISME

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BADAN	Didier	
DEVAUD	Grégory	<i>Président et Municipal</i>
BOUCHER	Katleen	
CLAUDEL	Michel	
GAUTHIER	Martin	<i>Secrétaire hors commission</i>
KAPPELER	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	

+ 6 représentants de la société civile :

BISSEGGER	Ralph	
BUCHER	Astrid	<i>Resp. urbanisme Commune d'Aigle</i>
DROZ	Paul	
GRAF	Antoine	
HAYMOZ	Jacques	
MARCUARD	Claude	

ACTIVITÉS

En 2018 la commission d'urbanisme s'est réunie deux fois. Les sujets abordés ont été les suivants :

7 mars 2018

Prix de l'urbanisme 2018, visite de la « Tour Landi »
Schéma directeur espaces publics
PDCom
Infos projets construction FNPR, Hôtel Suisse, Croix-Blanche, RTB
Projet villa Gippa

10 octobre 2018

PDCom
Bilan des zones à bâtir
Info projets de construction
Place du marché et parking Chevron

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ANSERMOZ	Jean-Luc	
BOURNOUD	Pierre Alain	
DUROUX	Jean-Luc	<i>Municipal Aigle et Président</i>
GENILLARD	Christian	<i>Municipal Corbeyrier</i>
MINOD	Eric	<i>Municipal Yverne</i>
RIME	Paul	
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>
TAVERNEY	Marc	<i>Chef DAP et DPS SDIS</i>

ACTIVITÉS

La Commission s'est réunie une seule fois pour traiter notamment des comptes 2017 et du budget 2018. Elle s'est également préoccupée de la problématique de la disponibilité du personnel, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions de jour. Un groupe de travail a été constitué pour évaluer les différentes mesures à proposer.

COMMISSION DE MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
ERDENIZ	Murat	
GERMANIER	Francis	
GILLIERON	Alain	
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	

+ 6 représentants de la société civile :

BUCHER	Astrid	
BURCZAK	Isabella	<i>UCI</i>
FREUDENTHALER	Cindy	
GAUTHIER	Martin	
NANTERMOD	Alexis	
VISCARA	Cecilia	

ACTIVITÉS

En 2018, la commission de la mobilité et des transports ne s'est pas réunie.



Ancienne Maison de Ville restaurée.

© Gilles Piot

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
CHESSEX	Dominique	
GENOUD	Marie-Dominique	
GOSTELI	Danielle	
KAPPELER	Philippe	
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
ROQUET	Jean-Denis	<i>Pasteur</i>
TILLE	Stéphane	

ACTIVITÉS

Réunie une fois en 2018, la commission a veillé à l'application de:

■ L'aide communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et PC.

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants:

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides

190 individus, 43 couples et 15 enfants ont bénéficié de cette aide en 2018 pour un montant total de Fr. 58 200.

■ L'aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle et répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS) et le paiement par le service des finances.

LES BONS CONNAISSANCE 3

En 2018, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3, soit 48 femmes et 54 hommes. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2018/2019 (de septembre 2018 à fin août 2019).

Lors de la saison 2017/2018, une centaine de bons cadeaux ont été envoyés aux jeunes retraités. Quatorze personnes ont marqué leur intérêt et ont fait la démarche de commander la carte de membre. Avec 14% de retour, notre commune est dans la moyenne des « scores » des communes partenaires. La fourchette se situe entre 9 et 18% de retour.

LES ANIMATIONS DU 3^E AGE : SORTIE DES AÎNÉS

Le 9 juin, lors du festival Aigl'in Music, les aînés de notre commune ont été invités au concert de Patrick Juvet. 142 personnes ont répondu présent. Le concert a été précédé d'un apéro avec agape au bar 118. Puis M. Juvet a posé pour une photo de groupe avec les aînés. Cette photo a été envoyée à chaque participant comme souvenir de la soirée. Malgré un gros orage, lors de l'arrivée dans la cour du collège, les aînés ont été nombreux à assister au concert. Comme chaque année, la bonne humeur était de la partie.

L'AIDE COMMUNALE

FONDS DE SECOURS / DEMANDE D'URGENCE

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2018

LES SACS POUBELLES TAXES

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
BRUNNER	Pascal	<i>Directeur SEMO Chablais</i>
CHINELLI	Domenico	<i>Chargé de prévention EPOC</i>
DE LOOZ	Sandrine	<i>Représentante PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>Animatrice responsable AJA</i>
HERMANN	Pierre-Alain	<i>Directeur EPSA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM</i>
ZOLLER	Cyril	<i>Président AJA</i>

ACTIVITÉS

La Commission s'est constituée en 2018 et a siégé une première fois en novembre. Le but de la commission est divisé en deux axes. Le premier est d'auditionner la jeunesse Aiglonne par un questionnaire: « Qu'est-ce que tu veux pour ta ville » ? Dans cette démarche, la commission est accompagnée par Jaiunprojet, organisation cantonale de soutien à la jeunesse.

Le deuxième axe se veut être une plateforme d'échange afin d'élaborer des stratégies pour la jeunesse, d'identifier des situations qui demandent un suivi et de partager des expériences et des idées entre les différents intervenants jeunesse de la Commune.

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	<i>Secrétaire aux PV</i>

ACTIVITÉS

10 séances de travail ont été organisées dans le courant de l'année. L'Assemblée générale s'est déroulée le 23 mars en présence de quelques membres de sociétés locales et de la présidente de l'USLA.

La commission a présenté ses activités à la soirée du 1er novembre (jeunes citoyens et nouveaux habitants) organisée par la Municipalité et l'USLA.

En collaboration avec l'AJA, une information sur l'échange d'enfants avec L'Aigle a été pour la première fois insérée dans le journal Loisirs & Jeunesses édité par le Conseil d'Etablissement de l'établissement primaire et secondaire d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier (EPSA).

De plus, deux séances d'informations ont été organisées avec les parents intéressés par un échange avec L'Aigle.

Un courrier de la commune d'Anadia au Portugal a été transmis par la Municipalité afin d'étudier un éventuel rapprochement entre nos deux cités. Nous avons pris acte de cette demande et étudierons prochainement cette proposition.

L'AIGLE

Faute de participants, il n'y a pas eu d'échange d'enfants en 2018. Le prochain se déroulera du 2 au 5 janvier 2019 avec 5 jeunes Normands.

Nous sommes toujours en relation avec diverses sociétés sportives aiglones afin d'organiser des rencontres avec les clubs de Normandie.

Une délégation de la Municipalité et de notre comité s'est déplacée en Normandie du 6 au 13 mai. Invitée par la Mairie et la commission de jumelage, elle a participé à la Fête des Peuples ainsi qu'aux 4 jours de L'Aigle et à l'ouverture de la Foire exposition.

Nous avons profité de notre présence pour organiser une séance de travail avec le comité de jumelage de L'Aigle. Nous fêterons en 2019 le 55^e anniversaire de notre jumelage. Cet événement se déroulera à Aigle du 31 juillet au 3 août dans le cadre de notre fête nationale et de la fête des vignerons.

TÜBINGEN

Un échange linguistique s'est déroulé en 2018. Du 10 au 16 mars une classe du Kepler Gymnasium a séjourné à Aigle, diverses manifestations culturelles et sportives ont été organisées pendant leur séjour.

17 élèves de classe 11VG et VP d'Aigle se sont rendues en Allemagne du 6 au 12 octobre 2018.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

PERLOTTO	Alain	Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle & Riviera
SIEGFRID	Marie	Conservatrice adjointe
DUROUX	Jacques	Délégué de la Commune

ACTIVITÉS

Durant l'année 2018, la commission s'est réunie à 2 reprises. Elle a effectué 5 visites d'immeuble et a traité 2 demandes de révision.

Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. Le nombre de dossiers traités est stable par rapport à l'année précédente, ce qui devrait générer des revenus de taxes et d'impôts foncier communal sensiblement identiques. Toutefois, un certain nombre de dossiers ouverts cette année seront finalisés l'an prochain, ce qui va décaler certaines rentrées fiscales.

Les séances de la commission se sont déroulées en l'absence du Président, M. Pierre Dubois, gravement atteint dans sa santé et qui est décédé le 19 juillet. Un nouveau président sera prochainement désigné par le Conseil d'Etat.

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

ALLORA	Maude	Municipale
DECAILLET	Anne	Trésorière
EGGIMANN	Maryse	
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	Secrétaire
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Grégoire	
NICOLAU	Jean-Pierre	Presse
NICOLAU	Marie-Claire	
RIME	Isabelle	Présidente et Municipale
ROUSSY	Cyrielle	
SCHULE	Christian	

ACTIVITÉS

La commission a siégé 4 fois durant l'année en cours : les 28 février, 19 avril, 28 août et 30 octobre.

L'année écoulée a été magnifiquement riche en manifestations culturelles. Dans le cadre de sa programmation 2018, il faut relever :

- **Ailyos**
Projet d'art en plein air ou art nature présenté par l'Office du tourisme. Des œuvres ont été installées entre Aigle et Leysin, dont 4 sur le territoire aiglon.
- **Spirale, parc cinétique installé au Parc de l'Aiglon**
4 grandes œuvres ont été présentées cette année du 15 juin au 15 septembre, Le Chablais Scope de Pascal Bettex, Orbite de Raoul Thonney, Fontaine de René Progin, Phare de Dominique Andreae. Deux œuvres, Fontaine et Orbite ont été achetées en fin d'année par la commune d'Aigle.
- **Le Festival de la BD** a eu lieu au Château d'Aigle en mars et a eu un vif succès : plus de 35 auteurs et environ 1'700 visiteurs sur deux jours. Les organisateurs ont décidé d'organiser une seconde édition en 2019.
- En septembre, **inauguration de l'exposition de la Vigne à la Cime**, à l'Espace Graffenried dans l'Ancienne Maison de ville : des œuvres de Frédéric Rouge, François Birbaum et Marie-Joseph Orgiazzi sont exposées jusqu'en mars 2019. De plus, un espace au rez est occupé jusqu'en janvier 2019 par Olivier Estoppey.
- **La Fête médiévale** ainsi que **Trottinette** ont eu lieu cette année à nouveau au Château. Elles ont à nouveau eu un très beau succès.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION CULTURELLE

Soutiens financiers de la commission en 2018 principalement pour des festivals et animations aiglones, dont les suivantes:

- Musicando
- Aigl'in Music (avec la présence de Patrick Juvet)
- Théâtre Waouw
- IS Prod pour les jam sessions
- KFM pour des spectacles
- 1^{er} août (DJ Philippe Martin)
- Aigle Beach
- Fête des Couleurs
- Activités au Château (Pâques, Halloween, Noël)

D'autres manifestations ont également été soutenues financièrement par la commission (Ecole de Cirque Snick, l'Helvétienne, Beyond compagnie, Eagle Fest Fabrick, Opalyne).

Enfin la commission a participé à plusieurs repas de soutien ou manifestations, tels que le Théâtre Waouw et Aigl'in music.

La seconde édition de l'apéritif Culture a eu lieu le 18 décembre avec une visite de l'Ancienne Maison de Ville et de l'Espace Graffenried.

Le livre sur les personnalités aiglones avance et le concept final sera présenté à la commission en 2019.

En décembre, un guichet virtuel a été mis en fonction sur le site Internet de la Commune (www.aigle.ch) et permet aux organisateurs de manifestations de faire leur demande via ce portail.

Enfin, un certain nombre de soutiens et d'activités ont été retenues en 2018 et seront organisées en 2019.

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DECEMBRE 2018

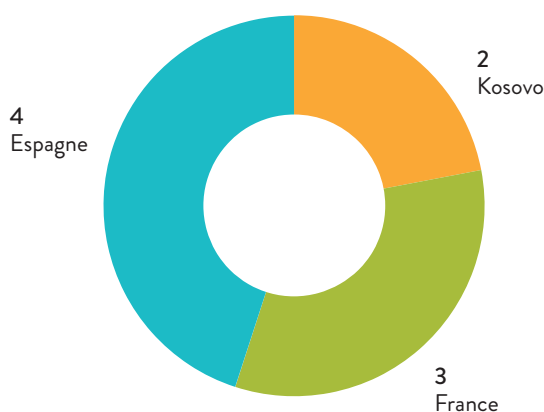
ALLORA	Maude	<i>Vice-présidente et Municipale</i>
BADAN	Anick	
BILECI	Lionel	
DEVAUD	Grégory	<i>Président et Municipal</i>
ERDENIZ	Murat	
JOLY	Régis	<i>Greffier</i>
MERMINOD	Romaine	
GOSTELI	Danielle	
SAUGE	Marlyse	
SCHUMACHER	Pierre	

ACTIVITÉS

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit en matière de naturalisation, plus restrictif que par le passé (limitation aux porteurs de permis C, test de connaissance de base écrit, prérequis en matière de langue exigé, suppression des naturalisations facilitées cantonales, etc.), l'année 2018 ne comptabilise que 9 demandes de naturalisation (150 en 2017). Les requérants étaient tous au bénéfice de permis C. Elles se répartissent comme suit: Kosovo – 2, France – 3 et Espagne – 4.

La Commission a tenu 19 séances (13 en 2017) auditionnant 54 candidats, desquels 3 ont été suspendus et 3 refusés. 3 requérants ne se sont pas présentés. Par ailleurs, 57 candidats aiglons (62 en 2017), enregistrés entre 2015 et 2018, ont été assermentés par le Canton.

DEMANDES DE NATURALISATION SELON LES NATIONALITÉS



COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

Autorités municipales

DUROUX	Jean-Luc,	Municipal, Aigle
FRUTSCHI	M.-Hélène	Municipale, Yvorne
RIME	Isabelle	Municipale et Présidente
WANNER	Danielle	Municipale, Corbeyrier

Parents d'élèves

A. BARRAGANS	Karina	Aigle
CHARPIE	Sandra	Corbeyrier
D.-JAQUEROD	Christelle	Yvorne
MARIANO	Claudio	Aigle

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian,	Yvorne
BOURNOUD	Max-Olivier	Corbeyrier
DUMOULIN	Célia	Aigle
MONNAY	Emmanuelle	Aigle

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain
LUETHI	Florence
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange

Secrétaire hors conseil

JOLY	Régis
------	-------

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises: le 7 mars, le 13 juin, le 2 octobre et le 4 décembre.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités:

- Brochure promotionnelle, éditée par le Conseil d'établissement, présentant les sociétés locales
- Problèmes d'incivilité des élèves et des parents rencontrés dans l'environnement scolaire
- Devoirs surveillés et accueil des élèves durant la pause de midi
- Transports scolaires en général et bus navette entre les sites de la Planchette et de la Grande Eau
- Projet d'école numérique mis en place par la DGEO dont l'Etablissement d'Aigle est un des établissements-pilotes
- Constructions scolaires, en particulier la rénovation du bâtiment des Dents du Midi, le nouveau pavillon modulaire KIWI, la rénovation d'une partie du Collège 54, création de nouvelles installations sportives extérieures pour le site scolaire de la Planchette et les aménagements de la cour du site de la Grande Eau

COMMISSION DES SPORTS ET ANIMATIONS SPORTIVES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2018

BENEY	Roger	Représentant Cyclophile Aigle
BRELAZ	Pierre-Yves	
DEVAUD	Grégory	Municipal, Président
EMERY	Sylvie	Secrétaire
FAVRE	Alexandre	
GOMEZ	Frédéric	Représentant USLA
MUTTER	Olivier	Mandataire en charge du plan stratégique des sports
NIQUILLE	Laurent	Représentant des écoles
REY	Paul-Henri	Représentant CMC & Chablais Sport
SPINA	Joëlle	
VOUILLAMOZ	Yvan	Représentant USLA

ACTIVITÉS

La commission, mise en attente durant le premier semestre 2018, a été réactivée et recomposée dans la deuxième partie de l'année, avec pour fonction le pilotage de l'étude et de l'établissement du plan stratégique du sport de la ville d'Aigle, en lien avec le préavis N° 2018-13, validé par le Conseil communal dans sa séance du 29 juin 2018.

Elle a siégé 7 fois dans une composition délégative et 4 fois en séance plénière. Elle a traité du lancement du processus en lien avec l'établissement du plan stratégique du sport de la ville, et de concert avec le mandataire désigné par la Municipalité, la société Mutter Consulting. Les travaux se poursuivent durant le premier semestre 2019.

En ce qui concerne les demandes usuelles de soutien d'activités physiques et sportives, la Municipalité s'est chargée, dans l'intervalle et subsidiairement, de traiter ces demandes et d'y répondre. L'on peut citer, en particulier, les programmes « Urban training » et « pas de retraite pour ma santé » qui ont été directement valorisés par la Commune.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Rapport-préavis N° 2018-01 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Yves Delapierre (UDC) & consorts, déposé le 16 décembre 2016, relatif « À la très forte augmentation de l'abonnement annuel du Bus communal ».
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Rapport-préavis N° 2018-03 relatif la réponse aux postulats de M^{me} la Conseillère communale Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, intitulé « Un bus communal, pour qui ? Pour tous ? ».
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot n° 1 de la PPE « Le battoir », sis sur la parcelle N° 823, chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-05 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 1163 en zone – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N° 2018-06 relatif la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de création et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-09 relatif à un octroi de la bourgeoisie d'honneur d'Aigle.
- Préavis N° 2018-10 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2017 et aux comptes au 31 décembre 2017.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N° 2018-13 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabrice Cottier (PLR) & consorts, déposé le 7 mai 2015, relatif à « Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle »; demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports.
- Préavis N° 2018-14 du lundi 7 août 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette & aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2018-15 du lundi 1^{er} octobre 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron.
- Préavis N° 2018-16 du lundi 15 octobre 2018 relatif au budget 2019.
- Préavis N° 2018-17 du lundi 10 décembre 2018 relatif à la modification du règlement sur la vidéosurveillance.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2016-01 relatif à l'extension du réseau des eaux usées et au bouclage de la conduite d'eau potable aux Chemins des Cerisiers et de Marjolin.
- Préavis N° 2016-11 relatif au nouveau règlement du Service de défense incendie (SDIS).
- Préavis N° 2017-08 relatif à la modification du règlement de l'Entente intercommunale du «SDIS Chablais».
- Préavis N° 2017-11 relatif à la décoration et l'éclairage de Noël.
- Préavis N° 2017-15 relatif à l'adoption de la zone réservée «En Martinet».
- Rapport-préavis N° 2018-01 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Jean-Yves Delapierre (UDC) & consorts, déposé le 16 décembre 2016, relatif «À la très forte augmentation de l'abonnement annuel du Bus communal».
- Rapport-préavis N° 2018-03 relatif la réponse aux postulats de M^{me} la Conseillère communale Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, intitulé «Un bus communal, pour qui ? Pour tous ?».
- Préavis N° 2018-09 relatif à un octroi de la bourgeoisie d'honneur d'Aigle.
- Préavis N° 2018-10 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2017 et aux comptes au 31 décembre 2017.
- Préavis N° 2018-16 du lundi 15 octobre 2018 relatif au budget 2019.

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé «Histoire d'Aigle».
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-15 relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revouta – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-03 relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- Préavis N° 2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit «Les Glariers».
- Préavis N° 2015-09 relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1er étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-02 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- Préavis N° 2016-03 relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire & location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mêlée
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot N° 1 de la PPE « le battoir », sis sur la parcelle N° 823, chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-05 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 1163 en zone – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N° 2018-06 relatif la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville.
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N° 2018-13 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabrice Cottier (PLR) & consorts, déposé le 7 mai 2015, relatif à «Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle»; demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports.
- Préavis N° 2018-14 du lundi 7 août 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette & aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis 2018-15 du lundi 1^{er} octobre 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron.
- Préavis N° 2018-17 du lundi 10 décembre 2018 relatif à la modification du règlement sur la vidéosurveillance.

LA VIE AIGLONNE

RAPPORT DE GESTION 2018
LA VIE AIGLONNE

JUBILÉS

Le triplex Cosmopolis a fêté ses 10 ans en proposant des films gratuits et des animations tout au long du mois de juin.

Aigle Les Murailles fête ses 100 ans: un patrimoine incarné par le lézard vert devenu l'icône de la Maison Badoux. L'association entre ce vignoble et le lézard vert remonte au début du 19 siècle. La Maison Badoux accueille volontiers des élèves, des visiteurs, des vendangeurs d'ici ou d'ailleurs.

CULTURE ET ARTS

A l'occasion des 150 ans de la naissance du peintre F. Rouge, la ville d'Aigle a fait réaliser une bache en textile micro perforé, placardée contre l'une des façades de l'Hôtel de Ville depuis décembre dernier. Il s'agit d'un portrait de Mademoiselle Leyvraz, fille du propriétaire de la marque et de l'usine aiglonne du réputé apéritif «Bitter des Diablerets». La reproduction de 7 mètres sur 11 a pu être admirée en empruntant la rue Chevron sur le côté Est du bâtiment.

AILYOS, des œuvres en plein air poussant le spectateur à la contemplation et à la réflexion d'août à octobre d'Aigle en passant par Leysin et le Col des Mosses. Les artistes nous offrent des œuvres fantastiques tout en respectant la nature. Les créateurs sont Olivier Estoppey, Nicolas Vaudroz, Konstantin Evdvokimov et Antoine LPVD'A.



Frédéric Rouge
« Le retour des vendanges »
1934

© Collection d'art BCV et famille Rouge

URBANISME

L'EMS La Résidence s'agrandit. La construction d'une nouvelle aile a démarré. 38 nouvelles chambres individuelles seront construites portant à 76 lits la capacité de l'établissement. Avec un taux d'occupation de 99 %, la direction ne pouvait plus répondre à toutes les demandes d'hébergement à Aigle. Les résidents pourront emménager en 2019 dans la nouvelle annexe, tandis que l'ancien bâtiment sera totalement rénové, entraînant des travaux lourds. L'ensemble du complexe devrait s'achever vers 2020. Il y aura également 2 appartements protégés et une douzaine de places d'accueil temporaires. Le budget avoisine les 21.2 millions de francs.

Cinq ans après Aigle Centre 2020, le schéma directeur des espaces publics esquisse les pistes de développement du chef-lieu. Le principal désaccord de l'ancien projet portait sur le tracé de l'Aigle-Leysin. Aujourd'hui, tous les acteurs sont convaincus qu'il faut sortir ce train de la rue de la Gare. Le reste de la ville mérite qu'on s'en occupe. C'est ce que fait ce schéma directeur qui propose des solutions pour l'ensemble du centre-ville. Il faudra neuf à quinze ans pour que le nouveau tracé soit opérationnel. Le réaménagement doit se faire dans le respect du patrimoine bâti et du développement de notre ville. Des parkings seront aménagés en périphérie à moins de 200 m de la place du Marché, soit au Chevron, Sous le Bourg et aux Glariers.

Un crématorium en projet à Aigle. Il pourrait voir le jour au printemps 2019. Une coopérative se charge d'ériger et d'ouvrir ce crématoire, dénommé Centre funéraire Chablais – Riviera. L'investissement se monte à 2.1 millions et sera implanté dans le secteur des Iles à Aigle.

La Place du Marché d'Aigle deviendra une vraie place de village en offrant au chef-lieu du district un espace central, convivial sécurisé pour sa population et la mise en valeur de l'ancienne Maison de Ville inaugurée en septembre 2018.

COMMERCES, INDUSTRIES, INSTITUTS

La première présidente de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, la CVCI, est sur orbite ! Il s'agit de M^{me} Aude Pugin, née en 1974, fille d'André Pugin, ingénieur et patron d'APCO Technologie en ZI à Aigle. Ce n'est qu'en 2009 qu'elle rejoint APCO et son père en tant que cheffe des finances et RH. Depuis 2018, elle porte le titre de directrice générale. Loin du grand business, elle découvre une forme d'entreprise qui lui correspond mieux. Avec un actionnariat 100 % familial, elle investit là où c'est important. La 7^e halle est actuellement en construction, à deux pas du CMC, où seront produits des éléments des fusées européennes Ariane 6, lancées dès 2020, comme la coiffe des boosters. « Les femmes doivent oser se mettre en avant et s'investir davantage dans les fonctions dirigeantes afin d'être représentées partout » dit-elle. Ce qui ne l'empêche pas d'exercer sa fonction en tant que mère de 2 enfants, en cherchant à équilibrer vie professionnelle et privée.

Première dans le canton, un parking aux toits solaires voit le jour à Aigle. 1,8 millions de kilowattheures, c'est l'énergie que produira annuellement cette centrale, correspondant à la consommation de 500 ménages. La centrale solaire offre ombre aux automobilistes et lumière aux magasins. Une belle réussite écologique.

Après 137 ans à Aigle, les sœurs de Sainte-Clotilde font leurs adieux et s'en vont à Paris. En 1881, un nouveau pensionnat ouvre ses portes, dans les murs de Mon-Séjour, l'internat accueille des filles de bonnes familles. C'est une éducation stricte et religieuse que les sœurs transmettent aux jeunes filles. A la vente du bâtiment à la Commune, l'internat n'existe plus, puis l'école devient mixte en 1992 et ferme en 1999. A cette époque-là, il ne reste que 5 religieuses.



Vue aérienne d'Aigle.

© Gilles Piot

MOBILITÉ

Depuis qu'Aigle est incluse dans la communauté tarifaire Mobilis, le prix de l'abonnement du bus communal a fortement augmenté. Pour donner suite à un postulat, la Municipalité obtient une zone unique pour son territoire. La fixation des prix pour le bus communal n'est pas du ressort de la commune ni celui de l'exploitant, les TPC, mais bien de Mobilis. Un geste supplémentaire pour les enfants et les adultes modestes devrait être fait. Dès 2019, la commune prendra en charge le 20 % du prix de l'abonnement annuel du bus communal dans la zone Mobilis 80.

Aigle embraye la première vitesse du futur bus d'agglo. Les élus ont dit oui au concept de nouvelles lignes prévues dès décembre prochain. Il desservira non seulement les centres urbains mais aussi les zones périphériques et répondra aux attentes de nos habitants nous assure F. Borloz, Syndic. Le Conseil communal a donné son accord de principe au nouveau concept de bus qui couvrira l'agglomération chablaisienne et qui sera assortie d'une inscription au budget de la Ville d'un montant annuel de Fr. 730 000. Les élus aiglons étaient les premiers à s'exprimer officiellement sur cet objet. La Municipalité avait choisi cette voie pour répondre à un postulat demandant notamment de créer une deuxième ligne de bus communale. Une première reliera la place du Marché à la Mêlée via le Molage et la Planchette avec une cadence à la demi-heure, la seconde se fauilera de la place du Marché à la Mêlée via Sous-Gare, avec également une cadence à la demi-heure. Il pourrait aussi varier selon le principe de «bus à la demande». Le nouveau bus d'agglo, exploité par les TPC sera mis en place de façon coordonnée avec le développement urbain. Le réseau de bus régional en cours de réorganisation notamment autour du site de l'Hôpital Riviera-Chablais et avec le réseau ferroviaire. 9 décembre 2018, ça y est ! Les bus sont en route et sillonnent les rues. C'est une révolution : bus «à la demande» et «à horaires fixes».

Bus scolaire : grands soucis, parents fâchés, arrêts déplacés, une mise en place pas simple et même compliquée. La Municipalité et les TPC ont quelques difficultés à mettre en place ce nouveau système. Des parents s'associent et se manifestent en liant la presse à leur mécontentement.

MANIFESTATIONS

La Municipalité a proposé un concert gratuit avec Patrick Juvet pour les Aînés, lors du Festival Aigl'in Music.

Le château s'est offert une explosion de bulles pour son premier festival de BD les 17 et 18 mars. 5 acteurs de la troupe aiglonne du théâtre Waouw ont mis en scène le monde de Turf, les personnages de «la Nef des fous». Cet auteur n'a pas arrêté de dédicacer cette célèbre série. Il en a profité également pour exposer 42 planches inédites. Les écoles d'Aigle ont été associées à cet événement. Un concours a été organisé et les créations des enfants ont été exposées lors de ce festival. Le château a compté ce week-end plus de 1'700 visiteurs.

La 8^e Fugue chablaisienne avec 12'000 participants, sous le thème de l'écologie, a eu lieu le 17 juin. Onze aires d'animation jalonnées sur un parcours de 42 km. Ces aires étaient équipées d'éco-points fournis par une société de recyclage. La SATOM était également présente avec des ateliers de sensibilisation. Chasse aux déchets, pêche à la ligne et visite de la ferme Gerber avec sa lombriculture qui transforme le fumier de ferme en engrais organique et en terreau.

Fête du 1^{er} août sur la place des Glariers, temps caniculaire et feux privés interdits, exposition de voitures, concerts, poèmes, cortège, ateliers et discours officiels, avec à l'honneur M. Sébastien Buemi au micro.

Du 3 au 18 août AIGLE BEACH, la Place du Marché se transforme en un cadre idyllique aux allures de plage pendant 15 jours, beach-volley, pistes de pétanque, bar sont ouverts à tous. Fin des festivités en disco Silent Party qui emporte un franc succès et une joie du voisinage.

Le Centre Mondial du Cyclisme ouvre ses portes gratuitement avec des visites chaque mercredi du 4 juillet au 29 août 2018, à 10h, sans réservation.

THE MUD DAY Edition 3, aux Glariers. Ce ne sont pas moins de 22 obstacles d'eau, de glace et même d'électricité à franchir sur un terrain très souvent boueux répartis sur 13 km de course que doivent affronter les quelques 5'000 participants. L'événement s'associe à un partenaire caritatif, Medair, spécialisée dans l'aide humanitaire d'urgence. Pendant l'espace d'un mois, le terrain des Glariers est transformé en Fan Zone où les matchs de la « FIFA World Cup » sont retransmis sur un écran géant de 20 m² ! De nombreuses animations et divers jeux pour les enfants sont mis en place en cette période footballistique.



Les organisateurs de la 1^{ère} édition du Festival BD au Château.

MANIFESTATIONS

Durant deux week-ends en août, c'est la Fête médiévale au Château d'Aigle! 300 figurants et une dizaine de compagnies invitées offrent au visiteurs bouffons, conteurs, artisans, pièces de théâtre, farces, spectacles et conférences autour de la fauconnerie ou de l'architecture, en plus du marché médiéval.

15^e édition du Festival Trottinette, programme 100% suisse et qui s'élargit aux préados.

Bradivostok est le thème de la 83^e édition de la Braderie d'Aigle. Un luna park, 4 scènes avec des styles musicaux panachés et un thème provocateur pour accueillir 50'000 personnes.

La fête du raisin est née. C'est le nouveau marché d'Aigle-Cité à fin septembre. Produits locaux et convivialité.

5^e Salon des thérapies naturelles au Centre mondial du cyclisme, santé et soigné par les plantes, développement personnel, thérapies manuelles ou alternatives, ésotérisme, énergétique. 150 exposants et 80 conférences prévues. Plusieurs invités sont attendus dont le vaudois Caryl Cantin, médium.

La 1^{ère} Oktoberfest d'Aigle est organisée. Sans jouer sur les dates, elle a lieu du 16 au 18 novembre. Bière, choucroute sont au rendez-vous.

Comme chaque année, le 1^{er} week-end de décembre voit défiler les coureurs de la 10^e Edition de la course à pied « A travers Aigle ».

DIVERS

Vendredi 12 janvier, l'Office de la Population comptait son 10'000^e habitant avec la naissance d'Arthur Fontaine. La Municipalité a été reçue au domicile de la famille Fontaine afin d'honorer le petit dernier. Bien qu'Aigle soit reconnue depuis 2015 par la Confédération en tant que ville, le chiffre 10'000 a son importance du point de vue statistique, puisqu'il est souvent utilisé pour déterminer le seuil à partir duquel une localité atteint ce statut. Le Conseil d'Etat ayant décidé d'harmoniser sa pratique avec celle de l'OFPOP, le décompte de la population résidente permanente se base dorénavant sur un nouveau calcul. Elle inclut désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et les personnes en cours de procédure d'asile depuis plus d'une année. Sur l'ensemble du canton, cette harmonisation a modifié l'effectif à la hausse avec un total de 7'800 résidents vaudois supplémentaires.

Fin septembre, se produit un accident de vélo pas banal: Monsieur le Syndic, Frédéric Borloz chute violemment à cause d'un chat. Résultat: 12 fractures aux côtes, à la clavicule et à une omoplate et 10 jours d'hospitalisation.

AUTORITÉS AIGLONNES

Des 3 candidats en lice pour le 2^e tour de la complémentaire à la Municipalité, l'indépendant Jean-Luc Duroux l'a remporté et succédera au municipal démissionnaire Piero Ruggiero. Son premier objectif sera de calmer les tensions et les polarisations politiques. Avec son élection, le PS ne sera plus représenté à la Municipalité, ce qui n'est plus arrivé depuis 1981. La Municipalité n'oubliera pas pour autant les citoyens dans le besoin. M. Duroux a siégé au Conseil communal durant 25 ans et l'a même présidé. Sa fille Marie-Luce Duroux a fait partie de l'Exécutif de 2006 à 2011, avec le parti Alternatives.

Le syndic Frédéric Borloz quitte la tête du PLR Vaud après six ans. Il cède sa place à l'avocat et membre du Grand Conseil depuis dix ans Marc-Olivier Buffat. Seul candidat en lice, le Lausannois a été élu par acclamation.

FINANCES

Coûts policiers: selon le rapport de la Cour des Comptes, l'EPOC (Aigle, Bex et Ollon) aurait passé de 2013 à 2016 de 5.5 mios à 6.3 mios, avec 51 policiers, 6 assistants de sécurité publique et 6 collaborateurs civils. Le coût total de la sécurité dans le canton de Vaud s'élevait à 406 mios en 2015. Depuis la réforme policière en 2012, les prestations se sont améliorées mais les coûts de la sécurité ont grimpé de 15 %. En plus de leurs propres charges, les communes ayant leur police doivent participer au pot commun cantonal. Finalement, personne n'est satisfait.

Le Conseil communal a libéré 250 000 francs supplémentaires pour la rénovation de l'ancienne Maison de Ville, aux 4.7 millions déjà investis.

1.6 mios d'infrastructures sportives de plein air de qualité d'abord à la Planchette et ensuite aux Glariers. Déjà capitale mondiale du vélo avec le siège de l'UCI et le Centre mondial du Cyclisme, Aigle va offrir aux élèves et à la population une grande aire multisports de 1260 m² avec, à côté, un terrain de foot synthétique de 375 m², des couloirs de saut en longueur avec bac de sable, des corridors de vitesse de 50 m, des instruments de fitness urbain, autres équipements et mobilier font partie des desseins municipaux.

La Municipalité s'investit et signe la charte pour l'égalité salariale lancée par le Département fédéral de l'intérieur et s'engage à sensibiliser sur l'égalité entre femmes et hommes. La Commune rejoint les 45 communes et 14 cantons qui ont déjà adhéré à cette charte.

300 000 francs ont été dépensés en 2016 et en 2017 pour instruire des cas initiés par des conseillers communaux. On parle ici de frais d'avocat, justice, acte juridiques, temps consacré par les employés communaux et de la Municipalité pour étudier les dossiers.

La RIE III provoque des inquiétudes aux Municipalités et pour compenser la baisse fiscale certaines collectivités demanderont un effort financier à leurs contribuables. Aigle reste optimiste et met l'accent sur la promotion économique et l'assistance au développement des entreprises en place.

VIGNES

Aigle a décroché le dimanche 13 mai en Chine, l'organisation du Concours mondial de Bruxelles 2019. Une première en Suisse. Sur les coups de midi, au Beijing Nirvana Resort Hotel, le maire du district de Haïdian à Pékin, a remis solennellement le verre officiel du Concours mondial de Bruxelles à notre Syndic, F. Borloz. De plus, Le Petit Vignoble 2015 de la Maison Badoux a décroché la médaille d'or de ce prestigieux concours. Pour son directeur Daniel Dufaux, c'est une consécration et une immense fierté. La 26^e édition du CMB se déroulera donc du 2 au 5 mai 2019 au CMC à Aigle. Président des vignerons suisses, F. Borloz a fait part de sa grande satisfaction. C'est une grande émotion également partagée par l'ambassadeur de Suisse en Chine, Jean-Jacques de Dardel. Ce concours est l'occasion de faire découvrir, d'échanger et de partager le travail des vignerons du monde entier. Il est un trait d'union entre consommateurs et producteurs et contribue à mieux faire connaître la viticulture. Il nous permettra de mettre en valeur notre petit pays et notre petite production, mais grande par la qualité de ses vins a déclamé le syndic. De plus. Cette manifestation est agendée juste avant la Fête des Vignerons à Vevey. Dégustateurs, organisateurs et journalistes seront logés à Aigle et Leysin, soit environ 1'200 nuitées.

La 7^e édition du Mondial du Chasselas s'est déroulée les 29 et 30 juin au Château. Le titre de Champion du monde a été décerné au Mont sur Rolle avec La Montoise Esprit Terroir 2017, de la Cave de la Côte. Cette coopérative sise à Tolochenaz devient la 1^{ère} entreprise à remporter pour la 2^e fois ce prix prestigieux après son triomphe en 2016 avec le Morges Vieilles Vignes 2015. Toutefois la meilleure note du concours, malgré ses 94,3 points revient au Château de Châtagneréaz 1998, 1^{er} Grand Cru de Mont-sur-Rolle, le plus ancien millésime primé, qui affiche un impressionnant 97,2 points. Le lauréat de la catégorie Vieux Millésimes s'adjuge aussi deux prix spéciaux: le meilleur classement toutes catégories et le meilleur vin vaudois classé. La compétition entre Vaudois a été féroce puisque le canton remporte une autre catégorie, celle des vins doux grâce au Dézaley Récolte Choisie 2016 de Patrick Fonjallaz. Ce palmarès cache une très belle performance d'ensemble des fendants valaisans qui se classent deuxième: fendant Ravanay de Christian Crittin, trophée du Meilleur vin valaisan/quatrième: fendant Soleil du Valais, meilleur vin produit à plus de 15'000 bouteilles, cinquième et dixième de la catégorie principale.

VIGNES

Enfin, le coup de cœur de la Presse revient à une cuvée encore largement méconnue : le Clos des Barbettes 2017 des Frères Gudet à Perroy. Au total, ce concours a récompensé 215 vins sur les 820 inscrits. 17 médailles d'or ont été attribuées. Une centaine de bouteilles allemandes, françaises, hongroises, américaines ont pris part à ce Mondial. Les Allemands se distinguent avec leur catégorie « vinification spéciale » et « swing », vins plus légers et moins alcoolisés raflant les premiers prix.

SPORTS

Le 17 juin, Toyota et Sébastien Buemi s'imposent enfin au Mans ! Associé à Fernando Alonso, notre champion a enfin décroché son Graal automobile. Une victoire méritée qui compense la poisse de 2016. A 29 ans, il a disputé 55 Grands Prix de formule 1 avant de passer à l'endurance tout en restant pilote essayeur de l'équipe Red Bull. En 2014, il remporte le titre mondial d'endurance avant de devenir champion de formule E à la fin de la saison 2015-2016. Ce triomphe au Mans chapeaute ce parcours et constitue sans doute son plus bel accomplissement.

Cyclisme, le pistard vaudois Gaël Suter explique pourquoi à 26 ans, il décide de mettre un terme abrupt à sa brillante carrière et reste comme employé à l'UCI.

Un comité valdo-valaisanne, regroupant les villes d'Aigle et de Martigny, s'est vu attribuer l'édition 2020 des Mondiaux sur route 2020 par l'UCI. Tous les départs se feront depuis Aigle.

PATRIMOINE

L'hôtel restaurant le Café Suisse, centenaire va être démolli au profit d'une résidence. Le bâtiment construit en 1866 aura connu beaucoup de drames et de belles anecdotes. Sortira à sa place de terre Le Suisse Ressort, résidence de 62 logements avec un parking et un restaurant.



Les jeunes d'ISProd organisent des jam sessions.

© Gilles Piot

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre.
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services.
- Tendrer à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le secrétariat municipal comprend, les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique et communication, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Il implique au secrétariat municipal de gérer les réservations des différentes salles (gym et autres), des refuges, et du matériel communal.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). Une centaine de demandes POCAMA (96 en 2017) et pas moins de 700 demandes de réservations ont été traitées durant l'année 2018 dont 657 ont été confirmées.

Le secrétariat municipal se charge également de la coordination et des réservations des manifestations ayant lieu sur le territoire communal, à savoir plus de 130 manifestations publiques pour l'année écoulée. On relèvera, entre autre:

- Le festival **BD au Château**, une première qui fût un succès
- Le **Rallye du Chablais** fidèle depuis 3 ans
- La 5^e édition du festival **Aigl'in Music** avec Patrick Juvet
- **Fan Zone Mondial 2018**, une 1^{ère} à Aigle et qui remporta un franc succès
- La **Fugue Chablaisienne** avec l'aire des TPC animée par nos sociétés locales
- Le Parc cinétique **Spirale**, nouveau à Aigle
- Le très prisé **Mondial du Chasselas**
- La traditionnelle **Fête des Couleurs**
- Le **Meeting US Car** avec ses véhicules les plus rutilent
- La boueuse **MUD DAY**
- Le **Festival Trottinette**
- La spectaculaire course de cyclocross **EKZ cross**
- L'**Oktober Fest**, une 1^{ère} très sollicitée
- La **course à travers Aigle** pour les plus sportifs
- Le **Marché de Noël**

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

De plus la commune organise et met en place les manifestations suivantes:

- **La réception des Jubilaires de la Commune**
Généralement au mois de mars, la Municipalité invite les nonagénaires et les couples fêtant leurs 50 ans de mariage, leurs 60 ans et leurs 65 ans et plus. Chaque année, se sont entre 80 et 90 personnes qui partagent un repas convivial et fort apprécié avec nous autorités.
- **L'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens (jeunes ayant atteint leur majorité civique) et des nouveaux bourgeois (naturalisés)**
Depuis cette année, ces trois événements ont été fondus en une seule grande manifestation, organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales (USLA). C'est l'occasion pour ces nouveaux aiglons de faire connaissance ou de redécouvrir leurs autorités, ainsi que celles et ceux qui animent Aigle.
- **Le 1^{er} août**, avec son cortège, sa partie officielle et surtout sa partie festive.
- **La sortie des aînés**
Cette année, nos aînés ont eu l'occasion d'assister au concert de Patrick Juvet qui se produisait pour la 1^{ère} fois à Aigle.



Concert de Patrick Juvet au Festival Aigl'In Music 2018
© Gilles Piot

RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DE LA DIVISION

La division est composée d'une personne à 90% et de l'aide sporadique de l'apprenti/e employé/e de commerce, dévolue au secrétariat municipal.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les tâches principales de la division des ressources humaines sont:

- Le recrutement
- La gestion administrative des ressources humaines
- La gestion de conflits
- L'organisation de la formation des collaborateurs
- La communication interne
- La santé et sécurité au travail conjointement avec le Délégué
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal
- La gestion du temps de travail
- Le suivi des apprentis et stagiaires MPC

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 69 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

La division a répondu à 101 postulations spontanées (tout type d'emploi).

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité.

La Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte, à ce jour, 4 apprenti/es employé/es de commerce et deux apprentis forestier-bûcherons.

A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 47,5 ans (47,64 en 2017).

L'ancienneté moyenne s'élève à 11,5 ans (11,66 en 2017).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein	Temps partiel	Total en EPT
Administration générale	3	4	5,70
Finances	2	–	2,00
Urbanisme	1	3	2,90
Infrastructures	6	1	6,50
Bâtiments	8	9	12,55
Domaines et économie (forêts)	4	–	4
Tourisme et culture	–	2	1,60
Sécurité professionnelle	1	1	1,90
Voirie et travaux	20	2	21,10
Sécurité publique	–	7	3,65
Total	45	29	61,90

Le personnel communal auxiliaire et les apprentis ne sont pas compris dans cette statistique.

Durant l'année 2018, la ville a engagé :

- en Contrat de durée indéterminé, 7 nouveaux collaborateurs dont une femme
- en Contrat de durée déterminée, 3 nouveaux collaborateurs dont 2 femmes

Elle a enregistré :

- Le départ d'une collaboratrice
- Le départ en retraite de 4 collaborateur, dont 2 femmes

JUBILAIRES

- 4 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité
- 1 collaboratrice a fêté 10 ans d'activité
- 2 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité
- 2 collaborateurs ont fêté 20 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 30 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 35 ans d'activité

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0.8 EPT.

Un 0.1 EPT supplémentaire a été accordé pour la mise en place d'une gestion électronique de documents.

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 82 ordinateurs
- 22 systèmes d'impression
- 20 serveurs physique et virtuels
- 77 comptes de messageries (sans alias)

GED

SOCLE TECHNIQUE

Le nouveau serveur physique et tous les serveurs virtuels ont été déployés au début de l'année 2018. Les bases de données et les nombreux programmes et services de la GED ont été installés sur cette infrastructure et une procédure de sauvegarde a été mise en place.

OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population a été le premier service à bénéficier de la GED dans leurs processus métier. Depuis juin 2018, le service de la population numérise tous les nouveaux documents et a mis en place une procédure pour la reprise des documents existants. Au 31 décembre 2018, ce sont 13'571 documents qui ont été numérisés et classifiés dans la GED, facilitant grandement les recherches.

PLAN DE CLASSEMENT

Une formation au logiciel Archiclass a été suivie par l'archiviste et le responsable informatique afin de modéliser le plan de classement de l'administration.

CARTES CFF

Le système de réservation en ligne des cartes journalières CFF donne entière satisfaction. Durant l'année 2018, 88,92% des cartes journalières ont été vendues, c'est 6% de moins qu'en 2017.

DIVISION INFORMATIQUE

UNIFORMISATION DES MODÈLES ET SIGNATURE

Les modèles de documents ont été tous revus pour adopter une charte graphique unique. Les signatures des messages électronique ont subi le même sort.

DÉMÉNAGEMENTS

Plusieurs déménagements ont eu lieu courant 2018.

OFFICE DE LA POPULATION

Le temps de la transformation des locaux usuels, l'office a été déplacée à la place du Marché 4. La difficulté fut de recréer le réseau et ses VLAN dans ce site distant. Des solutions ont été trouvées pour recréer l'environnement informatique malgré quelques difficultés techniques.

SALLE DE MUNICIPALITÉ

La salle de réception de la Municipalité fut aménagée pour que les séances puissent s'y dérouler le temps que les transformations de la salle usuelle soient finies.

ASSURANCES SOCIALES

Les bureaux des assurances sociales ont été réaménagés à la suite d'un changement de mobilier.

ANCIENNE MAISON DE VILLE

Les locaux de ce bâtiment entièrement rénové ont été équipés de Wifi pour les visiteurs, d'une TV tactile à la salle Chevron et de postes de travail pour les collaborateurs.

AVRIC

La réunion de mars de l'association des responsables de l'informatique des communes s'est tenue à Aigle. L'association traite principalement des projets canton-communes, mais aussi de toute problématique inhérente aux communes.

SERVEUR

Plusieurs disques du serveur hébergeant les applications communales ont crashé, mettant en défaut la protection RAID qui consiste à ce que chaque donnée écrite le soit sur deux disques. Cependant le système de sauvegarde journalier a pu être utilisé pour restaurer tous les serveurs virtualisés une fois le matériel remplacé. Il n'y a eu aucune perte de données.

DEEPPSEARCH

Un nouveau module de recherche dans le site Aigle.ch, développé par l'entreprise Quicksite à Vevey, a été testé par le service informatique et le service communication. Il remplace ainsi le moteur Google.

WIFI

Le wifi de la caserne du SDIS Chablais a été entièrement changé pour répondre aux normes imposées par l'ECA pour son système de tablettes embarquées dans les véhicules.

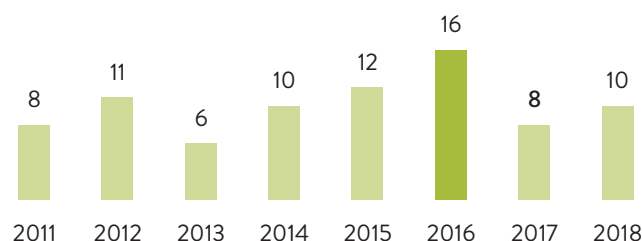
SECURITÉ

Sur le terrain de la cybercriminalité, l'année 2018 a plutôt vu des menaces ciblées sur les cryptomonnaies. Toutefois, malwarebyte dans son rapport annuel a constaté une augmentation de 100% de l'activité des chevaux de Troie, des portes dérobées et des logiciels espions dans les entreprises. Le vol de données, lui seul, a augmenté de 133% toujours d'après le même rapport. Plus que jamais, ce sont donc les entreprises qui sont visées.

Le réseau informatique de la commune d'Aigle n'a pourtant connu aucun incident durant la période 2018. Le pare-feu mis en place en mars 2016 donne entière satisfaction dans son rôle de filtre des données.

La division informatique informe aussi régulièrement les utilisateurs des postes de travail des bonnes pratiques et des dangers, car malgré toutes les mesures techniques de protection mises en place, les utilisateurs forment le premier rempart contre ces menaces. (social engineering, malware, virus, worm, trojan. Spam, phishing, etc.)

ACHATS POSTES DE TRAVAIL



COMMUNICATION

UN 10'000^e HABITANT

Le début de l'année 2018 a été marqué par l'arrivée du dix-millième habitant d'Aigle. La Municipalité a eu l'honneur de remettre un diplôme et des cadeaux aux parents du petit Arthur Fontaine qui a vu le jour le 13 décembre à Aigle.

C'est également à cette même date que la Commune a été informée par le Canton des nouveaux résultats pour la statistique de la population résidente. La naissance de ce petit citoyen suisse a donc coïncidé avec le cap du dix-millième résident aiglon et la communication a été faite aux médias. Cet événement trouve son origine dans la décision du Conseil d'Etat vaudois qui a voulu harmoniser sa pratique sur celle de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le décompte de la population résidente permanente se base dorénavant sur un nouveau concept: la statistique annuelle de la population inclut désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et les personnes en cours de procédure d'asile depuis plus d'une année.

UN 8^e BOURGEOIS D'HONNEUR

La Municipalité a également voulu distinguer le résident aiglon et pilote de F1 et Formule E Sébastien Buemi. Avec l'accord du conseil communal, elle lui a remis la bourgeoisie d'honneur le 1^{er} août, en public lors de la Fête nationale.

Par ce titre, la Municipalité complète la liste honorifique qui a commencé en 1943 et décerné aux personnalités suivantes:

- Gustave Doret (1866-1943)
Compositeur et chef d'orchestre
- Frédéric Rouge (1887-1943)
Peintre
- Eugène Bonnard (1866-1957)
Avocat et Syndic d'Aigle
- Alphonse Mex (1888-1980)
Ecrivain et Poète
- Henri Badoux (1909-1997)
Viticulteur, Conseiller national et Fondateur de la confrérie du Guillon
- Paul Anex (1920-1997)
Médecin, Fondateur de l'association pour le Château d'Aigle et Créateur du Musée du de la vigne et du vin
- Pascal Richard (1964)
Coureur cycliste, Champion olympique 1996, Champion du monde de cyclo-cross 1988

UNE ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Sur le plan des autorités, la communication a largement suivi l'organisation d'une élection complémentaire, permettant à la Municipalité de siéger au complet avec l'arrivée de Jean-Luc Duroux. Par la même occasion, la presse était informée de la nouvelle répartition des dicastères pour la législature en cours (2016–2021).

UN PLUS EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE

La communication a aussi accompagné le déploiement des carports solaires sur le parking du MMM Chablais Centre Aigle qui s'est effectué en octobre. La construction de cette installation pionnière sur sol vaudois a été saluée par la Municipalité d'Aigle. Les co-partenaires du projet, Romande Energie et Migros Vaud assurent ainsi une production d'énergie solaire grâce aux 9'487 m² de panneaux solaires, soit 1,8 million de kilowattheures par an, dont plus de 60% seront directement consommés par le centre commercial.

L'URBANISME EN POINT DE MIRE

Un soin tout particulier a été apporté en termes de communication aux diverses étapes nécessitées par le réaménagement urbain du périmètre de la Place du Marché, dans le sens du schéma directeur adopté au printemps par le conseil communal. Les informations régulières ont traité du projet d'agrandissement du Parking Chevron et de la mise en place des zones 30 à l'enseigne d'« Aigle lève le pied ».

COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

STATISTIQUES 2018

- 21 communiqués envoyés aux médias
- 7 conférences de presse dont 1 au niveau régional et chablaisien concernant la consultation sur l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030–2035 et le prolongement de la ligne Aigle–Leysin

CULTURE

INAUGURATION DE L'ESPACE GRAFFENRIED

2018 rime avec l'inauguration de l'Ancienne Maison de Ville rénovée et l'ouverture de l'Espace Graffenried dédié aux expositions d'œuvres d'art. Le 8 septembre, quelque 200 participants ont eu le plaisir d'assister à l'inauguration de cet écrin, situé dans un bâtiment du XVI^e pour lequel un important chantier de rénovation s'est déroulé sur deux ans.

Invités par la déléguée à la communication et à la culture, les médias n'ont pas manqué l'ouverture de l'Espace Graffenried, le nouveau lieu culturel consacré à l'exposition d'œuvres d'art géré par la Commune. Le vernissage des deux premières expositions, « De la vigne à la cime » (Frédéric Rouge, François Birbaum et Marie-Joseph Orgiazzi dans les collections de la Commune) ainsi que « Les hommes tombés » (Olivier Estoppey), se sont déroulés conjointement lors de la journée inaugurale du 8 septembre.

L'Espace Graffenried permet de combler un certain retard pris par la Commune en matière d'offre culturelle. Une chargée d'exposition a été engagée pour assurer la dynamique du lieu et assurer pleinement le rythme d'expositions, soit 2 grandes expositions annuelles orientées sur des expressions institutionnelles à l'étage ainsi que 4 expositions trimestrielles dans la petite salle du rez, centrée sur une ligne résolument contemporaine. Un programme d'actions de médiation culturelle, visant les écoliers, les migrants, les seniors et les habitants a démarré avec succès, sous formes d'ateliers et de visites commentées gratuites.

STATISTIQUES

- 759 visiteurs se sont rendus à l'Espace Graffenried, dès son ouverture en septembre. Cela représente une moyenne de 12 visiteurs/jour sur les 63 jours ouverts en 2018.
- 18 actions de médiations culturelles se sont déroulées à l'Espace Graffenried ou lors de visites d'ateliers d'artistes entre octobre et décembre 2018.



Conférence Presse pour l'inauguration de l'Espace Graffenried.
© Corinne Moesching

CULTURE

PARC SPIRALE

La Municipalité a largement soutenu le 1^{er} «Parc cinématique» de Suisse qui s'est installé dans le parc de l'Aiglon entre le 15 juin et le 16 septembre. Ouvert gratuitement au public, il offrait la découverte de 4 œuvres spécifiques et représentatives de cet art du mouvement réalisées par des artistes romands, «Orbite» de Raoul Thonney, «Fontaine» de René Progin, «Phare» de Dominique Andreae et le «Chablais Scope» de Pascal Bettex.

Les visiteurs ont pu bénéficier d'un accueil les mercredis après-midi, les samedis et dimanches. Deux des œuvres ont été acquises par la Commune: «Orbite» sera installée dans la cour du collège Michel-Mayor et la Fontaine de l'émule de Jean Tinguely, René Progin se dressera probablement vers la place Alphonse-Mex

APÉRITIF CULTURE ET GUICHET CULTURE

La deuxième édition de la rencontre, organisée par la Municipalité et la commission culturelle, et conviant les artistes et acteurs locaux afin d'échanger sur les projets en cours et les modalités de soutien à la culture, a rencontré un bel écho le 18 décembre. À cette occasion, le projet du guichet culture en ligne a été présenté. Ce module permet à chaque organisateur d'un projet culturel de pouvoir effectuer sa demande de subvention en ligne sur le site de la commune www.aigle.ch/guichet-culture.

Ce nouveau guichet culture a l'avantage de simplifier également le travail de la commission culturelle et d'accélérer le traitement des demandes. À l'avenir, les acteurs culturels sont invités à emprunter exclusivement ce guichet dans le cadre de leur demande de soutien financier.



Les sculpteurs Pascal Bettex, Raoul Thonney, Dominique Andreae et René Progin.

© Gilles Piot

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle.

En 2018, ce sont près de 10 prospects (contre 16 en 2017) qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Aigle Région, SPECo, DEV, etc.).

Dans ce contexte, malgré les nombreux projets en cours et les promesses de vente signées, aucune parcelle communale n'a été vendue en 2018. Cela s'explique notamment par la complexité de certains dossiers et par le fait qu'un important travail d'équipement des terrains et de cadastration a été réalisé durant l'année. Comme chaque année diverses emprises destinées au domaine public ont également été signées.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce service a vu le jour le 1^{er} janvier 2012 et a pour but de s'occuper de la santé et la sécurité au travail (MSST), de l'inspectorat des chantiers et ceci également sur 11 autres communes, de la protection incendie, de la police des constructions (depuis avril 2016) ainsi que pour la Commune de Lavey-Morcles (depuis septembre 2016), la délivrance des déclarations de conformité pour attribution des plaques de garage ainsi que de la représentation du Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et le contrôle des locaux lors de demande de licence à la Police du commerce. Cette dernière préside la commission de salubrité (Aigle, Yverne et Corbeyrier), la Commission de Sécurité Interne et la Commission Communale de Prévention Incendie.

La priorité de l'année 2018 a été la réorganisation et la bonne marche du service de la police des constructions. Il s'occupe également du plan canicule. Il répond à environ plus de 3'000 appels téléphoniques pour des renseignements. Il occupe une personne à 100%.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST ». Cette dernière relève du droit public.

L'objectif de la directive MSST est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

Cette directive se décline en 10 points:

1. Principes directeurs, objectifs en matière de sécurité
Incontournable pour poursuivre la démarche
2. Organisation de la sécurité
Règle les tâches et les compétences
3. Formation, instruction, information
Elles rendent apte à agir correctement
4. Règle de sécurité
Elles fixent la ligne de conduite
5. Détermination des dangers, évaluation des risques
Elles montrent où cela peut devenir dangereux
6. Planification et réalisation des mesures
Elles éliminent ou réduisent les dangers
7. Organisation en cas d'urgence
Elle aide à réduire le dommage au minimum
8. Participation
Elle fait des personnes concernées des participants
9. Protection de la santé
Elle est souvent négligée, mais elle est néanmoins importante
10. Contrôle, audit
Permet de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il est noté que cette année nous avons répété la campagne contre la grippe et la gastro pour le personnel car une petite régression des absences a été constatée.

Le **Comité de sécurité interne** est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont:

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail
- Promouvoir la prévention des accidents
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail
- Donner les orientations annuelles

Il s'est réuni 2 fois en 2018. Les objectifs suivants ont été définis lors des séances:

- La formation du personnel
- La diminution des absences dues aux maladies
- Le défibrillateur
- La grippe

AUTRES

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

INSPECTORAT DES CHANTIERS

ORGANES DE CONTRÔLE

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités.

Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2018, 66 visites de chantiers ont été effectuées selon le tableau suivant:

Commune	2017	2018
Aigle	39	54
Bex	3	4
Lavey-Morcles	1	1
Gryon	0	1
Ollon	3	1
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yverne	2	2
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	0	3

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une vingtaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs et la prévention routière.

Un contrôle de certaines places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

COMMISSION COMMUNALE DE PRÉVENTION INCENDIE

Cette commission est composée de la cheffe du service du patrimoine bâti et environnement urbain, du commandant des pompiers ainsi que du chargé de sécurité. Elle a pour but de prévenir les dangers afin de limiter les incendies et/ou de traiter les dossiers qui lui sont soumis. Elle s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2018.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Saharaoui, Président, du Docteur Bernard Le Denmat, Médecin et de M Déglise, Spécialiste des constructions.

Elle a été sollicitée 2 fois. Les problèmes ont été résolus par téléphone avec les gérances sans aucun déplacement.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yvorne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.



L'association AMIS invite les jeunes à ramasser les déchets.

© Gilles Piot

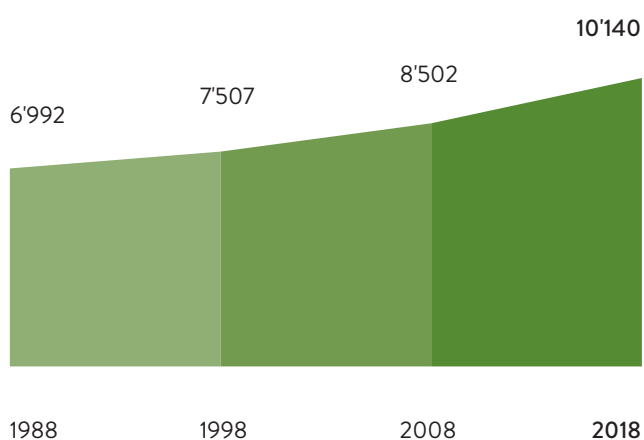
OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2018
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 951 arrivées et 965 départs en 2018.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2018, a permis de dénombrer 10'140 habitants, soit une diminution de 9 personnes par rapport à 2017. Cette diminution s'explique par le fait qu'un immeuble d'assez grande importance a été quasiment vidé pour cause de rénovation. Par ailleurs, la plupart des immeubles en construction ne seront habitables qu'à partir de 2019.

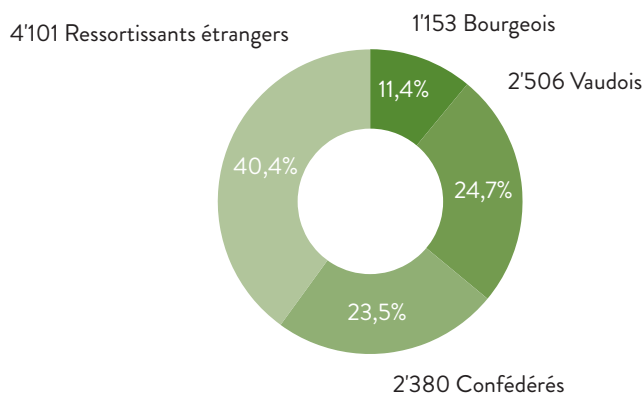
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 30 ANS



RÉPARTITION DES HABITANTS

1'153	Bourgeois
+ 2'506	Vaudois
+ 2'380	Confédérés
6'039	Habitants (population suisse)
+ 4'101	Ressortissants étrangers

10'140 Total de la population aiglonne



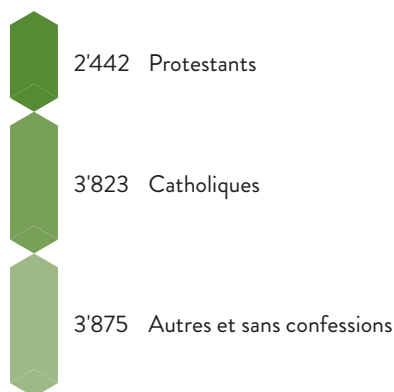
RÉPARTITION DES CONFESSIONS

Le nombre de ménages est passé de 4'460 en 2017 à 4'480 en 2018.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

Ont été enregistrés:

	2018	2017
Naissances suisses	54	62
Naissances étrangères	49	64
Mariages	66	64
Décès	93	82
Divorces	23	31
Ménages	4'480	4'460
Naturalisations	90	129



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2018, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	73
Annuelles (Permis B)	632
Établissements (Permis C)	1'107
Courte durée (Permis L)	44
Frontaliers (Permis G)	126
Certificats d'hébergement	36
Permis N + F	302
Refus	9
Total	2'329

D'autre part, il a été transmis 2'406 cas à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4,5% de la masse salariale brute.

Durant l'année 2018, il a été renouvelé 126 permis frontaliers, en diminution par rapport à l'année 2017. Au total, notre commune compte 360 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 80 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 22 631 472.43 pour 2018, soit une augmentation de Fr. 1 219 423.11 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2018

- **Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse**
366 signatures
- **Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine**
247 signatures
- **Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital**
47 signatures
- **Désignation des juges fédéraux par tirage au sort**
168 signatures
- **Non au diktat de l'UE qui nous désarme**
87 signatures
- **Pour l'interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre**
7 signatures
- **Pour sauver des vies en favorisant le don d'organe**
440 signatures
- **Contre la base légale pour la surveillance des assurés**
16 signatures
- **Pour une immigration modérée**
107 signatures

Total des signatures contrôlées

1'485

CHANGEMENTS

L'année 2018 fut une année de changement, particulièrement remplie. Premièrement, M^{me} Rouge a repris la place de préposée suite au départ à la retraite de M^{me} Wuethrich. Deuxièmement, le service a dû déménager dans les locaux de l'ancienne bibliothèque pour pouvoir laisser libre accès afin de réaliser les travaux dans leurs bureaux. Il a redéménagé au début de l'automne afin de profiter des nouveaux guichets « confidentiels ». Et troisièmement, la mise en place en été 2018 de la GED (Gestion Electronique de Documents). Ce n'est pas moins de 4'101 dossiers étrangers qui ont été scannés et enregistrés dans le système.

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

RAPPORT DE GESTION 2018
SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

RÉNOVATION DU COLLÈGE DES DENTS DU MIDI ET EXTENSION DU PATRIMOINE SCOLAIRE

Le service a fourni un travail important dans l'élaboration et développement du projet du nouveau bâtiment scolaire «Kiwi». La procédure d'appel d'offres à entreprise totale s'est également déroulée en 2018. La stratégie mise en place a ainsi permis d'avoir déjà le bâtiment en cours de réalisation avec une mise en service prévue en 2019.

Le service a été également très investi dans le projet de rénovation du collège des Dents du Midi mais plus particulièrement encore dans l'élaboration du projet des installations sportives de La Planchette conjugué à toutes les démarches techniques et administratives y relatives. Le projet et les travaux inscrits dans le préavis 2015 12 relatifs aux changements des fenêtres du Collège 54 ont également été adjugés et les travaux en cours de réalisation.

ANCIENNE MAISON DE VILLE

Les travaux ont été terminés dans les délais.

La Préfecture a emménagé dans ses locaux à fin juin comme prévu, l'installation de l'Office du tourisme et du Quart d'heure s'est effectuée en août. L'inauguration s'est déroulée le 8 septembre 2018 en présence des autorités et de la population aiglonne.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal par le changement de chaudières et de production d'eau chaude, la mise en place de deux nouvelles salles d'enseignement, la transformation des bureaux de l'office de la population et de la salle de Municipalité.

La réfection des pavés et de l'éclairage autour du bâtiment de Mon Séjour, l'aménagement des anciens locaux de la Monneresse acheté par la commune.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

DIVISION CONCIERGERIE ET QUARTIER MAÎTRE

La division de la Conciergerie a été impliquée dans la mise en place d'environ 112 manifestations, 75% ont une visite au préalable, et une implication particulière a été nécessaire pour le «souper saucisse de la jeunesse», le Tour de Romandie ainsi que le Rallye du Chablais.

L'entretien régulier des bâtiments s'est poursuivi durant l'année et 41 plaintes ont été déposées pour déprédations et ont nécessité une intervention immédiate.

Les refuges communaux ont été loués de façon optimale sur l'ensemble de la saison.

L'armée a sollicité les locaux communaux – PC des Glarriers, Planchette, logement de l'Aiglon et cantine des Glarriers – à 4 reprises sur l'année 2018.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 137 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes ainsi que plus de 3000 appels téléphoniques. 65 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 9 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 5 dossiers déposés. Par ailleurs, la division a géré et délivré 72 autorisations municipales pour des projets de minime importance, dont 21, sont des demandes de pose de panneaux photovoltaïques.

DÉLÉGUÉ À L'ÉNERGIE

Avec un taux d'activité de 0,3 ETP, l'activité principale du délégué à l'énergie s'est principalement articulée autour de la coordination du processus de certification «Cité de l'énergie». Suite au départ de M. Moretti dans le courant de l'année, le poste a été repris en septembre par M. Dupertuis. L'année 2018 a été marquée par la mise en place d'un plan des priorités pour 2019 visant à réaliser une stratégie d'assainissement énergétique des bâtiments communaux avec une vue des actions à court, moyen et long terme ainsi qu'une planification énergétique territoriale.

La commission de l'énergie et du développement durable s'est réunie à 1 reprise et a préavisé favorablement les actions menées.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais et a participé à la stratégie et à l'élaboration du dossier déposé en décembre 2015 à la Confédération. Les mesures inscrites touchent principalement le domaine du paysage, urbanisation et mobilité. Le dossier a été approuvé par la Confédération.

PLANIFICATION GÉNÉRALE D'AFFECTATION (PGA) ET PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Suite à l'adoption du Préavis 2016-19, la division de l'Urbanisme a été particulièrement investie dans l'élaboration du PDCom. Plusieurs ateliers de travail ont été tenus avec les mandataires pour l'avancement du projet. Un atelier participatif a été tenu fin 2018 avec 80 participants. Un deuxième atelier est prévu en février 2019 afin d'approfondir certains thèmes.

Parallèlement, les démarches nécessaires pour l'adjudication du mandat du PGA ont été effectuées par la division. En collaboration avec le canton, la division a été particulièrement investie dans le bilan des zones à bâtir. Ce dernier est affiné et une stratégie d'assainissement est mise en place.

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PQ, ZR)

Le PQ Novassalles est en cours d'achèvement après réception du retour de l'examen préalable.

Deux zones réservées sont en vigueur ou en cours de l'être. La ZR «Rte de Lausanne» vise à protéger un coteau viticole actuellement classé en zone à bâtir. La ZR «En Martinet» met en pause un PQ en attendant que le tracé de la future ligne de train AL soit décidé. Les discussions pour la modification du PQ Zone industrielle sont entamées avec le canton.

ESPACES PUBLICS

La division s'est principalement investie dans l'élaboration du «Schéma Directeur des Espaces Publics». Un travail important a été fourni dans la méthodologie et propose un document qui traite d'une part l'analyse des espaces publics existants et leur planification à l'échelle de la ville et, d'autre part, des propositions de mesures sur différents sites. Ce document a été adopté par le Conseil Communal dans le premier semestre 2018.

La division de l'Urbanisme a développé le projet d'aménagement de la cour du Collège de la Grande Eau. Projet réalisé en 2018 par le service Technique.

MOBILITÉ

Notons que l'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du projet de la route d'Evian. Axe stratégique de mobilité multimodale, le projet se poursuivra en 2019.

Le nouveau réseau de transports publics «MobiChablais» a été mis en place avec la création de 3 lignes de bus (au lieu d'une) et l'augmentation de la cadence au 1/4 d'heure. De nombreux arrêts sont créés en centre-ville et un nouveau réseau sur demande est mis en place en zone industrielle.

SERVICE DES TRAVAUX

RAPPORT DE GESTION 2018
SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi les travaux administratifs, on notera en particulier :

- Les études et réalisations de projets en collaboration avec les services de police, l'office du tourisme, l'urbanisme (plans de circulation, signalisation pour les marchés, mise à jour du plan de ville et bâtiments).
- Les travaux de la ComEnergie et l'intégration des décisions.
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux.
- La participation à la commission cantonale en matière de déchets ménagers (DSM). Le suivi des filiales des déchets et la valorisation des reprises et des coûts de ceux-ci.
- Gravière: suivi des projets d'extension de l'exploitation et séances avec les partenaires.
- Gestion du dossier du bruit routier avec le Canton.
- Gestion du dossier des horticulteurs par suite de l'arrêt de l'entreprise R. Müller.
- Gestion des mises à l'enquête et remise de données aux architectes et privés.
- Le suivi de la gestion des citernes à mazout et des fosses septiques.
- La gestion du cimetière.

DIVISION DE LA VOIRIE

- Le service de piquet hivernal est assuré par 4 collaborateurs, du 15 novembre au 15 mars. Le déneigement des routes et places de parc a nécessité 5,755 tonnes de sel. L'entier du personnel est engagé. Nous avons également un contrat avec une entreprise privée, pour divers grands axes, y.c. les routes cantonales en traversées de localité. Les consommations ne sont pas connues.
- Le balayage et le lavage ont été assurés par deux balayeuses mécaniques privées et par un aspirateur électrique type Glouton, communal, avec deux personnes. Nous avons testé avec satisfaction le désherbage à la vapeur des bords de routes, ce qui réduit considérablement les traitements avec des produits phytosanitaires, mais demande plus de temps.
- Entretien et curages des collecteurs et puits perdus des eaux pluviales, en collaboration avec une entreprise spécialisée.
- La taille des arbres et le suivi des gazons et foins occupent du personnel deux tiers de l'année.
- Les places de jeux font l'objet de travaux d'entretien continus, dalles synthétiques autour des jeux, nettoyages, peintures etc.
- Les vendanges demandent la présence de deux ouvriers pendant une période de 17 jours, montage et démontage des installations comprises.
- La pose et dépose des éclairages de Noël.
- La livraison et le retour de matériel pour les diverses manifestations représentent un poste de travail à plein temps.



Nouveaux grills sur les places de pique-nique.

© Gilles Piot

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on notera :

- Entretien des routes, des chemins et des murs. Pose du mobilier urbain et poubelles. Creuse ou désaffectation de tombes et concessions au cimetière. Aménagement et entretien des propriétés communales. Assistance à la forêt dans les plantations d'arbres en ville. Travaux de fouilles et socles pour l'éclairage public. Travaux de fouilles pour les fuites d'eau sur le réseau. Travaux de réfection dans divers bâtiments communaux. Aménagement de places de stockage à la déchetterie. Un effort particulier a été fait sur les chemins forestiers, par la pose de rigoles d'écoulement et la réfection de murs.
- Travaux de génie civil pour la pose des tableaux de comptage pour l'éclairage public. Pose de socles pour l'éclairage solaire le long du Golf.
- Aménagement pour le parc cinétique dans le pré de l'EPCA.
- Création de pistes de boules aux Glariers, aménagement et cabanon.

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines, ainsi que le montage et la préparation pour les travaux de saisons
- La réparation de la signalisation, des vaubans et portails
- Réparation de clôtures diverses
- La fabrication et pose de barrières.
- Création de supports pour le rangement de l'éclairage de Noël, pour la pose des nouveaux bancs et des supports à vélos.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

2'015 tonnes de déchets, soit une augmentation de 66 tonnes par rapport à 2017, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 176 tonnes, idem qu'en 2017.

L'entreprise la Coulette a traité 995,6 tonnes de déchets verts. Le composte est certifié. Il retourne dans les vignes et la campagne comme fumure.

La déchetterie a récolté :

	2015	2016	2017	2018
Papier	265t	255t	250t	238t
Carton	118t	104t	108t	108t
Déchets encombrants	486t	478t	509t	549t
Bois à recycler	331t	338t	343t	334t
Verre	161t	158t	158t	167t
PET	22t	21t	22t	22t
Ferraille	125t	134t	127t	126t
Démolition	205t	224t	198t	200t
Huile	4,79t	4,24t	5,45t	3,82t
Boîtes de conserve	14t	15t	15t	13t
Déchets verts	1'470t	1'023t	1'302t	995,60t
Total	3'201,79t	2'754,24t	3'037,45t	2'756,42t

ORDURES MÉNAGÈRES – ECO-POINTS

Les Eco-points ont récolté 173 tonnes de papier carton, 32 tonnes de PET, 197 tonnes de verres, 12 tonnes de boîtes de conserves / fer blanc et d'aluminium.

Pour l'ensemble de la commune :

- **Encombrants**
549 tonnes
- **Papiers / cartons**
695 tonnes
- **Verres**
364 tonnes
- **Pet**
54 tonnes

Les Eco-points sont nettoyés tous les matins de la semaine, ainsi que les dimanches. Les poubelles de la ville sont également vidées le dimanche matin.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants :

- **Préavis N° 2014-15**
Rue du Collège. Fin des travaux, demandes de subventions et décompte final. Travaux finaux sur le chemin de la Charrerettaz.
- **Préavis N° 2015-14**
Réfection des dessertes agricoles étape 1. Suivi du chantier et décomptes intermédiaires.
- **Préavis N° 2016-02**
Rue Sous-le-Bourg, réfection complète. Suivi du chantier et décompte.
- **Préavis N° 2016-03**
Carrefour Margencel-Gare. Finalisation projet, travaux de démolition bâtiment et préparation des soumissions.
- **Préavis N° 2017-01**
Chemin des Iles V. Suivi des travaux.
- Chemin des Iles IV et VI. Etudes de tracés, gestion du couloir à faune. Consultation au Canton.
- **Préavis N° 2017-14**
Aménagement de l'accès à l'UCI, chemin de la Mêlée. Suivi des travaux
- **Préavis N° 2018-06**
Route Industrielle, réfection de l'enrobé. Pose des couches de base.
- **Préavis N° 2018-12**
Aménagement site scolaire de la Grande-Eau. Etude, projet et réalisation. Suivi du chantier et décomptes.
- **Préavis N° 2018-15**
Parking Chevron. Etudes et diverses variantes de projets.
- **Chemin des Fontaines Claires, ponts des Sapeurs et des Farettes**
Etude pour la réhabilitation de ces deux ouvrages, demande de subventionnement.
- **Elaboration projet entre les giratoires Margencel et Fr. Rouge**
Etude.
- Travaux de d'entretien, réfections de fouilles diverses et de caniveaux, pose de tapis. Traitement des fissures en pieds de murs et sur les routes.
- **Route de Transit**
Etude de réaménagement pour la création de deux pénétrantes en ville.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes :

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations. Assurer les services de piquet, 34 interventions.
- Gestion des puits de pompages de la Mêlée, découlant des futurs travaux de Rhône III.
- Suivi de l'entretien des bornes hydrantes et des vannes de réseaux.
- Mise en place des nouveaux compteurs pour le relevé à distance.
- Etude pour la reprise de la source de Drapel au Canton.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE.
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage.
- Suite de l'entretien et réfection de l'exutoire de la STEP sur la Grande-Eau à la Mêlée.
- La suite des études d'une future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a pris en charge en particulier :

- Le suivi du réseau et suppression des lampes au mercure et le remplacement par des luminaires LED, avec réductions nocturnes. Début de la pose des tableaux de comptage.
- Extension du réseau aux Glariers pour le terrain de pétanque.
- Rénovation et remise en fonction de l'éclairage des terrains d'athlétisme des Glariers.

VOIE DE RACCORDEMENT INDUSTRIELLE – CFF

Parmi les tâches courantes, on relèvera :

- L'inspection de l'état du réseau avec les CFF, ainsi que le désherbage de la voie.
- L'entretien de la voie et remplacement de tronçon de voie, selon le plan à moyen terme.
- Préparation des nouveaux contrats de droits de raccordements avec les CFF, Tamoil SA et nos co-raccordés.

FORÊTS

Eleanor et Evi sont les doux noms donnés aux tempêtes qui nous ont touché en début d'année. Après le dégagement des voies de communication et de la herse de la Grande Eau, c'est un paysage forestier transformé qui a occupé la grande partie des activités du service. Ce sont 1'300 m³NT de bois qui ont été renversés dans les forêts communales (Sur l'ensemble de la commune tous propriétaires confondus, se sont 1'600 m³NT qui se sont retrouvés à terre, Lothar en 1999 n'avait renversé que 300 m³ sur la commune).

Un accent particulier a été porté sur la sécurisation des voies de communication par l'entretien des forêts de protection sises au-dessus de la RC 705 et de l'ASD.

Nous avons terminé le dossier ECF Grande Eau cette année, avec la création d'une forêt à caractère social aux Farettes en accord avec les différents partenaires cantonaux.

Le décès du chef de division, M. Jean-Luc Jaermann, a nécessité une réorganisation du service et à une redistribution des responsabilités.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- 847 plants ont été mis à demeure pour une surface de 324 ares. Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 1'321 ares.
- 3'103 ares de forêt ont été traités en 2018 avec un volume martelé de 2'145 m³NT pour 1'439 tiges.
- Le volume exploité en forêt de protection est de 1'002 m³ pour 972 ares.
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 56% des volumes de l'année pour un total de 1'254 m³.
- Le volume des bois reconnus s'élève à 2'241 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 1'119 m³, le bois d'énergie et d'industrie 1'122 m³ (soit env. 2'124'252 kWh). 248 m³ ont été transporté à la déchetterie pour transformation en bois de feu. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 24 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 100 m³.
- Malgré un marché des bois tourmenté par la météo, nos bois se sont relativement facilement écoulés, mais le prix moyen des grumes est resté bas (Fr. 65/m³). Un solde d'inventaire de 33 m³ de grumes était comptabilisé au 31.12.2018. La vente du bois de feu depuis la déchetterie est en nette augmentation avec 295 m³ vendu (soit 65% de plus).

- La biodiversité en forêt: au total ce sont 199 ares de surface consacrés à cette thématique. Poiriers sauvages et châtaigniers sont les principaux bénéficiaires de ces mesures. Dans le cadre de la finalisation de l'ECF Grande Eau, 3 points d'eau à batraciens ont été créés.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

«Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville. Ce sont 23 grands arbres qui ont été replantés cette année par le service des forêts.
- Neige, Beach volley, pétanque, GPVS, fête des couleurs, feu bactérien, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois.
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un 1/2 ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité.

VIGNES ET CAVE

Sécheresse, chaleur, grand soleil. L'année 2018 a été marquée par des conditions météorologiques extrêmes. Quatrième printemps le plus chaud et troisième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Année hors normes, année d'exception, un grand millésime ! Des vendanges précoces, qui ont débuté pour la cave communale le 19 septembre pour se terminer le 28 septembre par le premier grand cru du Clos Maijoz. Il s'est encavé 89106 kg de chasselas soit 100% des droits de productions et livré à la Société coopérative 8'820 Kg de rouge soit 91,14% des droits. En outre, il s'est planté 473 m² au lieudit « La Fontaine » qui sera cultivé en bio.

CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES

- Clos Maijoz 2016
Médaille d'Argent
- Réserve de la Commune 2016
83,00 points
- Nobles Cépages 2016
Médaille d'argent

GRAND PRIX DU VIN SUISSE

- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2017
Médaille d'or avec 89,80 points
- Réserve de la Commune 2017
83,60 points



Orbite de Raoul Thonney.
© Gilles Piot

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

RAPPORT DE GESTION 2018
OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2018, l'office communal du travail a délivré 5 attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP.

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2018, le fichier recense 862 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs (537 inactifs).

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2018, l'aide se monte à Fr. 58 200. Les bénéficiaires sont au nombre de 190 personnes seules ou monoparentales – 43 couples – 15 enfants.

En 2018, 31 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 725.20.

La commission «bons de Noël» a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS & Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année. Cette année, 9 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 300.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2018.



Conférence de presse pour l'ouverture du Parc SPIRALE.

© Corinne Moesching

PRÉAMBULE

L'année 2018 représente le sixième exercice de l'Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années. Les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 64 (61 en 2017) personnes, soit l'équivalent de 63,93 (60,23 en 2017) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 9 (6 en 2017) collaborateurs, représentant un équivalent de 6 (5,70 en 2017) postes de travail à 100% ont été engagés en complément des 3 (2 en 2017) aspirants qui ont intégré l'Académie de police à Savatan. A l'inverse, 4 (4 en 2017) membres ont quitté le corps.

FORMATION

Nous relevons la réussite de l'Ecole de police de Savatan (EA 2017), de l'agent Art Gashi et de l'agent Berat Pepaj, lesquels ont obtenu leur brevet de policier.

L'assistant de sécurité publique Sanel Badic a suivi avec succès la formation dispensée à l'Académie de Savatan, du 1^{er} février au 6 avril.

Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir – self-défense – police de proximité – conducteur de chien – prévention – management – etc.).

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex, est toujours en cours.

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 7 (7) audiences, dont 4 (2) à Aigle, 1 (2) à Bex et 2 (3) à Ollon. Elles se sont réunies pour: 22 (19) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 7 (5) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 12 (3) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 4 (0) pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2'507 (2'394) actes de poursuites, 205 (190) mandats d'amener, 109 (172) rapports de naturalisations et 78 (40) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Sur le territoire EPOC, nous avons répondu à 8'042 (8'950) sollicitations, soit 22 (24.5) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 639 (810) plaintes, 441 (418) accidents de circulation, 115 (117) ivresses au volant, 71 (87) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 49 (57) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 240 (330) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 431 (404) dénonciations au Règlement de police et 62 (37) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait désormais partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive et systématique aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.

MANIFESTATIONS

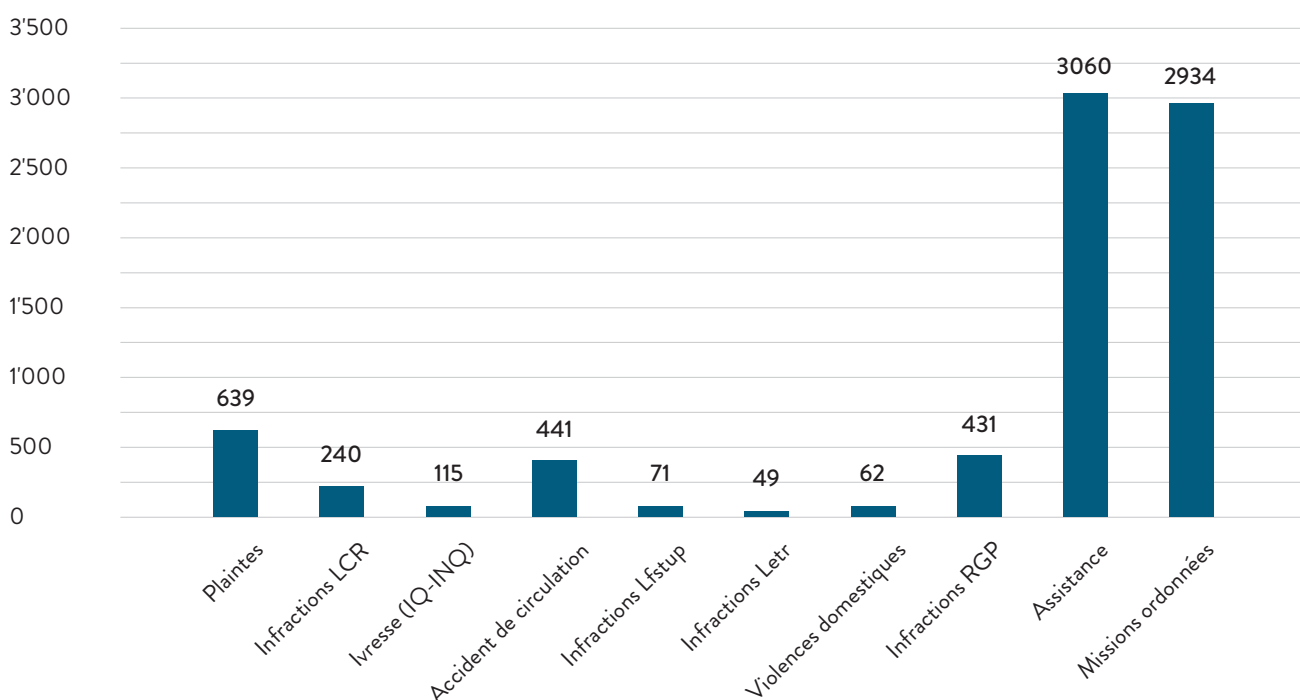
Deux cent nonante trois (282) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). Septante (75) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré cent nonante deux (192) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 51 (46) autorisations pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 20 (14) auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes: Trophée du Muveran - 1^{er} août – Tour de Romandie «contre la montre» – Tour du Chablais – La Fugue Chablaisienne – Knie et Festi'Brad).

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 2'324'377 (1'928'380) automobilistes a été contrôlée. 17'315 (17'741) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0.74% (0,91%). 23'241 (22'545) amendes d'ordre ont été traitées (soit: 16'971 radar - 6'255 stationnement - 15 LStup).



PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 245 (250) classes sur 17 (18) sites scolaires ont été visitées pour un total de 4'183 (4'232) élèves. S'agissant des patrouilleurs, 35 (24) élèves ont suivi la formation avec succès.

En ce qui concerne la prévention des délits, les campagnes ECOBEX (actes d'incivilités), SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit) - vols dans les véhicules et les vols à l'astuce, ont été menées.

Concernant les radars pédagogiques, sur les onze appareils en notre possession, seuls sept sont encore en état de marche. Quatre d'entre eux, placés à l'année, indiquent la vitesse des automobiles, mais ne permettent plus d'analyser les données recueillies. Les trois appareils subsistants ont permis de procéder à 72 (151) relevés, selon le détail suivant: Aigle 24 (32), Ollon 24 (81) et Bex 24 (38).

Les campagnes « Dégagez - démarrez », « See you » (éclairage cycles/visibilité piétons) et une opération "PARENTO" ont été réalisées, dans le cadre de la sécurité routière. Un stand d'information a également été tenu durant la Fugue Chablaisienne.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention est intervenu à 25 (19) reprises afin de procéder à des séances de conciliations lors de conflits entre élèves, dont 2 (14) depuis la rentrée scolaire 2018 – 2019.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglannes, les CFF et les TPC. Cette structure de présence préventive qui est rassurante sur le secteur de la gare, a fêté ses 10 ans d'existence au mois de septembre dernier. 5 nouveaux membres, dont 2 marraines sont venus garnir les effectifs qui se montent actuellement à 16 personnes. Outre les cours d'éducation routière et ceux pour la préparation au permis cyclomoteur, des cours "mini-trottinette" ont été donnés en collaboration avec les APE de la région.

Notre instructeur a également formé quelque 120 membres de la Protection civile à la régulation du trafic.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5'831 (5'932) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

Si le concept des « café-rencontre » garantit un lien privilégié avec la population, la tenue de stands de prévention/information/accueil sur les trois Communes a également séduit la population.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme – TPC – RailFair et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.



Le stand SDIS lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

© Corinne Moesching

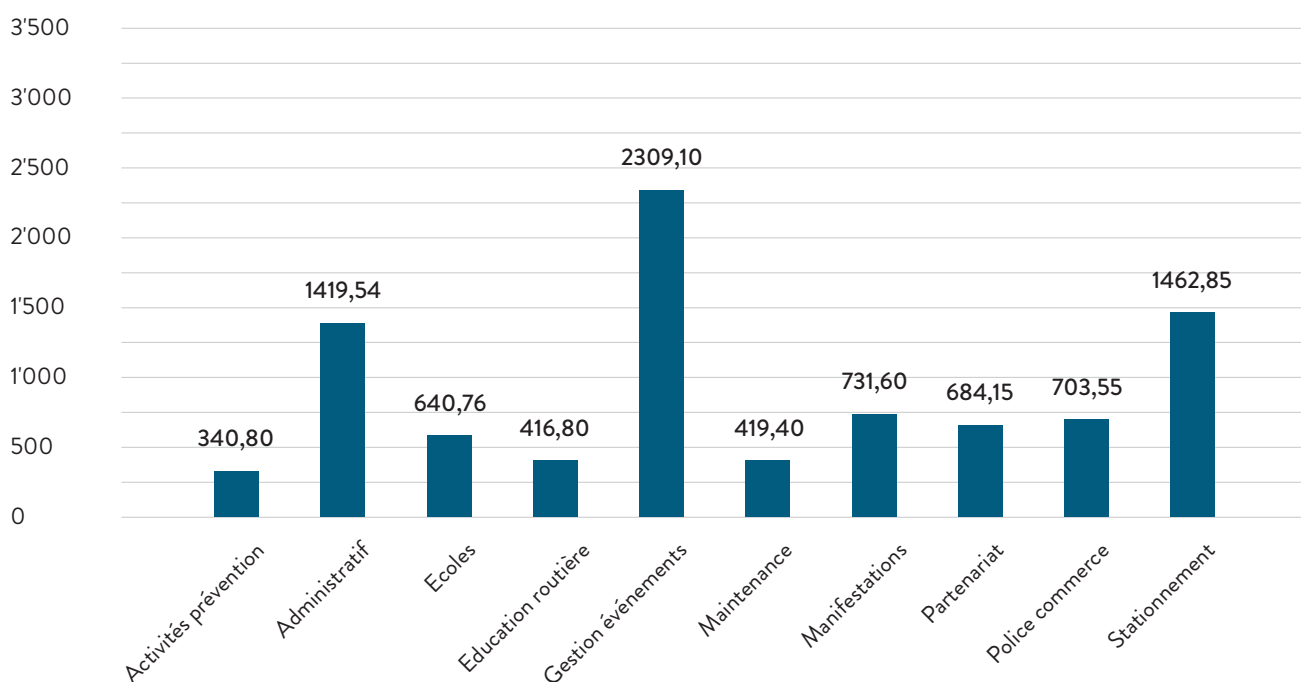
DIVERS

Afin de perpétuer notre accréditation définitive, la Police du Chablais vaudois, a l'obligation de respecter les points de vigilance, soit les travaux de mise en conformité de nos différents locaux, mentionnés dans le rapport de la Commission QAD, qui a procédé à notre accréditation définitive.

Selon les vœux des membres du Conseil intercommunal, nos coûts de fonctionnement ont été maîtrisés. A relever toutefois que nous ne pourrions pas pérenniser ces derniers de manière durable du fait des coûts des systèmes informatiques que nous aurons l'obligation d'acquérir.

CONCLUSION

Les exigences cantonales deviennent de plus en plus contraignantes, notamment au niveau financier avec comme mentionné auparavant, les coûts informatiques. Il en va de même au niveau opérationnel du fait de la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer la police cantonale dans le cadre des manifestations importantes. Les cent-vingt heures effectuées durant l'année par le personnel, ne sont pas représentatives, du fait que nous avons été largement moins sollicités qu'en 2017, en raison d'une erreur de procédure. Ces contraintes, qui augmentent de manière exponentielle deviennent de plus en plus difficiles à gérer particulièrement dans notre optique de garantir les mêmes prestations sécuritaires aux citoyens de notre région.



SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2018

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2018

L'Etat-major a pris note de 7 démissions durant l'année, il s'agit du Cap Pascal Derégis, du Sgt Alain Babay, des sap Aaron Bernasconi, Maxime Favez, Jessica Mermod, Sophie Rime et Vincent Tauxe.

Lors du recrutement du 1^{er} novembre, nous avons engagé 14 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2019 pour le SDIS Chablais est de 114 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 15 officiers, 21 sous-officiers, 1 QM, 62 sapeurs et 14 recrues.

PROMOTIONS

L'Etat-major a promu les sapeurs Fabian Joris, Eric Keist, Bastian Maibach et Alexia Tauxe au grade d'Appointé, le sap Alann Chassot et l'Appointé Gabriel Couvrat au grade de Caporal, les Cap Gilles de Cocatrix, Didier Denoréaz, Jérémy Gigandet, Nicolas Ravy et Vincent Rime au grade de Sergent

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers ont suivi 16 soirées de cours spécifiques et l'Etat-Major a fait 7 séances de travail. Il a été planifié 120 journées ou soirées de formation pour l'année 2018.

Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yvorne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le SDIS, en collaboration avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), a participé au Téléthon, ce qui a rapporté Fr.6 000.

INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 294 jours de cours cantonaux soit 2539 heures et 774 jours d'exercices soit 5077 heures de formation dans notre SDIS.

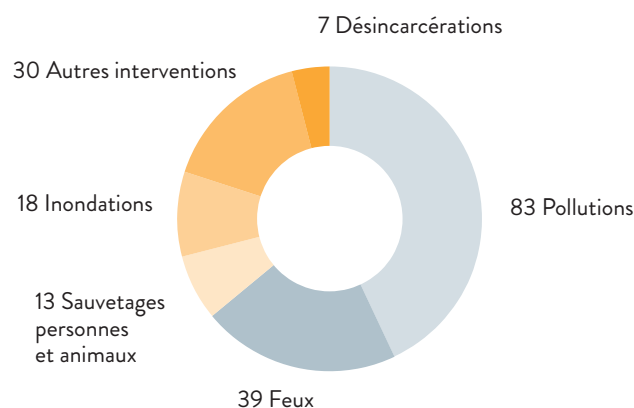
Les cadres ont suivi 16 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires qui sont répartis en 3 groupes ont suivi 3 soirées d'instruction par groupes dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 12 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 10 exercices.

Les 23 JSP ont fait 5 matinées de formation, 1 journée inter JSP à Villeneuve et 2 cours cantonaux, encadré par 11 moniteurs.

INTERVENTIONS

L'année a commencé avec plusieurs accidents de la route où malheureusement une victime est décédée. Lors d'une intervention pour un accident sur la route de Villars, nous avons travaillé avec le GRIMP de Lausanne, afin de garantir l'évacuation de la victime en toute sécurité. Le printemps a été assez sec et plusieurs feux de forêts se sont déclarés en montagne. Nous sommes intervenus en renfort sur plusieurs feux d'habitations dans les SDIS voisins, où malgré le travail en bonne collaboration, les bâtiments ont subi de gros dégâts. Fort heureusement beaucoup d'interventions ne sont pas aussi dramatiques et ne créent que peu de dégâts matériels.

Le SDIS est intervenu à 190 reprises soit 1276 personnes engagées et 2173 heures réparties comme suit :



MISSIONS

Nos missions sont en constante évolution suite aux améliorations techniques. Les voitures hybrides et électriques, les panneaux solaires, les ascenseurs et les nouvelles constructions sont des éléments sur lesquels nous devons vite nous former, afin d'intervenir rapidement et en toute sécurité.

FORMATION

L'établissement cantonal d'assurance incendie (ECA) a changé son programme d'alarme. Les véhicules et les chefs d'interventions ont été équipés de tablettes permettant de remplir directement les différentes informations sur les interventions. Il a fallu former chaque intervenant pour l'utilisation de ce système.

REMARQUES DU COMMANDANT

La moitié des interventions se produisent de jour et en semaine, ce qui demande d'avoir des sapeurs pouvant quitter leur travail en journée. Les responsabilités et contraintes professionnelles actuelles ne permettent plus à nos intervenants d'être disponibles autant qu'avant. Dans cette situation, il est difficile de garantir les effectifs en journée.

Les communes par le biais de la commission consultative du feu devront trouver des solutions pour pouvoir continuer à garantir un nombre suffisant de pompiers disponibles pour assurer la sécurité de la population lors d'événements nécessitant notre intervention.



L'AJA crée les girly days.
© Gilles Piot

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION 2018

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES ET PRIMAIRES D'AIGLE

EFFECTIFS ET ORGANISATION

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2018 est de 1'413, en augmentation de 24 (+2%) par rapport aux chiffres de l'année précédente. L'augmentation se fait encore une fois dans les degrés primaires.

1'279 (+75) élèves sont résidents d'Aigle, 86 d'Yverne et 24 de Corbeyrier.

101 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée (40 à l'Ecole Catholique d'Aigle), dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé (14 à la Fondation de la Monneresse et 10 à la Fondation de Verdeil). 12 élèves sont scolarisés à domicile. 158 enseignants et 15 aides à l'intégration assurent les missions pédagogiques (enseignement, appui, décanat, etc.), 6 personnes s'occupent de l'administration (secrétariat, économe, santé, direction). Une partie du travail administratif relève des responsabilités communales et est réglée par une entente de collaboration et un transfert financier. Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

Les enseignantes suivantes ont pris leur retraite en 2018: Favre Pierrette, Martin Isabelle, Campana Marianne, Grob Dominique, Beney Lise.

BÂTIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRE

Le manque de locaux a continué à se faire sentir cette année et a nécessité la pose d'un deuxième pavillon temporaire pour deux classes supplémentaires dans la cour du complexe de La Planchette.

L'automne a vu le début des travaux de construction du bâtiment Kiwi accepté par le Conseil communal en novembre 2017 et qui sera opérationnel pour la rentrée 2019.

SPORT, CULTURE, CONVIVIALITÉ

Les moyens mis à disposition de l'Etablissement par la Commune permettent de maintenir les activités culturelles et sportives hors cadre proposées aux élèves de tous les degrés. Cette collaboration est essentielle dans des domaines permettant des ouvertures au monde et des découvertes de soi enrichissantes.

Par son soutien, la Commune permet toujours le déploiement des activités et des manifestations variées au cours de l'année scolaire: cortège et spectacles avec la Fête des Couleurs, jeux (avec l'APE), sorties, remise des Certificats, bal des promotions (avec l'AJA), animations de Noël dans les rues.

ÉCOLE NUMÉRIQUE

L'Etablissement d'Aigle est fier de compter parmi les 10 établissements du Canton servant de pilotes à la mise en place de l'Ecole numérique. Enseignants et élèves de la 1^{re} P à la 4^{ème} P jouent les cobayes pour des développements de l'enseignement de la science informatique qui seront déployés sur l'ensemble des 92 écoles du canton dans 2 ans. Même les plus réfractaires sont maintenant convaincus par ces activités hors réseau.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

PRÊT DES LIVRES

En 2018, la médiathèque a prêté 69'552 documents, soit 4973 prêts de plus que l'an passé. Après mise à jour du fichier, 1'064 abonnés ont emprunté durant l'année. Nous avons accueilli 48 classes, plus précisément: 41 classes des écoles d'Aigle; 2 classes de la Fondation de Verdeil; 1 classe de la Fondation Monneresse; 2 classes de l'école catholique; 2 groupes de la Maison d'enfants Pramousse. Deux animatrices de l'EMS du Bourg et de l'EMS La Résidence fréquentent également régulièrement notre institution.

3 lecteurs, à mobilité réduite, ont profité du service du Livre à domicile. 2 bénévoles sont allées les visiter, une à deux fois par mois.

En comparaison avec 2017, le nombre de prêt a encore augmenté (4'973 prêts de plus).

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le personnel de la Médiathèque travaille principalement à la création d'une collection d'ouvrages et de DVD régulièrement actualisée et qui reflète l'évolution du savoir et de la culture.

Nous proposons:

Albums enfant	2'083 volumes
Roman enfant	5'016 volumes
Roman adulte	3'784 volumes
Polars	6'933 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	2'892 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5'268 volumes
DVD (adultes et jeunes) (fictions et documentaires)	4'168 pièces
Livres lus	145 CD audio
Magazines	25 titres

Les secteurs les plus utilisés sont les polars, les DVD et les bandes dessinées. Un nouvel intérêt du public va également pour les livres audio, autant les adultes que les enfants.

ANIMATIONS

- **Né pour lire**, lecture d'histoire avec les familles
Tous les derniers vendredis du mois
- **Animation en collaboration avec le bibliobus Né pour lire** entre janvier et décembre
Cette activité hors des murs s'est déroulée sur les places de jeux des Noyers, du Molage et de Pré d'Emoz.
- **3 Atelier-découverte de la langue des signes**
Ateliers thématiques destinés aux parents avec leur bébé, animé par une animatrice de Signons Ensemble
- **Samedi des bibliothèques Vaud**
Samedi 10 mars, une dizaine de familles sont venues participer à un jeu de piste organisé par les bibliothécaires.
- **Festival de la BD au Château d'Aigle**
Samedi 17 et dimanche 18 mars, organisation de différentes activités
- **Atelier bricolage autour de l'arbre de la Médiathèque**
Samedi 2 juin, les enfants sont invités à venir décorer le nid du Marsupilami dans l'arbre, installé au sein de l'espace jeunesse. Création d'une ambiance amazonnienne, découpage et collage.
- **Fête des Couleurs**
Vendredi 6 et Samedi 7 juillet, espace lecture animé par les bibliothécaires et l'équipe du Bibliobus Bain de livres.
- **Nuit du Conte**
Vendredi 9 novembre, une centaine de personnes (enfants et adultes) sont venues écouter des histoires racontées par 6 conteuses différentes, sur la thématique « Multicolore ».

OFFICE DU TOURISME

1999... 2018!

Prêt de 20 années passées à la rue Colomb, puis... Une page se tourne! Cette année a effectivement été marquée par le déménagement dans l'ancienne Maison de Ville. Un lieu lumineux, accueillant et flambant neuf: tout est réuni pour recevoir nos visiteurs dans des conditions optimales.

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur:

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, hébergements, promenades et possibilités de ski dans les Alpes Vaudoises et Valaisannes. Accueil des visiteurs de l'Espace Graffenried.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (base de données Internet), Le Régional, la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et sur Facebook.
- Publication généralement bimensuelle du «Mag Animation» qui répertorie les animations et manifestations qui ont lieu à Aigle. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois offices du tourisme.
- Elaboration d'une nouvelle brochure bisannuelle, le «Guide des expériences», mettant en avant le panel estival et hivernal de l'offre touristique de notre axe (Aigle-Leysin-Col des Mosses).
- Envoi de documents, tels que lettre de bienvenue aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, «Mag Animation», animations estivales, plan des promenades et vélos.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

En plus des activités courantes, l'Office du tourisme honore trois mandats:

- **Château d'Aigle**
Marketing
- **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois CIVCV**
Administration, secrétariat, comptabilité générale et marketing
- **Groupement de Promotion des Vins d'Aigle GPVA**
Secrétariat, mise en place de l'espace «Le Quart d'Heure», vente de bouteilles de vin, gestion des stocks.

Suite à un changement de système, les statistiques de contacts et autres visites à l'Office du tourisme pour l'année 2018 sont erronées. Cependant, nous pouvons constater une régularité, voire une hausse de visites depuis le déménagement et les activités annexes auxquelles l'Office du tourisme est désormais rattaché (Espace Graffenried, Quart d'Heure, pétanque, etc.).

FORMATION

- **Certification Vaud Œnotourisme**
le personnel est certifié depuis le mois de novembre.
- **Cours pour formateurs en entreprise**
Accueil et formation d'une nouvelle apprentie.

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, différents articles sont mis en vente dans les locaux de l'Office du tourisme :

- Cartes journalières CFF, carafes et livres en lien avec la commune d'Aigle
- Permis de pêche
- Crédentiales en lien avec l'Association Internationale Via Francigena
- Divers livres et cartes topographiques
- Abonnements de loto en lien avec l'Union des Sociétés Locales d'Aigle USLA
- Abonnements de la Lanterne Magique
- Bouteilles de vin
- Jetons de parking pour les membres d'Aigle-Cité

BILLETTERIE

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking Corner – dont ont bénéficié le Festival Trottinette et la FSG Aigle-Alliance.

En 2018, voici les manifestations pour lesquelles nous avons effectué la billetterie :

- KFM Show Case
- Jenna Dance School
- Banquet médiéval
- Festival Trottinette
- Soirées annuelles FSG Aigle-Alliance

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année les événements suivants :

- **Caves ouvertes vaudoises**
Présence durant 2 jours à la gare pour renseignements et vente de verres
- **Mondial du Chasselas**
Présence durant le samedi avec un stand d'informations touristiques et mise en avant de la balade oenotouristique
- **Balcons Fleuris**
Organisation du concours, recherche de lots.
- **Pâques au Château – Fais-moi peur – Magie de Noël**
Promotion et participation à l'organisation

ANIMATIONS

Durant la belle saison, l'Office du tourisme met sur pied des animations hebdomadaires. En 2018, ces dernières ont attiré quelque 122 participants contre 88 en 2017. Ont été au programme :

- **Cav'au verre**
Tous les mardis du 5 juin au 30 octobre 2018
Animation oenotouristique avec explications du travail par le vigneron dans ses vignes, visite de la Cave Emery et dégustation
- **Visite du Centre Mondial du Cyclisme**
Tous les mercredis du 4 juillet au 29 août 2018
Visite guidée du CMC et ses infrastructures par M. Jacques Mathys
- **Visite du Château d'Aigle**
tous les jeudis du 5 juillet au 30 août 2018
Visite guidée par M^{me} Monique Jollien

En collaboration avec la commune, supervision d'une piste de pétanque en été et de curling en hiver.



Sébastien Buemi, bourgeois d'honneur de la Commune.

© Gilles Piot

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

RAPPORT DE GESTION 2018

FINANCES

PRÉAMBULE

Avec des charges en légère baisse, des recettes supérieures aux prévisions initiales permettent aux comptes annuels de l'exercice 2018 de faire apparaître des résultats satisfaisants :

	Budget 2018	Comptes 2018
Recettes	43 905 900.00	44 545 207.73
Dépenses	43 990 000.00	44 207 047.47
Excédent de dépenses / recettes	- 84 100.00	+ 338 160.26

HISTORIQUE

Après 12 ans de budgets ou de résultats difficiles à équilibrer, 2018 est le 14^e exercice consécutif qui se termine favorablement.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments :

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 6 064 600 se sont élevés en réalité à Fr. 5 998 465, soit une différence de Fr. 66 135, montant duquel on peut déduire Fr. 192 564 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 5 805 901.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 39 637 064
au budget à	Fr. 39 695 450

soit une diminution par rapport au budget de 0,14 %	Fr. 58 386
---	------------

RECETTES EFFECTIVES

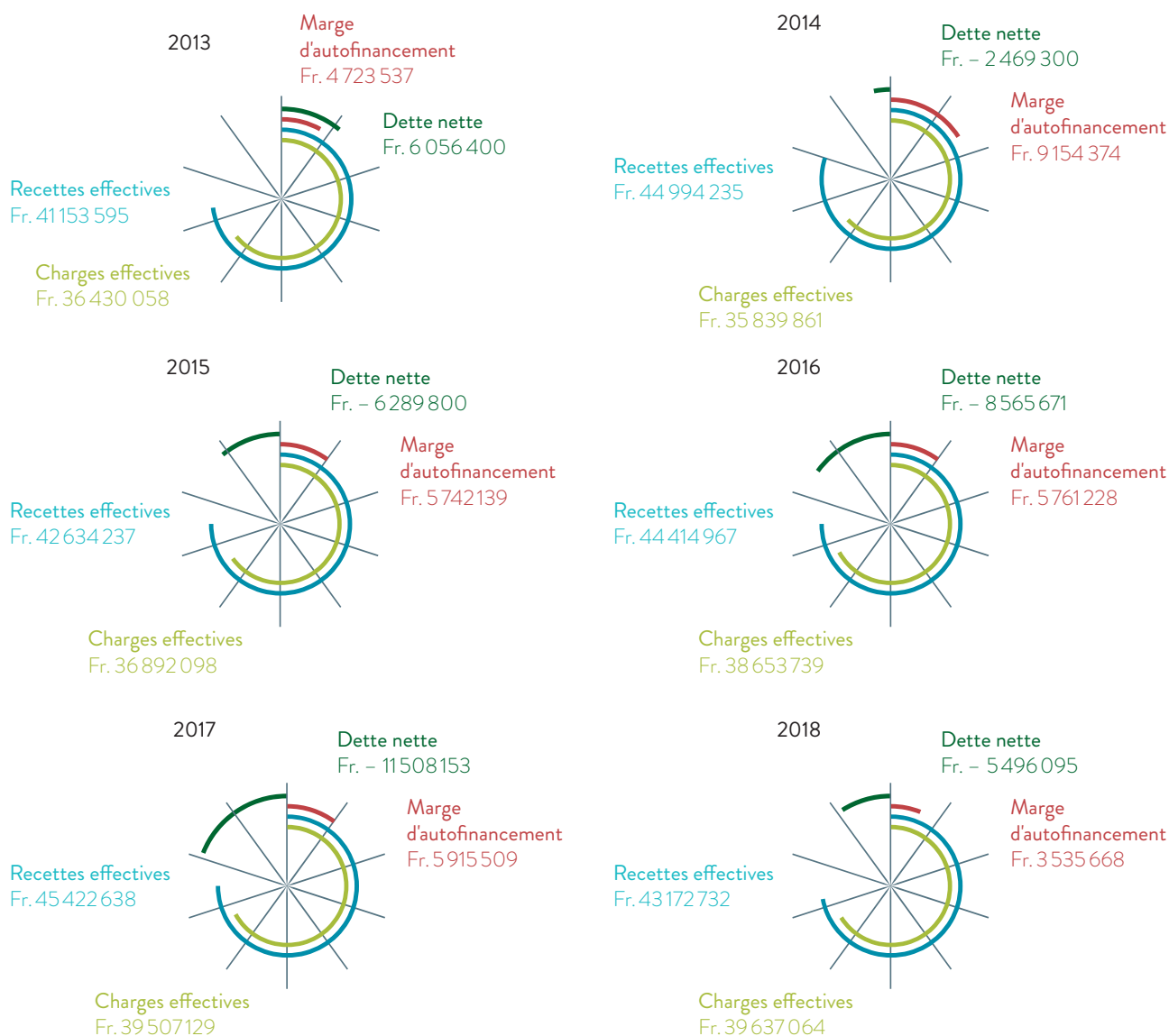
Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 43 172 732
au budget à	Fr. 42 678 500

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 1,15 %	Fr. 494 232
--	-------------

2008	+ 17,48 %
2009	+ 23,87 %
2010	+ 13,58 %
2011	+ 20,82 %
2012	+ 19,32 %
2013	+ 12,32 %
2014	+ 20,3 %
2015	+ 9,95 %
2016	+ 11,20 %
2017	+ 14,59 %

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 6 ANS



AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 39 637 064
Recettes effectives	Fr. 43 172 732

Marge d'autofinancement Fr. 3 535 668

Alors que Fr. 2 983 050 étaient prévus au budget, ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme.

L'exercice 2016 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 5 761 228 et celui de 2017, Fr. 5 915 509.

L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments:

- Le décompte péréquatif devrait être au final plus favorable (Fr. 100 000 à Fr. 300 000).
- Les recettes des personnes morales n'ont jamais été aussi élevées (Fr. 3 591 731,30) mais de nombreux acomptes reçus d'avance en 2017, voire 2016, diminuent le résultat net (Fr. 1 728 408,35).
- Des taxes réglementaires n'ont pas été facturées à cause d'une procédure en cours (env. Fr. 600 000).
- Des préavis relatifs à des ventes de terrain ou droits de superficie ont été acceptés par le Conseil communal en 2018, mais les actes n'ont pas encore été signés, tout en restant d'actualité pour 2019 (Fr. 1 856 300 sous réserve de renouvellement en DDP).

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Calculé l'automne 2016 par le dépôt du préavis y relatif, il n'est pas réactualisé (préavis municipal N° 2016-17 du 7 novembre 2016).

Pour mémoire, le plafond d'endettement et cautionnements a été fixé à Fr. 100 millions.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2018 à Fr. 60 794 780, soit Fr. 5 999 par habitant. Au 31 décembre 2017, elle se montait à Fr. 60 920 926, soit Fr. 6 000 par habitant. Il n'y a plus de dette nette dès 2014.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels :

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises :
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable ;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité ;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives ;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.

- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes :

- investissements dont l'utilisation est terminée ;
- investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés ;
- investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses ;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour :

- les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente ;
- les investissements qui procurent un rendement convenable ;
- les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours ;
- les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées :

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Infrastructures sportives	Fr. 19 386.00
Installations sportives Planchette	Fr. 10 925.00
Sous-le-Bourg	Fr. 33 346.40
Eclairage de Noël	Fr. 157 273.05
Planification et révision PGA	Fr. 47 316.00
	Fr. 268 246.45

Amortissements complémentaires

Les amortissements ci-dessus répondent aux critères de motivation susmentionnés. Notamment, ils sont destinés à éviter dans une période où les comptes sont positifs à reporter des amortissements sur plusieurs années alors que la commune dispose des moyens pour les amortir l'année de la dépense.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont le plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

Le fonds Terrains industriels est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

Le fonds Salles publiques aiglonnes est alimenté afin d'anticiper la construction de la «grande salle» et diminuer ainsi les charges d'amortissement sur plusieurs années, évitant ainsi de faire peser le poids de ces charges sur les générations futures.

Le fonds Piscines extérieure et couverte est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

Le fonds énergétique durable doit couvrir un déficit de Fr.100 000/an selon la motion Borel acceptée par le Conseil communal et la Municipalité. L'approvisionnement permet de couvrir cette différence jusqu'au début de la prochaine législature.

Les fonds Organisation de renommée internationale et Animation sportive exceptionnelle serviront à couvrir les engagements financiers nécessaires à l'organisation de grandes manifestations répondant à la fois à la volonté municipale de faire rayonner Aigle au travers d'évènements importants et aux axes stratégiques prioritaires de communication clairement identifiés, mais pas exclusifs, que sont le cyclisme et le patrimoine viticole.

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficacité dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont formidables pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous «Autofinancement». Aujourd'hui, la Municipalité est satisfaite de voir sa dette toujours maîtrisée. Qu'elle soit brute ou nette, totale ou par habitant, elle conserve une tendance à la baisse. Ce qui est rassurant en regard des prochains défis.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a tenté de se doter de moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités. A ce sujet, la Municipalité regrette les recours qui se multiplient chaque fois qu'un changement, même bénin est proposé. Cet acharnement se caractérise par un coût, celui de procédures, mais aussi celui du temps perdu pour la ville.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2018 ;

Où le rapport de la Commission des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

F. Borloz

La Secrétaire

A. Décaillet

**Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 21 juin 2019**

Le Président

N. Biffiger

La Secrétaire

G. Perrenoud

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



COMPTES 2018

[illegible]

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00. Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

110.3011.00	Y compris salaire responsable Mondial de Bruxelles qui sera refacturé en 2019 aux organisateurs.
110.3092.00	Frais de recherche pour chef du bureau technique.
110.3111.00	Provision Fr. 10 000.00 faite en 2017 pour remplacement de la bannière communale. Elle n'a pas été remplacée.
110.3185.00	Honoraires notamment juridiques pour différentes affaires.
110.3185.10	y compris étude possibilités de fusions.
110.3329.00	Livre historique pas encore terminé.

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
101	CONSEIL COMMUNAL	85 458.55		68 100.00		91 257.65	
101.3001.00	Rétributions du bureau	15 021.80		15 000.00		15 015.00	
101.3003.00		53 124.50		38 000.00		59 710.00	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	747.90		800.00		745.85	
101.3050.00	Assurances	130.75		300.00		230.40	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	16 433.60		14 000.00		15 556.40	
102	MUNICIPALITE	564 492.05	65 663.10	590 000.00	52 000.00	557 340.50	52 480.20
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	455 314.55		462 000.00		437 436.50	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	38 734.00		42 000.00		39 438.10	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	53 154.45		70 000.00		52 737.00	
102.3050.00	Assurances	1 464.80		2 000.00		1 599.50	
102.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	15 824.25		14 000.00		26 129.40	
102.4361.00	Remboursements de traitements		65 663.10		52 000.00		52 480.20
110	ADMINISTRATION	2 266 363.09	193 330.35	2 301 900.00	291 000.00	2 034 244.21	223 659.82
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	782 817.65		742 000.00		665 449.65	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	251 331.85		253 000.00		252 081.95	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	84 538.55		81 000.00		77 356.90	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	124 697.30		140 000.00		132 737.45	
110.3050.00	Assurances du personnel	4 915.80		7 000.00		1 210.95	
110.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 014.05		1 000.00		480.00	
110.3079.00	Prestations aux retraites du personnel communal	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	44 356.36		40 000.00		32 065.21	
110.3091.00	Frais de formation	15 206.10		20 000.00		39 959.80	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	34 363.50					
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	88 650.55		80 000.00		68 321.70	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	45 128.45		50 000.00		49 799.75	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	-9 397.70		5 000.00		11 901.25	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	29 856.00		10 000.00		20 375.00	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 681.10		2 000.00		2 921.00	
110.3170.10	Frais de réceptions	40 723.80		60 000.00		70 427.45	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages	12 000.00		12 000.00		12 000.00	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	31 446.63		32 000.00		31 109.92	
110.3182.00	Frais de téléphones	9 242.25		12 000.00		11 156.90	
110.3183.00	Frais bancaires	11 462.75		8 000.00		12 233.98	
110.3185.00	Honoraires divers	193 733.45		130 000.00		196 023.55	
110.3185.10	Frais d'études	169 373.15		150 000.00		151 689.75	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	38 960.00		40 000.00		29 220.00	
110.3186.00	Primes d'assurances	40 184.70		50 000.00		40 963.70	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	31 518.20		30 000.00		30 979.85	
110.3316.20	Amortissement PGA	88 000.00		88 000.00			
110.3316.40	Amortissement Sous-le-Bourg						
110.3329.00	Amortissement Ouvrage historique	20 000.00					
110.3659.00	Dons, aides et subventions	21 531.25		150 000.00			
				60 000.00		49 039.80	

110.4809.10

Voir compte 110.3329.00.

111.3011.00

Fin du contrat de travail au 31 mai 2018 remplacé dès le 1^{er} septembre par un mandat privé.

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		47 127.35		40 000.00		35 838.70
110.3902.01	Informatique - imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
110.4313.00	Emoluments administratifs			111 701.50		80 000.00	129 531.90
110.4359.00	Ventes et prestations diverses			1 195.30			999.30
110.4361.00	Remboursements de traitements			24 325.20		25 000.00	24 914.55
110.4362.00	Remboursements de frais			10 171.85		15 000.00	42 243.25
110.4362.01	Recettes diverses			12 080.50		5 000.00	1 595.82
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"			29 856.00		10 000.00	20 375.00
110.4809.10	Prélèvement sur le fonds de réserve "Livre historique"					150 000.00	
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)			4 000.00		4 000.00	4 000.00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	379 669.30	279 669.30	456 600.00	356 600.00	272 034.38	272 034.38
111.3011.00	Traitements	19 848.60		37 000.00		41 305.80	
111.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 743.30		3 200.00		3 624.35	
111.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	3 039.45		5 000.00		6 148.10	
111.3050.00	Assurances	143.20		400.00		76.25	
111.3091.00	Frais de formation			1 000.00			
111.3102.00	Communications et informations	10 153.00		10 000.00		23 519.70	
111.3102.10	Mobilité	7 354.60		20 000.00			
111.3114.00	Achats de matériel					502.63	
111.3185.00	Honoraires divers	17 609.25		35 000.00		22 455.00	
111.3657.00	Participations diverses	119 777.90		145 000.00		68 882.55	
111.3657.10	Participation VLS					5 520.00	
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments	100 000.00		100 000.00			
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public	100 000.00		100 000.00		100 000.00	229 709.10
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		278 821.70		330 000.00		
111.4362.01	Recettes diverses		847.60		25 000.00		6 229.95
111.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				1 600.00		36 095.33
151	MEDIATHEQUE	238 556.42	18 181.80	257 800.00	20 000.00	212 723.55	41 726.45
151.3011.00	Traitements	153 749.80		167 000.00		134 549.75	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	13 076.20		14 300.00		11 407.45	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	19 356.40		18 500.00		16 482.25	
151.3050.00	Assurances	857.35		1 500.00		142.25	
151.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000.00			
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 536.75		4 000.00		3 141.50	
151.3102.00	Livres	26 209.92		25 000.00		24 925.45	
151.3102.10	DVD	11 581.00		12 000.00		12 458.55	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	665.80		1 000.00		209.30	
151.3123.00	Electricité			1 500.00			
151.3182.00	Frais de téléphones	1 151.40		1 000.00		819.60	
151.3189.00	Frais divers	2 371.80		6 000.00		3 587.45	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
151.4361.00	Remboursements de traitements						23 989.85
151.4392.00	Perceptions diverses		18 181.80		20 000.00		17 736.60

152-3170.00	Y compris frais Parc cinétique à l'Aiglon.
152-3170.10	Frais de candidature Mondial de Bruxelles.

Fr. 31 671.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	150 595.66	10 608.55		87 000.00	10 000.00		95 965.30	14 168.00	
152.3114.00	Achats de matériel	15 780.30			30 000.00			42 711.40		
152.3123.00	Electricité	3 886.45			5 000.00			6 015.20		
152.3154.00	Entretien du matériel	1 129.35			2 000.00			956.80		
152.3170.00	Frais de manifestations	83 655.25			50 000.00			46 281.90		
152.3170.10	Mondial de Bruxelles 2019	46 144.31								
152.4362.00	Remboursements de frais		10 608.55			10 000.00			14 168.00	
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	760 892.20	29 493.30		745 000.00			735 613.60		
153.3030.00	Colisations AVS/AC/AF	1 218.00			1 200.00			1 015.00		
153.3050.00	Assurances	343.20			300.00			216.20		
153.3510.00	Ecole de musique	96 453.50			85 000.00			83 030.00		
153.3653.00	Soutiens culture et animations	228 787.00			235 000.00			215 421.10		
153.3653.01	Fanfare municipale	18 438.80			18 500.00			18 768.80		
153.3653.06	Commission culturelle	45 000.00			45 000.00			45 000.00		
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000.00			125 000.00			125 000.00		
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne	175 411.05			175 000.00			194 741.85		
153.3653.17	Travailleur social hors mur (TSHM)	70 240.65			60 000.00			52 420.65		
153.4361.00	Remboursements de traitements		29 493.30							
160	TOURISME ET ECONOMIE	412 027.85	32 872.55		444 000.00	40 000.00		507 841.40	36 047.95	
160.3101.00	Imprimés et promotion				2 000.00					
160.3114.00	Achats de matériel	1 705.05			2 000.00			10 655.40		
160.3185.00	Développement	-3 673.45			10 000.00			10 000.00		
160.3653.01	Office du tourisme	203 000.00			203 000.00			233 903.70		
160.3653.02	Office du tourisme - taxes de séjour	35 000.00			35 000.00			34 007.95		
160.3653.03	Radio Chablais	30 459.00			40 000.00			38 960.00		
160.3653.04	AIGLE-REGION	135 724.70			132 000.00			131 594.70		
160.3657.00	Autres concepts animations	9 812.55			20 000.00			48 719.65		
160.4359.00	Ventes et prestations diverses					5 000.00			2 040.00	
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		32 872.55			35 000.00			34 007.95	
171	PLACES DE SPORT	290 602.40	7 738.30		350 800.00			288 310.25	19 822.90	
171.3114.00	Achats de matériel	59.95			15 000.00					
171.3122.00	Gaz	14 257.95			15 000.00			27 231.65		
171.3123.00	Electricité	10 986.80			15 000.00			14 196.40		
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	107 625.75			108 300.00			88 496.45		
171.3145.00	Entretien des terrains	70 787.75			110 000.00			68 358.20		
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	86 884.20			87 500.00			90 027.55		
171.4362.00	Remboursements de frais		281.55						22.90	
171.4363.00	Remboursements de dommages		7 456.75						19 800.00	

180,3517.80

Différence due principalement à l'amortissement extraordinaire du bus suite à la fin d'exploitation.

Fr. 62 230.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	186 769.10		197 000.00		169 442.40	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	93 502.30		97 000.00		116 943.20	
172.3653.09	Commission des sports	27 780.65		30 000.00		26 623.25	
172.3653.10	Activités sportives	65 486.15		70 000.00		25 875.95	
180	TRANSPORTS	1 389 203.90		1 413 000.00		1 216 631.95	
180.3517.80	Bus communal - Participation	261 978.20		190 000.00		200 000.00	
180.3517.82	Noctibus - participation	8 813.75		10 000.00		8 819.75	
180.3517.83	Bus Agglomération	27 524.00		33 000.00			
180.3517.91	Transports publics	1 090 887.95		1 180 000.00		1 007 812.20	
190	SERVICE INFORMATIQUE	332 406.14	204 271.90	356 600.00	200 000.00	332 083.65	172 776.45
190.3011.00	Traitements	99 355.55		99 000.00		88 538.70	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 732.85		8 500.00		7 769.90	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	15 947.30		15 400.00		13 834.80	
190.3050.00	Assurances	334.20		400.00		286.55	
190.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	66.50		500.00		82.80	
190.3091.00	Frais de formation	4 600.00		2 500.00		270.00	
190.3102.00	Livres, documentation			500.00		111.49	
190.3111.00	Achats de matériel	8 575.94		24 000.00		65 013.95	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	64 210.70		66 000.00		39 713.44	
190.3111.02	Internet	19 229.60		18 600.00		18 285.62	
190.3156.00	Maintenance	101 892.70		109 000.00		94 743.30	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	7 267.75		10 000.00		1 329.45	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 193.05		2 200.00		2 103.85	
190.4363.00	Remboursements de dommages		2 130.00				
190.4902.00	Epuraton des eaux - Imputation interne	81 742.95		80 000.00			66 031.00
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne	80 398.95		80 000.00			66 745.45
190.4902.04	Ordures - imputation interne	10 000.00		10 000.00			10 000.00
190.4902.05	Administration - imputation interne	7 500.00		7 500.00			7 500.00
190.4902.06	Office de la population - imputation interne	7 500.00		7 500.00			7 500.00
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne	5 000.00		5 000.00			5 000.00
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne	10 000.00		10 000.00			10 000.00

200.4242.10	Aucune vente faisant partie de la parcelle BCVs concrétisée.
200.4809.00	Extourne de la provision pour augmentation population.
210.4011.00	Baisse due aux acomptes perçus trop élevés.

Fr. 1 728 408.35

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	7 531 859.06	34 086 281.45	6 605 700.00	33 308 000.00	12 090 280.66	37 968 384.32
200	REVENUS DU PATRIMOINE		1 478 967.15		1 368 000.00		5 092 247.75
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		375 603.05		380 000.00		365 291.70
200.4221.00	Revenus des capitaux		396 650.40		320 000.00		321 707.45
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		165 966.00		300 000.00		1 132 000.00
200.4242.10	Gains comptables sur immeubles (EF)						3 001 000.00
200.4412.00	Taxe CO2		9 247.70		5 000.00		5 108.60
200.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		300 000.00				
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		231 500.00		363 000.00		267 140.00
210	IMPOTS	201 340.40	22 496 139.30	205 000.00	21 945 000.00	195 546.48	22 850 800.57
210.3187.00	Frais de perception des impôts	201 340.40		205 000.00		195 546.48	
210.4001.00	Impôt sur le revenu		12 551 584.71		12 050 000.00		11 992 347.89
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 759 394.42		1 550 000.00		1 563 729.62
210.4003.00	Impôt à la source		1 682 827.60		1 830 000.00		1 564 655.58
210.4005.00	Impôt personnel						95.45
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 922 134.05		2 800 000.00		3 175 073.45
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		105 731.50		175 000.00		129 603.75
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		223 186.85		150 000.00		163 866.40
210.4020.00	Impôt foncier		2 073 061.40		1 890 000.00		1 847 705.60
210.4040.00	Droits de mutation		811 384.10		550 000.00		1 008 208.15
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		586 742.00		400 000.00		419 888.60
210.4061.00	Impôt sur les chiens		52 450.00		65 000.00		51 300.00
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		4 500.00		5 000.00		300.00
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		81 426.60		80 000.00		78 174.45
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		239 142.42		200 000.00		266 583.28
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		402 573.65		200 000.00		589 268.35
22	SERVICE FINANCIER	5 989 342.63	10 111 175.00	6 000 700.00	9 995 000.00	6 508 207.85	10 025 336.00
220	UBS SA	144 921.20		143 100.00		151 163.05	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	81.35		100.00		81.70	
220.3223.02	Emprunt 2008-2019 - 3.60 %	144 839.85		143 000.00		151 081.35	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	65 158.43		71 100.00		64 948.10	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	3 285.98		10 000.00		561.20	
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 2015-2021 - 0.70 %	17 209.29		17 000.00		17 919.02	
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	44 663.16		44 100.00		46 467.88	
227	ETACOM	5 160 000.00	10 111 175.00	5 160 000.00	9 995 000.00	5 565 734.00	10 025 336.00
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 160 000.00		5 160 000.00		4 850 000.00	
227.3520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente					7 15 734.00	

230.3303.00

Margencel I3
Battoir

Fr. 377 248.00
Fr. 300 000.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
227.4520.00	Fonds de péréquation		9 998 568.00		9 995 000.00		10 025 336.00
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente		112 607.00				
228	CIP/CPEV	39 256.25		39 300.00		39 721.25	
228.3223.09	Emprunt 2011-2020 - 2.55 %	25 500.00		25 500.00		25 500.00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	13 756.25		13 800.00		14 221.25	
229	AUTRES EMPRUNTS	580 006.75		587 200.00		686 641.45	
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400.00		77 400.00		77 400.00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400.00		37 400.00		37 400.00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000.00		42 000.00		42 000.00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200.00		13 200.00		13 200.00	
229.3223.13	Dexia - 2007-2017 - 2.96 %					64 824.00	
229.3223.14	Dexia - 2007-2018 - 3.31 %	92 680.00		92 700.00		96 652.00	
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %	55 480.00		55 500.00		57 760.00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2018-2022 - 0.535 %	10 477.10		20 000.00		38 000.00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	82 649.15		82 600.00		88 491.45	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	60 228.00		60 300.00		64 530.00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	41 177.50		41 200.00		42 535.00	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	18 754.00		18 800.00		19 372.00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	33 210.00		33 300.00		35 055.00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	12 518.00		12 800.00		9 422.00	
229.3223.23	SUVA - 2018-2023 - 0.20 %	2 833.00					
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	1 341 176.03		400 000.00		5 386 526.33	
230.3301.00	Décalations de créances irrécouvrables	394 161.58		400 000.00		406 503.38	
230.3302.00	Amortissement titres	1 520.00				2 100.00	
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	677 248.00				323 578.85	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	268 246.45				1 392 096.10	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve					2 062 248.00	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve					1 200 000.00	

312.3146.00	y compris entretien voie-mère. (subside de la Confédération dans compte 312.4232.90).	Fr. 211 130.00
312.4232.20	Diminution à la suite de ventes.	
312.4232.90	y compris subside de la Confédération pour voie-mère.	Fr. 84 453.00
312.4242.00	Aucune vente faisant partie de la parcelle BCVs.	
312.4242.10	Aucune vente faisant partie de la parcelle BCVs.	
321.3011.00	Diminution due à un employé de moins.	

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 221 307.80	3 832 043.97	4 546 300.00	3 818 800.00	4 122 749.64	3 824 891.27
311	DOMAINE DES BOULEAUX	3 466.00	17 500.00	2 000.00	17 500.00	58.75	17 500.00
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	3 466.00		2 000.00		58.75	
311.4271.00	Location		17 500.00		17 500.00		17 500.00
312	PARCELLES DIVERSES	293 018.00	524 345.80	213 000.00	800 000.00	199 250.05	748 537.30
312.3114.00	Achats de matériel	59 500.00		58 000.00			
312.3146.00	Entretien des parcelles	233 518.00		155 000.00		167 460.05	
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs					31 790.00	
312.4232.10	Locations des terrains		101 079.70		100 000.00		101 061.70
312.4232.20	Droits de superficie		228 564.10		370 000.00		401 845.60
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		60 000.00		55 000.00		60 000.00
312.4232.90	Autres revenus		134 702.00		25 000.00		72 050.00
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs				250 000.00		63 580.00
312.4242.10	Gains comptables parcelle BCVs (EF)						50 000.00
32	FORETS	663 637.30	362 414.70	777 500.00	234 900.00	679 202.25	298 458.45
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	353 542.95		445 700.00		435 873.05	
321.3011.00	Traitements	288 127.80		345 000.00		347 504.75	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22 982.85		29 300.00		30 469.30	
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	34 136.65		48 300.00		40 410.45	
321.3050.00	Assurances	8 295.65		23 100.00		17 488.55	
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	310 094.35	362 414.70	331 800.00	234 900.00	243 329.20	298 458.45
323.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 584.50		4 000.00		1 502.50	
323.3091.00	Frais de formation	6 356.55		3 000.00		12 943.00	
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 159.95		1 500.00		1 240.35	
323.3114.00	Achats de matériel	27 569.90		31 000.00		21 659.05	
323.3124.00	Carburant	7 994.45		5 000.00		6 295.80	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers	1 993.85		7 000.00			
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	617.85		4 000.00		111.90	
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	34 436.50		29 000.00		1 948.70	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	41 818.35		42 000.00		22 942.20	
323.3146.02	Dangers naturels			11 000.00			
323.3154.00	Entretien du matériel	3 352.35		16 000.00		5 279.70	
323.3155.00	Entretien des véhicules	38 508.55		37 000.00		39 317.20	
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 218.60		7 500.00		5 187.90	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	73 865.60		70 000.00		65 077.00	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 326.00		1 500.00		606.00	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	47 513.35		45 000.00		45 960.90	
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve	100.00		300.00			
323.3903.00	Imputation interne de carburant	16 678.00		17 000.00		13 257.00	



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.4309.00	Taxes compensatoires		100.00		300.00		
323.4355.00	Ventes de bois		113 677.95		120 000.00		74 223.25
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		38 695.95		23 000.00		62 612.25
323.4361.00	Remboursements de traitements		53 385.35				881.90
323.4363.00	Remboursements de dommages		5 129.00				
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		149 742.70		90 000.00		159 244.80
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		1 383.75		1 300.00		1 196.25
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		300.00		300.00		300.00
33	VIGNES	444 871.80	597 357.60	431 000.00	490 000.00	431 393.29	562 218.09
331	VIGNOBLE COMMUNAL	402 848.85		379 000.00		387 642.19	
331.3080.00	Contrats de vignolage	364 776.40		340 000.00		345 309.65	
331.3114.00	Achats de matériel			1 000.00		1 541.70	
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	5 323.75		5 000.00		5 148.15	
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yverne	672.05		3 000.00		8 112.15	
331.3186.00	Prime d'assurance grêle			15 000.00		13 712.70	
331.3658.00	Contributions et frais divers	15 207.10		15 000.00		13 817.84	
		16 869.55					
332	CAVES COMMUNALES	42 022.95	597 357.60	52 000.00	490 000.00	43 751.10	562 218.09
332.3114.00	Achats de matériel	125.70		1 000.00		377.55	
332.3123.00	Electricité	3 776.80		5 000.00		5 585.90	
332.3141.00	Entretien des caves	1 934.10		3 000.00		1 879.60	
332.3154.00	Entretien du matériel	620.60		3 000.00		620.55	
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	35 565.75		40 000.00		35 287.50	
332.4355.00	Vente de la récolte		512 237.05		420 000.00		482 145.34
332.4355.10	Vente de bouteilles		37 993.20		30 000.00		44 234.05
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		47 127.35		40 000.00		35 838.70
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	31 833.25	113 085.00	52 000.00	110 000.00	21 722.35	111 630.00
340.3123.00	Electricité	14 140.60		15 000.00		12 266.15	
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 426.25		26 500.00		2 338.70	
340.3151.00	Entretien du matériel	9 266.40		10 500.00		7 117.50	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		113 085.00		110 000.00		111 630.00

350.3141.01 y compris dépréciations imputées aux écoles dans compte 350.4902.01.

Fr. 36 957.50

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	2 784 481.45	2 217 340.87	3 070 800.00	2 166 400.00	2 791 122.95	2 086 547.43
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	984 435.30	174 362.25	1 063 100.00	140 500.00	944 355.15	48 119.15
350.3011.00	Traitements	552 673.70		617 000.00		574 458.40	
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	48 280.85		52 700.00		50 194.10	
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	82 254.70		90 700.00		83 045.00	
350.3050.00	Assurances	6 846.90		9 700.00		6 042.75	
350.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	20.00				125.80	
350.3114.00	Achats de matériel	8 028.10		7 500.00		14 996.15	
350.3124.00	Carburant	1 621.90				1 614.10	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	13 726.30		21 000.00		11 640.75	
350.3141.01	Déprédations	39 259.75		15 000.00		15 312.25	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	776.00		7 000.00		2 359.40	
350.3155.00	Entretien des véhicules	8 910.15		6 000.00		4 427.50	
350.3182.00	Frais de téléphones	934.35		1 500.00		832.70	
350.3185.10	Frais d'études	45 011.00		45 000.00			
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 086.20		5 000.00		5 272.00	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	126 685.55		140 000.00		131 165.40	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 077.80		26 000.00		26 079.55	
350.3903.00	Imputation interne de carburant	1 930.00		2 000.00		1 886.00	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	16 312.05		15 000.00		14 903.30	
350.4361.00	Remboursements de traitements		2 730.15				8 539.70
350.4363.00	Remboursements de dommages		1 050.00				258.10
350.4902.00	Imputations internes des assurances		33 624.60		40 500.00		35 433.65
350.4902.01	Déprédations - imputation interne		36 957.50				3 887.70
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)		100 000.00		100 000.00		
351	BATIMENT DES POIRIERS						159.00
351.4362.00	Remboursements de frais						159.00
352	BATIMENT DU CLOCHER	8 793.15	36 330.00	20 400.00	37 000.00	7 939.40	38 705.40
352.3123.00	Electricité	251.20		400.00		246.65	
352.3124.00	Chauffage	3 282.00		3 000.00		2 516.40	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	5 259.95		17 000.00		5 176.35	
352.4231.00	Locations		33 600.00		36 000.00		36 540.00
352.4362.00	Remboursements de frais		2 730.00		1 000.00		2 165.40

353.3141.00	y compris changement de la cuisine d'un appartement.	Fr. 14 680.00
353.3141.10	Nouveau vitrage rez-de-chaussée (différence entre provision et solde de la facture).	
353.4231.00	Locaux de l'ancienne bibliothèque en location depuis décembre, appartements non loués pour cause de travaux.	

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	LE BEC D'AIGLE	94 795.30	172 903.20	73 000.00	233 000.00	160 837.60	175 107.00
353.3123.00	Electricité	3 002.80		4 000.00		3 763.90	
353.3124.00	Chauffage	4 759.10		4 000.00		3 699.60	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	41 143.40		22 000.00		14 524.10	
353.3141.10	Travaux d'amélioration	2 890.00				95 850.00	
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000.00		43 000.00		43 000.00	
353.4231.00	Locations		170 669.00		230 000.00		173 331.10
353.4362.00	Remboursements de frais		2 234.20		3 000.00		1 775.90
354	HABITATION EN PECHAUD	137.00	11 660.40	2 000.00	11 600.00	3 613.35	11 660.40
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	137.00		2 000.00		3 613.35	
354.4231.00	Locations		11 660.40		11 600.00		11 660.40
355	ANCIENNE GENDARMERIE	9 572.00	35 000.00	10 000.00	35 000.00	10 181.60	32 000.00
355.3122.00	Gaz	5 899.05		6 000.00		5 730.35	
355.3123.00	Electricité	810.30		1 000.00		877.15	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 862.65		3 000.00		3 574.10	
355.4231.00	Locations		35 000.00		35 000.00		32 000.00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	62 293.55		76 700.00		59 478.00	
356.3123.00	Electricité	1 440.00				2 141.20	
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	8 886.80		19 500.00		22 893.05	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	34 030.10		40 000.00		20 000.00	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	17 636.65		16 900.00		14 143.75	
356.3903.00	Utilisation de bois	300.00		300.00		300.00	
357	HOTEL DE VILLE	431 703.40	459 689.20	431 000.00	480 000.00	351 539.45	446 321.45
357.3011.00	Traitements	98 247.30		100 000.00		95 912.45	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 428.40		8 500.00		8 285.35	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 782.80		11 500.00		13 086.00	
357.3050.00	Assurances	883.95		2 000.00		1 135.55	
357.3114.00	Achats de matériel	2 158.70		2 500.00		5 619.80	
357.3123.00	Electricité	23 236.70		25 000.00		27 481.25	
357.3124.00	Chauffage	24 174.20		25 000.00		19 993.60	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	46 936.70		40 000.00		93 126.50	
357.3141.10	Travaux d'amélioration	205 334.10		205 500.00		77 970.60	
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	2 520.55		5 000.00		2 928.35	
357.4231.00	Locations		443 343.45		470 000.00		428 903.60
357.4362.00	Remboursements de frais		16 345.75		10 000.00		15 224.85
357.4363.00	Remboursements de dommages						2 193.00

359.3141.00 y compris acompte changement chaudière.

Fr. 13 400.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
358	HALLE DES GLARIERS	54 290.90	21 961.50	179 400.00	28 000.00	168 529.90	17 989.65			
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	17 136.80		12 000.00		5 563.10				
358.3123.00	Electricité	6 681.60		7 000.00		7 595.55				
358.3124.00	Chauffage	18 238.20		15 000.00		16 317.95				
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	10 996.30		14 500.00		9 742.25				
358.3141.10	Travaux d'amélioration			5 000.00		5 998.00				
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	928.70		3 500.00		1 008.85				
358.3182.00	Frais de téléphones	309.30		400.00		304.20				
358.3312.00	Amortissement			122 000.00		122 000.00				
358.4271.00	Locations		21 961.50		28 000.00		17 989.65			
359	AIGLON	40 601.30	20 620.00	26 500.00	20 000.00	22 661.45	24 070.00			
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	226.20		700.00		373.90				
359.3122.00	Gaz	571.00				1 789.15				
359.3123.00	Electricité	4 602.30		3 000.00		2 372.15				
359.3124.00	Chauffage	10 707.55		10 000.00		7 938.70				
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	20 559.85		7 500.00		9 883.35				
359.3141.10	Travaux d'amélioration	3 631.30		5 000.00						
359.3182.00	Frais de téléphones	303.10		300.00		304.20				
359.4271.00	Locations		20 620.00		20 000.00		24 070.00			
360	HABITATION DES ABATTOIRS	7 141.65	13 356.00	12 300.00	17 500.00	1 642.75	13 356.00			
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	141.65		5 300.00		1 642.75				
360.3141.10	Travaux d'amélioration	7 000.00		7 000.00						
360.4271.00	Locations		13 356.00		13 500.00		13 356.00			
360.4272.00	Recettes du parking				4 000.00					
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	227 624.25	33 451.50	235 300.00	45 000.00	160 304.20				
361.3122.00	Gaz			3 000.00						
361.3123.00	Electricité	422.00		3 000.00						
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 535.00		6 300.00						
361.3141.10	Travaux d'amélioration	30 000.00		30 000.00						
361.3170.00	Frais d'exposition	30 364.15		33 000.00						
361.3182.00	Frais de téléphones	303.10				304.20				
361.3312.00	Amortissement	165 000.00		160 000.00		160 000.00				
361.4271.00	Locations		33 451.50		45 000.00					
362	ANCIEN STAND	4 996.00	14 158.00	11 500.00	17 000.00	8 560.35	14 876.00			
362.3123.00	Electricité	4 908.00		7 000.00		6 659.75				
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	88.00		4 500.00		1 900.60				
362.4271.00	Locations		12 158.00		15 000.00		12 876.00			
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000.00		2 000.00		2 000.00			

367.3141.00	y compris dépannage pompe de relevage eaux usées. y compris fuite chaufferie.	Fr. 6 592.00 Fr. 3 391.00
-------------	--	------------------------------

367.3141.10	Réfection des pavés.	
-------------	----------------------	--

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
363	REFUGE DU FAHY	1 994.20	10 002.00	3 300.00	10 000.00	637.00	11 158.00
363.3123.00	Electricité	1 783.90		300.00		336.70	
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	210.30		2 600.00		300.30	
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			400.00			
363.4271.00	Locations		10 002.00		10 000.00		11 158.00
364	REFUGE DU LARREVOIN	3 710.55	12 395.60	9 000.00	12 000.00	3 164.55	10 463.50
364.3123.00	Electricité	1 880.70		2 500.00		760.90	
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 791.00		4 500.00		2 375.75	
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	38.85		2 000.00		27.90	
364.4271.00	Locations		12 395.60		12 000.00		10 463.50
365	EDICULES PUBLICS	34 162.65		38 000.00		40 969.45	
365.3123.00	Electricité	7 469.90		13 000.00		10 410.85	
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	26 692.75		25 000.00		30 558.60	
366	BATIMENTS DIVERS	25 639.15	13 016.00	27 500.00	15 000.00	15 693.80	12 002.00
366.3123.00	Electricité	2 709.95		5 000.00		1 508.20	
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	22 929.20		22 500.00		14 185.60	
366.4271.00	Locations		12 146.00		14 000.00		11 226.00
366.4319.00	Recettes du poids public		870.00		1 000.00		710.00
366.4362.01	Recettes diverses						66.00
367	IMMEUBLE "MON SE-JOUR"	130 216.20	207 138.55	142 800.00	195 900.00	155 458.85	201 526.80
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	747.70		3 000.00		153.20	
367.3122.00	Gaz	39 980.25		50 000.00		42 263.55	
367.3123.00	Electricité	9 007.20		5 000.00		8 738.10	
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	32 087.15		13 500.00		13 322.00	
367.3141.10	Travaux d'amélioration	37 000.00		61 000.00		77 082.00	
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	11 137.20		9 300.00		13 538.40	
367.3182.00	Frais de téléphones	256.70		1 000.00		361.60	
367.4231.00	Locations		142 506.00		157 000.00		142 506.00
367.4362.00	Remboursements de frais		42 393.10		17 000.00		37 120.80
367.4363.00	Remboursements de dommages		339.45				
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles		21 900.00		21 900.00		21 900.00
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	388 394.10	741 075.12	404 400.00	640 000.00	427 160.40	792 812.93
369.3122.00	Gaz	51 764.25		55 000.00		51 765.50	
369.3123.00	Electricité	7 355.80		10 000.00		9 179.70	
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	15 669.50		16 000.00		18 369.55	
369.3141.10	Travaux d'amélioration					35 160.80	
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	5 719.95		9 000.00		4 447.25	
369.3182.00	Frais de téléphones	1 027.50		1 000.00		1 052.20	
369.3199.00	TVA	16 457.10		23 000.00		16 785.40	



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
369.3303.00	Amortissement						
369.3312.00	Amortissement	290 400.00		290 400.00		290 400.00	
369.4231.00	Locations		209 543.00		240 000.00		225 623.93
369.4231.10	Locations - correction locations 2015-2016		17 467.22				154 803.40
369.4272.00	Recettes parking		416 440.60		390 000.00		402 385.60
369.4362.00	Remboursements de frais		97 624.30		10 000.00		10 000.00
370	MARGENCEL 13	3 197.45	3 197.45	5 100.00	5 100.00	20 000.00	20 000.00
370.3122.00	Gaz	2 922.75		3 000.00		7 365.00	
370.3123.00	Electricité	129.40		100.00		71.30	
370.3141.00	Entretien courant du bâtiment	145.30		2 000.00		166.85	
370.3803.00	Attribution au fonds d'amortissement Margencel 13					12 396.85	
370.4231.00	Locations						20 000.00
370.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		3 197.45		5 100.00		
371	CASERNE SDIS	108 988.40	140 048.00	117 500.00	140 000.00	119 577.65	140 048.00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	423.45		1 500.00		252.30	
371.3122.00	Gaz	6 061.50		8 000.00		11 784.20	
371.3123.00	Electricité	6 315.40		8 000.00		6 202.95	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	5 588.05		5 000.00		7 538.20	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000.00		75 000.00		75 000.00	
371.3909.00	Intérêts imputés	15 600.00		20 000.00		18 800.00	
371.4271.00	Locations		140 048.00		140 000.00		140 048.00
372	SALLE DES NOYERS	43 304.95	48 000.00	44 000.00	50 000.00	44 604.70	48 000.00
372.3114.00	Achats de matériel			500.00			
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	804.95		1 000.00		1 713.20	
372.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers					391.50	
372.3312.00	Amortissement des travaux	42 500.00		42 500.00		42 500.00	
372.4231.00	Locations		48 000.00		50 000.00		48 000.00
373	MEDIA THEQUE	64 947.80	35 531.10	138 000.00	33 800.00	64 213.35	28 172.15
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	214.85		4 000.00			
373.3123.00	Electricité	3 383.85		5 000.00		1 397.95	
373.3124.00	Chauffage	16 542.75		40 000.00		15 455.35	
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	9 426.35		15 000.00		9 360.05	
373.3141.10	Travaux d'amélioration	35 380.00		36 000.00			
373.3312.00	Amortissement travaux Médiathèque			38 000.00		38 000.00	
373.4231.00	Locations		24 540.00		25 800.00		21 400.00
373.4362.00	Remboursements de frais		10 991.10		8 000.00		6 772.15



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
374	PPE "LE BATTOIR"						
374.3123.00	Electricité	35 551.35	10 900.00				
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 838.00					
374.3312.00	Amortissement	16 537.35					
374.4231.00	Locations	16 176.00					
			10 900.00				
375	AIGLE-ANCIENNE						
375.3122.00	Gaz	17 990.85	2 545.00				
375.3123.00	Electricité	1 033.90					
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	73.00					
375.4231.00	Locations	16 883.95					
			2 545.00				



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	8 362 284.66	3 105 358.81	8 700 650.00	3 281 000.00	8 757 628.07	3 546 163.53
411	SERVICE TECHNIQUE	790 897.40	4 504.35	762 700.00		774 116.45	
411.3011.00	Traitements	599 426.50		592 000.00		580 635.20	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	52 291.05		50 800.00		50 951.55	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	95 572.90		74 200.00		90 127.85	
411.3050.00	Assurances	8 571.25		10 000.00		7 321.15	
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	4 382.60		7 000.00		4 268.20	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8 525.10		10 000.00		9 529.65	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 977.40		4 000.00		12 498.00	
411.3181.00	Frais de ports	4 303.70		2 700.00		3 146.10	
411.3182.00	Frais de téléphones	5 846.90		2 000.00		5 638.75	
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
411.4361.00	Remboursements de traitements		4 504.35				
412	BATIMENT DES TRAVAUX	68 509.15	31 152.00	75 000.00	31 500.00	145 708.90	31 362.00
412.3123.00	Electricité	10 909.45		13 000.00		10 779.95	
412.3124.00	Chauffage	51 410.00		40 000.00		46 056.30	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	6 189.70		20 000.00		27 717.15	
412.3141.10	Travaux d'amélioration			2 000.00		61 155.50	
412.4271.00	Locations		31 152.00		31 500.00		31 362.00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	141 327.80	3 265.75	138 000.00	5 000.00	136 028.50	4 616.40
413.3011.00	Traitements	104 854.45		105 000.00		102 716.95	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 214.25		9 000.00		9 013.40	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 865.75		15 200.00		16 077.60	
413.3050.00	Assurances	1 231.30		1 800.00		1 018.50	
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 474.20		2 000.00		1 046.90	
413.3091.00	Frais de formation	2 261.55		2 000.00			
413.3114.00	Achats de matériel	5 426.30		3 000.00		6 155.15	
413.4528.00	Participation diverses		3 265.75		5 000.00		4 616.40
431	ROUTES	3 919 734.28	607 380.86	3 932 250.00	551 000.00	3 780 249.46	543 105.48
431.3011.00	Traitements	1 364 710.00		1 331 000.00		1 342 000.75	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	119 966.60		114 000.00		117 163.40	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	203 251.35		160 000.00		194 377.85	
431.3050.00	Assurances	7 202.45		25 800.00		15 732.30	
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	277.90		1 000.00		817.30	
431.3091.00	Frais de formation	4 575.00		3 000.00		9 125.20	
431.3114.00	Achats de matériel	27 756.25		25 000.00		21 712.10	
431.3115.00	Achat de véhicule	19 315.00		22 000.00		12 000.00	
431.3124.00	Carburant	55 252.75		60 000.00		63 550.75	
431.3135.00	Déneigement	54 557.15		60 000.00		111 807.05	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	83 711.80		90 000.00		88 364.63	



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises		482 749.67		450 000.00		442 148.40
431.3154.00	Entretien du matériel		14 115.95		15 000.00		7 552.85
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres		21 660.45		30 000.00		40 720.15
431.3155.00	Entretien des véhicules		31 800.85		20 000.00		30 415.55
431.3156.00	Entretien des équipements		12 801.60		15 000.00		10 192.40
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules		17 979.60		20 000.00		15 577.20
431.3186.10	Sécurité au travail		3 652.85		4 000.00		1 659.00
431.3188.00	Frais de balayage mécanique		213 246.00		250 000.00		217 618.00
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur		3 619.95		3 500.00		3 456.75
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil		757 950.00		880 450.00		693 950.00
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare		82 500.00		82 500.00		82 500.00
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres		337 081.11		270 000.00		257 807.83
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public			375 871.56	300 000.00		312 360.48
431.4313.00	Emoluments administratifs			4 495.50	20 000.00		10 796.75
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		21 172.20		15 000.00		28 008.25
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		10 544.00		10 000.00		8 249.25
431.4361.00	Remboursements de traitements		3 516.05		30 000.00		5 522.80
431.4363.00	Remboursements de dominiages		13 175.15				7 478.95
431.4517.00	Participations diverses		1 829.40				
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		146 500.00		146 500.00		146 500.00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		30 277.00		29 500.00		24 189.00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	425 649.90	1 11 425.80	483 000.00	108 000.00	472 806.90	106 914.00
432.3123.00	Electricité	157 081.65		190 000.00		178 872.20	
432.3143.00	Entretien du réseau	208 282.35		205 000.00		201 319.80	
432.3143.10	Extension du réseau	48 870.25		60 000.00		49 412.90	
432.3143.20	Eclairage de Noël	3 415.65		20 000.00		43 202.00	
432.3311.00	Amortissement	8 000.00		8 000.00			
432.4362.01	Recettes diverses		11 425.80		8 000.00		6 914.00
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique		100 000.00		100 000.00		100 000.00
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	501 617.38	9 400.00	522 000.00	5 000.00	420 715.00	20 800.00
440.3114.00	Achats de matériel	39 942.95		40 000.00		7 860.10	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	116 817.88		117 000.00		63 506.85	
440.3154.00	Entretien du matériel	6 402.70		15 000.00		6 537.15	
440.3185.00	Entretiens et aménagements facturés par les horticulteurs	338 453.85		350 000.00		342 810.90	
440.4272.00	Concessions d'inhumation		9 400.00		5 000.00		20 800.00
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 525 716.00	1 345 004.60	1 537 700.00	1 330 500.00	1 497 380.30	1 365 346.89
450.3011.00	Traitements	383 861.90		380 000.00		379 087.95	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	33 745.45		32 500.00		32 371.30	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	57 315.85		46 200.00		55 286.95	
450.3050.00	Assurances	2 390.70		7 000.00		4 416.20	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 208.85		6 000.00		3 665.00	
450.3114.00	Achats de matériel	62 971.85		60 000.00		62 307.30	

450.3141.00 Caméras de surveillance moins chères que prévu.

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri		-2 346.05		10 000.00		11 306.20
450.3141.01	Ecopoints		123 802.80		130 000.00		122 141.25
450.3181.00	Frais de ports		1 360.00		1 500.00		1 317.50
450.3182.00	Frais de téléphones		128.75		500.00		429.50
450.3188.00	Enlèvement des ordures		266 104.40		270 000.00		265 803.10
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie		155 048.30		150 000.00		147 756.75
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux		13 534.40		16 000.00		11 981.55
450.3188.03	Enlèvement du verre		13 658.80		15 000.00		13 901.85
450.3188.10	Elimination des ordures		243 195.20		230 000.00		232 709.40
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie		66 303.90		43 000.00		43 044.55
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois		32 397.20		40 000.00		32 677.00
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes		12 420.10		10 000.00		10 604.15
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches		40 073.75		75 000.00		48 318.00
450.3199.00	TVA		5 539.85		5 000.00		8 254.80
450.3902.00	Service informatique - imputation interne		10 000.00		10 000.00		10 000.00
450.4342.00	Taxe sur les ordures			711 508.20		705 000.00	733 173.05
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures			550 215.25		540 000.00	541 050.90
450.4342.02	Verre			31 073.75		30 000.00	29 285.15
450.4342.03	Papier-carton			18 083.65		25 000.00	22 673.20
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers			511.00		3 000.00	862.39
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers			11 063.50		10 000.00	7 977.55
450.4342.06	Pet			4 460.00		5 000.00	4 396.00
450.4342.07	Ferraille			7 903.95		8 000.00	8 119.90
450.4342.10	Cartes déchetterie			5 804.55		4 500.00	5 073.35
450.4361.00	Remboursements de traitements						8 817.40
450.4362.00	Rétrocession sur frais de transport			1 514.65			444.10
450.4363.00	Remboursements de dommages						433.40
450.4526.00	Participation des Communes (déchets spéciaux)						1 463.35
450.4659.00	Participations diverses			2 866.10			1 577.15
46	EPURATION DES EAUX	988 832.75	988 832.75	1 250 000.00	1 250 000.00	1 455 389.46	1 455 389.46
461	RESEAU D'EGOUTS	331 771.95	55 051.90	549 100.00	350 000.00	675 939.06	606 923.00
461.3011.00	Traitements	58 925.60		62 000.00		59 101.50	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	5 176.40		5 400.00		5 185.80	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	9 773.95		8 500.00		9 550.80	
461.3050.00	Assurances	447.20		1 000.00		585.85	
461.3123.00	Electricité	2 991.00		4 000.00		12 188.10	
461.3144.00	Entretien des canalisations	171 992.90		290 000.00		202 743.35	
461.3182.00	Frais de téléphones	721.95		400.00		315.70	
461.3311.00	Amortissement du réseau			97 800.00			
461.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'opération des eaux					320 236.96	
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	81 742.95		80 000.00		66 031.00	
461.4341.00	Taxes de raccordement		55 051.90		350 000.00		606 923.00



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462	STATION D'EPURATION	657 060.80	933 780.85	700 900.00	900 000.00	779 450.40	848 466.46
462.3011.00	Traitements	193 779.70		190 000.00		190 749.00	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	17 033.00		16 300.00		16 737.70	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 546.65		28 100.00		29 257.90	
462.3050.00	Assurances	1 472.70		3 200.00		1 892.05	
462.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	264.00		500.00		242.45	
462.3091.00	Frais de formation	115.00		300.00		25.00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	610.00		1 000.00		805.30	
462.3114.00	Achats de matériel	1 097.15		7 000.00		2 156.20	
462.3122.00	Gaz	219.25		5 000.00		146.30	
462.3123.00	Electricité	75 289.35		75 000.00		64 221.55	
462.3124.00	Carburant	89.20		300.00			
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	41 311.65		45 000.00		33 267.00	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	1 749.85		10 000.00		146 773.10	
462.3141.10	Travaux d'amélioration			5 000.00			
462.3154.00	Entretien du matériel	33 305.00		43 500.00		35 858.85	
462.3155.00	Entretien des véhicules	65.00		500.00			
462.3182.00	Frais de téléphones	342.70		2 000.00		2 055.10	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	12 223.15		15 000.00		12 370.35	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	980.10		1 200.00		1 042.70	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	150 035.95		155 000.00		148 801.25	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	90 261.00		90 000.00		86 463.00	
462.3902.00	Imputation interne des assurances	6 270.40		7 000.00		6 585.60	
462.4112.10	Redevance électricité		44 796.15		50 000.00		44 781.61
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		811 763.05		840 000.00		796 052.50
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		68 781.20				
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		8 440.45		10 000.00		7 632.35
470	COURS D'EAUX		4 392.70			75 233.10	18 629.30
470.3147.00	Entretien des cours d'eau					75 233.10	
470.4516.00	Part du Canton		4 392.70				18 629.30

501.3188.00	Y compris service de bus pour élèves de Fontanney.
502.3141.00	Nombreux petits entretiens non prévus au budget.
502.3902.10	Déprédations.

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 554 286.44	353 751.85	3 896 400.00	256 000.00	3 789 883.70	328 087.05
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	228 353.65		245 600.00		177 874.35	
501.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux			100.00		55.00	
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 000.00		568.90	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	337.85					
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	77 412.95		92 000.00		63 297.55	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 959.65		2 000.00		1 809.00	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	500.60		500.00			
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	15 333.00		10 000.00		5 213.15	
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement	585.00					
501.3188.00	Transports d'élèves	35 817.60		20 000.00		15 612.60	
501.3189.00	Frais divers	4 964.30		4 000.00		4 105.40	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	14 264.00		15 000.00		13 433.00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38 093.90		40 000.00		38 506.55	
501.3522.00	Ecologies	16 758.00		40 000.00		16 208.00	
501.3659.00	Dons occasionnels	1 500.00		1 000.00		900.00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	20 826.80		20 000.00		18 165.20	
502	BATIMENTS SCOLAIRES	1 982 187.05	57 908.90	1 994 700.00	34 000.00	1 877 439.35	47 726.78
502.3011.00	Traitements	320 324.65		300 000.00		331 010.90	
502.3030.00	Cotisations AVSACIAF	27 308.85		25 200.00		27 917.40	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	24 546.10		21 200.00		24 951.60	
502.3050.00	Assurances	4 270.10		7 200.00		6 414.10	
502.3114.00	Achats de matériel	10 600.95		12 800.00		14 809.80	
502.3122.00	Gaz	94 502.35		105 000.00		94 544.35	
502.3123.00	Electricité	79 730.75		100 000.00		92 293.30	
502.3124.00	Chauffrage	148 342.60		100 000.00		124 362.90	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	25 283.30		27 000.00		21 716.10	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	235 410.65		171 300.00		256 616.95	
502.3141.10	Travaux d'amélioration	29 944.00		54 000.00			
502.3154.00	Entretien du matériel	1 833.50		1 000.00		1 172.15	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000.00		16 000.00		16 000.00	
502.3161.20	Location Monneresse	29 029.50		25 000.00		27 000.00	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	669 000.00		669 000.00		568 000.00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	24 192.25		30 000.00		25 542.10	
502.3902.10	Déprédations - imputation interne	36 957.50				3 887.70	
502.3909.00	Intérêts imputés	215 900.00		330 000.00		241 200.00	
502.4112.10	Redevance électricité		19 974.80		20 000.00		19 150.93
502.4271.00	Locations		4 780.00		6 000.00		12 398.00
502.4361.00	Remboursements de traitements		5 124.30				6 505.55
502.4362.00	Remboursements de frais		21 853.05		8 000.00		9 400.30
502.4363.00	Remboursements de dommages		6 176.75				272.00
513	FETE DES ECOLES	9 403.20		10 000.00		11 666.30	
513.3170.00	Frais de manifestations	9 403.20		10 000.00		11 666.30	

530.3655.10 Y compris remboursement sur comptes 2017 et montant par habitant plus bas que le budget.

Fr. 173 405.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE						
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		264 025.75		210 000.00		244 947.95
			264 025.75		210 000.00		244 947.95
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	1 044 857.79		1 299 900.00		1 340 420.35	
530.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	32 217.05		5 000.00		5 521.35	
530.3655.00	Subvention communale "Pirouette"	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
530.3655.10	Participation au réseau LAJE	960 740.74		1 243 000.00		1 282 999.00	
530.3904.00	Petit Mousse - location imputée	21 900.00		21 900.00		21 900.00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	9 265.55		10 000.00		8 972.65	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	9 265.55		10 000.00		8 972.65	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	45 004.90		60 000.00		59 814.85	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	45 004.90		50 000.00		54 259.30	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations			10 000.00		5 555.55	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	88 356.10	18 671.25	66 000.00		88 861.45	22 724.42
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	6 842.40		8 000.00		11 122.80	
570.3163.00	Location d'équipements	8 385.50		5 000.00		6 395.00	
570.3180.00	Cours de ski	6 885.00				5 877.50	
570.3188.00	Frais de transports	37 045.60		30 000.00		30 243.00	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	29 197.60		20 000.00		31 112.65	
570.3653.00	Redevance utilisation piscine et débours activités sportives			3 000.00		4 410.50	
570.4511.00	Participation du Canton		18 671.25				22 724.42
58	TEMPLES ET CULTES	146 858.20	13 145.95	210 200.00	12 000.00	224 834.40	12 687.90
580	TEMPLES	146 858.20	13 145.95	210 200.00	12 000.00	224 834.40	12 687.90
580.3011.00	Traitements	49 421.40		45 000.00		49 567.55	
580.3030.00	Colisations AVS/AC/AF	3 932.90		3 400.00		3 909.95	
580.3050.00	Assurances	1 324.45		1 300.00		1 211.70	
580.3122.00	Gaz	3 428.20		5 000.00		5 902.20	
580.3123.00	Electricité	13 365.05		12 000.00		13 071.45	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	9 732.20		10 500.00		91 337.55	
580.3141.10	Travaux d'amélioration	8 000.00		80 000.00			
580.3652.00	Communauté catholique	54 654.00		50 000.00		53 834.00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	3 000.00		3 000.00		6 000.00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		5 550.00		5 000.00		4 900.00
580.4362.00	Remboursements de frais		7 595.95		7 000.00		7 787.90

612.3143.00 y compris frais installation radar route d'Evian.

Fr. 17 996.00

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
6	POLICE	5 198 010.75	1 028 080.85		5 122 050.00	922 500.00		4 760 564.41	906 841.05	
611	SERVICE DE POLICE	3 441 019.12			3 427 000.00			3 191 494.61	2 235.60	
611.3116.10	Caméras de surveillance	15 314.15			15 000.00			12 252.60		
611.3185.00	Constats de décès	7 930.50			8 000.00			6 733.80		
611.3188.00	Convois funéraires	17 677.10			15 000.00			16 476.00		
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	355 455.00			357 000.00			355 269.00		
611.3521.20	Participation à Police Chablais	3 044 642.37			3 032 000.00			2 800 763.21		
611.4362.00	Remboursements de frais								2 235.60	
612	SIGNALISATION ROUTIERE	140 930.25	6 779.90		115 000.00	1 000.00		131 518.55	2 787.80	
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé	1 160.15			1 000.00					
612.3123.00	Electricité	3 225.90			4 000.00			4 733.15		
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	136 544.20			110 000.00			126 785.40		
612.4362.00	Remboursements de frais		682.80						174.30	
612.4363.00	Remboursements de dominages		6 097.10			1 000.00			2 613.50	
620	OFFICE DE LA POPULATION	293 284.00	85 481.10		264 200.00	50 000.00		269 981.50	71 739.95	
620.3011.00	Traitements	223 239.80			200 000.00			205 504.20		
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	19 564.80			17 100.00			18 032.30		
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 050.05			24 000.00			27 019.40		
620.3050.00	Assurances	1 027.30			1 100.00			57.40		
620.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 353.90			1 000.00			1 113.70		
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 649.20			6 000.00			4 370.85		
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	201.80			500.00					
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	468.50			500.00			490.35		
620.3181.00	Frais de ports	5 276.60			5 000.00			4 603.70		
620.3182.00	Frais de téléphones	952.05			1 500.00			1 289.60		
620.3902.00	Informatique - imputation interne	7 500.00			7 500.00			7 500.00		
620.4312.00	Emoluments		85 481.10			50 000.00			71 739.95	
633	EQUARRISSEUR	720.00			1 000.00			6 782.45		
633.3185.00	Indemnités	720.00			1 000.00			1 057.15		
633.3524.00	Participation au Centre de déchets carnés (Bex)							5 725.30		
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	1 045 890.25	751 622.45		1 037 500.00	722 500.00		929 408.95	668 378.35	
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	294 834.55	566.75		315 000.00			261 980.10	949.50	
650.3182.00	Frais de téléphones et OFCOM							110.00		
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	294 834.55			315 000.00			261 870.10		
650.4301.00	Taxes non-pompier		566.75						949.50	



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	751 055.70	751 055.70	722 500.00	722 500.00	667 428.85	667 428.85
652.3011.00	Traitements	103 119.15		145 000.00		86 769.80	
652.3013.00	Solides	346 835.20		260 000.00		291 352.80	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	24 042.20		26 100.00		12 952.25	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	11 305.90		16 200.00		9 269.40	
652.3050.00	Assurances	2 100.35		2 700.00		1 372.45	
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 425.00		500.00			
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	10 555.15		14 000.00		11 124.45	
652.3091.00	Frais de formation	56 831.80		50 000.00		49 719.50	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	5 274.35		5 000.00		4 375.15	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 349.75		1 500.00		2 036.05	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les Journaux	331.00		1 000.00		510.50	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	3 342.35		3 000.00		1 084.40	
652.3115.00	Achat de véhicule	8 266.20		8 500.00		8 289.60	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	746.85		3 000.00		7 805.00	
652.3118.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	1 127.45		5 000.00		2 840.30	
652.3124.00	Carburant	567.80		1 000.00		415.55	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement	420.95				520.00	
652.3155.00	Entretien des véhicules	3 689.90		5 000.00		5 707.25	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	2 672.15		6 000.00		7 708.35	
652.3161.00	Loyer	146 722.50		147 000.00		146 745.70	
652.3181.00	Frais de ports	128.35		500.00		1 532.45	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	1 653.90		2 000.00		1 840.80	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 420.80		3 500.00		246.60	
652.3189.00	Frais divers	910.00		500.00		130.00	
652.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	75.00		500.00			
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 976.65		4 500.00		4 595.50	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	10 165.00		10 500.00		8 485.00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		38 922.55		28 000.00		39 298.00
652.4521.00	Participations des Communes		342 323.25		367 500.00		301 579.40
652.4651.00	Part de l'ECA		369 809.90		327 000.00		326 551.45
66	PROTECTION CIVILE	239 448.83	7 150.00	246 550.00	9 000.00	215 659.50	7 941.15
660	PROTECTION CIVILE	170 168.73	6 000.00	173 550.00	6 000.00	169 295.70	6 000.00
660.3011.00	Traitements	3 110.65		1 600.00		3 090.00	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	274.30		150.00		271.10	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	443.35		200.00		429.10	
660.3050.00	Assurances	77.20		100.00		64.90	
660.3182.00	Frais de téléphones	1 537.15		1 500.00		1 447.75	
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Algje	164 726.08		170 000.00		163 992.85	
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000.00		6 000.00		6 000.00



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus	
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	20 002.80	1 150.00	24 300.00	2 000.00	16 085.55	1 941.15			
661.3114.00	Achats de matériel	2 800.65		4 000.00		5 432.10				
661.3123.00	Electricité	4 676.95		9 000.00		3 400.50				
661.3141.00	Entretien courant de la construction	12 525.20		11 300.00		7 252.95				
661.4271.00	Locations		1 150.00		2 000.00		1 541.15			
661.4363.00	Remboursements de dommages						400.00			
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	18 523.30		17 500.00		7 928.20				
662.3123.00	Electricité	6 771.20		5 000.00		4 575.10				
662.3124.00	Carburant - chauffage	5 950.90		7 000.00		2 516.90				
662.3141.00	Entretien courant de la construction	5 801.20		5 500.00		836.20				
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	30 754.00		31 200.00	1 000.00	22 350.05				
663.3114.00	Achats de matériel			500.00		23.35				
663.3122.00	Gaz	11 698.80		10 000.00		12 088.20				
663.3123.00	Electricité	9 668.10		11 000.00		8 035.75				
663.3141.00	Entretien courant de la construction	9 387.10		9 700.00		2 202.75				
663.4271.00	Locations				1 000.00					
680	MILITAIRES	36 718.30	177 047.40	30 800.00	140 000.00	15 718.85	153 758.20			
680.3114.00	Achats de matériel	2 992.75		3 500.00		99.85				
680.3123.00	Electricité	8 568.35		8 000.00		2 286.95				
680.3124.00	Chauffage	16 429.35		11 000.00		12 166.95				
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	8 403.30		8 000.00		860.90				
680.3182.00	Frais de téléphones	324.55		300.00		304.20				
680.4271.00	Locations		177 047.40		140 000.00		153 758.20			



COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	7 003 880.45	19 480.00	6 501 100.00		6 879 230.00	
711	SERVICE SOCIAL	1 295 390.30	19 480.00	1 372 300.00		1 287 339.00	
711.3515.20	Régionalisation Agence AVS	200 478.00		228 000.00		222 771.00	
711.3654.00	AVASAD	915 560.00		965 000.00		907 401.00	
711.3655.00	Subvention à l'entraide familiale	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
711.3655.12	ARASAPE - Toxicomanie	8 765.00		8 800.00		8 781.00	
711.3655.13	Service communautaire	45 000.00		55 000.00		25 000.00	
711.3655.14	Intégration	1 000.00		8 000.00		3 638.25	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	117 087.30		100 000.00		112 247.75	
711.4362.01	Recettes diverses		19 480.00				
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 679 932.00		5 100 000.00		5 563 129.50	
720.3515.00	Facture sociale	5 585 231.00		5 100 000.00		5 402 431.00	
720.3515.01	Facture sociale - solde année précédente	94 701.00				160 698.50	
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES	2 000.00		2 200.00		2 200.00	
730.3654.00	Hôpital du Chablais et Secutel			200.00		200.00	
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
750	OFFICE DU TRAVAIL	26 558.15		26 600.00		26 561.50	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	150.40		500.00		473.35	
750.3181.00	Frais de ports	526.95		100.00		110.15	
750.3182.00	Frais de téléphones	880.80		1 000.00		978.00	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000.00		25 000.00		25 000.00	

810.3144.10 Fuites diverses (route de Transit, Holcim, etc.).

COMPTES 2018

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 278 381.65	1 278 381.65	1 350 000.00	1 350 000.00	1 956 894.75	1 956 894.75
810	SERVICE DES EAUX	1 278 381.65	1 278 381.65	1 350 000.00	1 350 000.00	1 956 894.75	1 956 894.75
810.3011.00	Traitements	347 538.95		353 000.00		345 295.35	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	30 210.40		30 700.00		29 179.95	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	55 014.65		53 400.00		53 181.40	
810.3050.00	Assurances	2 612.55		6 000.00		3 297.80	
810.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	440.00		1 000.00		191.30	
810.3091.00	Frais de formation	680.00		5 000.00		310.00	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	249.25		700.00		952.25	
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	64 880.20		60 000.00		56 547.40	
810.3115.00	Achat de véhicule					60 309.25	
810.3123.00	Electricité	25 856.85		32 000.00		30 490.00	
810.3124.00	Carburant	616.75		2 500.00		1 328.35	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection	1 477.20		1 500.00		571.20	
810.3144.00	Entretien des réservoirs	119 160.30		120 000.00		3 319.00	
810.3144.10	Entretien du réseau	317 819.75		200 000.00		272 565.85	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	903.35		1 000.00		750.00	
810.3155.00	Entretien des véhicules	1 473.60		1 000.00		1 652.10	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	6 203.00		6 500.00		6 203.00	
810.3181.00	Frais de ports	1 443.20		1 300.00		1 314.30	
810.3182.00	Frais de téléphones	3 998.50		4 000.00		3 496.15	
810.3185.00	Frais d'analyses	1 827.00		4 000.00		4 589.40	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules						
810.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	2 149.40		2 500.00		2 190.80	
810.3329.00	Amortissement du réseau	640.50					
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	204 121.35		363 400.00		756 609.75	
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	80 398.95		80 000.00		240 797.75	
810.3902.10	Imputation interne des assurances	3 161.95		3 500.00		66 745.45	
810.3903.00	Imputation interne de carburant	1 504.00				3 305.95	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 000.00		17 000.00		561.00	
810.4341.00	Taxes de raccordement		63 170.15		400 000.00	11 140.00	780 529.40
810.4351.00	Finances d'abonnement		1 144 909.80		940 000.00		1 087 542.05
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		14 809.65		5 000.00		6 033.95
810.4361.00	Remboursements de traitements		3 822.80				12 876.80
810.4363.00	Remboursements de dommages		43 797.65				
810.4651.00	Subsides de IECA						
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		7 871.60		5 000.00		62 641.60
							7 270.95



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	44 207 047.47		43 990 000.00		48 870 720.07	
30	Autorités et personnel	8 973 915.31		8 906 950.00		8 730 845.06	
3001	Rétributions des autorités	470 336.35		477 000.00		452 451.50	
3003	Jetons de présence	53 124.50		38 000.00		59 710.00	
3011	Traitements du personnel	5 998 465.00		6 064 600.00		5 875 330.60	
3013	Solides	346 835.20		260 000.00		291 352.80	
3030	AVS/AC/AI/AFA	571 243.10		572 150.00		553 992.40	
3040	Caisse de pensions	881 055.55		846 600.00		868 010.90	
3050	Assurances maladie et accidents	56 943.35		113 900.00		71 813.35	
3060	Indemnisations et remboursements de frais	28 126.90		33 500.00		36 000.15	
3066	Subsistance SDIS	10 555.15		14 000.00		11 124.45	
3079	Allocations aux retraités	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
3080	Vignolage	364 776.40		340 000.00		345 309.65	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	60 789.96		54 000.00		47 621.61	
3091	Frais de formation	90 626.00		86 800.00		112 352.50	
3092	Frais de recherche de personnel	34 363.50					
3093	Frais sanitaires SDIS	5 274.35		5 000.00		4 375.15	
31	Biens, services, marchandises	9 152 482.35		9 343 300.00		8 919 246.14	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	113 089.80		113 200.00		94 536.00	
3102	Documentation, annonces	100 757.97		118 600.00		111 380.44	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	138 908.89		155 300.00		175 992.36	
3112	Achat de mobilier scolaire	77 412.95		92 000.00		63 297.55	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	338 720.50		364 300.00		275 167.03	
3115	Achat de véhicules	27 581.20		30 500.00		80 598.85	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	25 990.50		33 000.00		35 829.70	
3122	Gaz	232 339.25		265 000.00		260 610.45	
3123	Electricité	519 227.25		603 800.00		552 755.90	
3124	Combustibles et carburant	365 979.50		325 800.00		324 229.20	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	81 808.45		94 500.00		67 195.05	
3134	Produits pour cultures diverses	2 665.90		12 000.00		5 148.15	
3135	Achat de matières premières	54 557.15		60 000.00		111 807.05	
3139	Achat d'autres matières	420.95				520.00	
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 284 725.35		1 329 300.00		1 417 947.40	
3142	Entretien des routes	566 461.47		540 000.00		530 513.03	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	397 112.45		395 000.00		420 720.10	

COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3144	Entretien des canalisations		608 972.95		610 000.00		478 628.20
3145	Entretien des terrains		193 605.63		233 000.00		137 865.05
3146	Entretien des forêts et des parcelles		309 772.85		240 000.00		200 463.10
3147	Entretien des cours d'eau						75 233.10
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers		53 674.50		66 600.00		49 374.25
3152	Entretien du mobilier scolaire		15 333.00		10 000.00		5 213.15
3154	Entretien des machines et du matériel		83 323.25		126 500.00		99 448.20
3155	Entretien des véhicules		84 448.05		69 500.00		81 519.60
3156	Entretien des équipements		125 219.20		140 000.00		113 973.50
3161	Loyers divers		180 752.00		188 000.00		189 745.70
3162	Redevances d'utilisation		6 203.00		6 500.00		6 203.00
3163	Location d'équipements techniques de bureau		8 385.50		5 000.00		6 395.00
3170	Réceptions et manifestations		222 290.71		165 000.00		140 375.65
3180	Cours de ski		6 885.00				5 577.50
3181	Frais de ports et taxes CCP		44 485.43		43 100.00		43 134.12
3182	Frais de téléphones		29 914.95		32 400.00		33 041.15
3183	Frais bancaires		11 462.75		8 000.00		12 233.98
3185	Honoraires divers et frais		857 733.65		828 000.00		812 237.40
3186	Primes d'assurances		246 642.70		274 700.00		243 097.55
3187	Emoluments		201 340.40		205 000.00		195 546.48
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)		1 370 423.90		1 389 000.00		1 300 624.20
3189	Frais divers		8 246.10		10 500.00		7 822.85
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)		90 261.00		90 000.00		86 463.00
3192	Taxes sur les véhicules		4 335.45		4 000.00		3 456.75
3193	Cotisations		39 013.90		38 200.00		38 285.20
3199	TVA		21 996.95		28 000.00		25 040.20
32	Intérêts charges	829 342.63		840 700.00		974 263.85	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	3 367.33		10 100.00		642.90	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	825 975.30		830 600.00		941 830.95	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs					31 790.00	
33	Amortissements	3 802 823.38		3 510 050.00		4 996 238.08	
3301	Amortissement de créances	394 161.58		400 000.00		406 503.38	
3302	Amortissement titres	1 520.00				2 100.00	
3303	Amortissement terrains et immeubles	677 248.00				613 978.85	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	765 950.00		986 250.00		693 950.00	



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3312	Amortissement des bâtiments	1 301 076.00		1 439 900.00		1 048 500.00	
3316	Amortissement Place de la Gare-PGA-Sous-le-Bourg	190 500.00		170 500.00		82 500.00	
3320	Amortissements supplémentaires	268 246.45				1 392 096.10	
3329	Amortissement du réseau d'eau	204 121.35		513 400.00		756 609.75	
35	Remboursements à des collectivités publiques	16 623 504.40		16 122 500.00		16 477 025.56	
3510	Part à des charges cantonales	451 908.50		442 000.00		438 299.00	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	61 623.45		65 000.00		60 912.20	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 905 410.00		5 353 000.00		5 810 900.50	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	1 389 203.90		1 413 000.00		1 216 631.95	
3518	Part aux frais du garde forestier	47 513.35		45 000.00		45 960.90	
3520	Fonds de péréquation	5 160 000.00		5 160 000.00		5 565 734.00	
3521	Participations à d'autres charges	3 591 087.20		3 604 500.00		3 316 653.71	
3522	Ecologies	16 758.00		40 000.00		16 208.00	
3524	Site régional des déchets camés					5 725.30	
36	Aides et subventions à des institutions privées	3 663 657.89		4 082 000.00		3 999 245.19	
3652	Enseignement et cultes	86 851.60		73 000.00		90 946.65	
3653	Culture, loisirs et sports	1 253 830.30		1 268 500.00		1 263 671.65	
3654	Santé publique	960 564.90		1 025 200.00		967 415.85	
3655	Entraide familiale, Planning familial	1 053 005.74		1 352 300.00		1 357 918.25	
3657	Participations diverses	129 590.45		165 000.00		123 122.20	
3658	Contributions diverses	16 869.55		15 000.00		13 817.84	
3659	Dons, aides et subventions	25 031.25		63 000.00		51 939.80	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	20 826.80		20 000.00		18 165.20	
3665	PC communales	117 087.30		100 000.00		112 247.75	
38	Attribution aux fonds de réserve	337 181.11		270 300.00		4 093 487.39	
3803	Bâtiments					2 074 644.85	
3804	Routes et infrastructures	337 081.11		270 000.00		257 807.83	
3809	Attribution au fonds de réserve	100.00		300.00		1 200 000.00	
3811	Epuration des eaux					320 236.96	
3813	Service des eaux					240 797.75	
39	Imputations internes	824 140.40		914 200.00		680 368.80	
3902	Biens, services et marchandises	319 851.35		280 500.00		247 936.50	
3903	Eau, énergie et combustible	246 889.05		244 800.00		139 392.30	



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3904	Loyers et redevances		21 900.00		21 900.00		21 900.00
3909	Intérêts et divers		235 500.00		367 000.00		271 140.00



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018			Budget 2018			Comptes 2017		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
4	Revenus par nature		44 545 207.73				43 905 900.00			49 363 978.12
40	Impôts		21 772 996.63				21 465 000.00			21 916 774.49
4001	Revenu personnes physiques		12 551 584.71				12 050 000.00			11 992 347.89
4002	Fortune personnes physiques		1 759 394.42				1 550 000.00			1 563 729.62
4003	Impôt à la source		1 682 827.60				1 830 000.00			1 564 655.58
4005	Impôt personnel									95.45
4011	Personnes morales - bénéfice		1 922 134.05				2 800 000.00			3 175 073.45
4012	Personnes morales - capital		105 731.50				175 000.00			129 603.75
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		223 186.85				150 000.00			163 866.40
4020	Impôt foncier		2 073 061.40				1 890 000.00			1 847 705.60
4040	Droits de mutation		811 384.10				550 000.00			1 008 208.15
4050	Impôt successions et donations		586 742.00				400 000.00			419 888.60
4061	Impôt sur les chiens		52 450.00				65 000.00			51 300.00
4064	Taxes sur les appareils automatiques		4 500.00				5 000.00			300.00
41	Patentes et concessions		800 622.30				860 000.00			737 107.79
4101	Boissons - tabacs		81 426.60				80 000.00			78 174.45
4112	Redevance Romande Énergie		719 195.70				780 000.00			658 933.34
42	Revenus du patrimoine		3 898 443.85				4 179 900.00			8 069 519.04
4221	Capitaux du patrimoine financier		635 792.82				520 000.00			588 290.73
4231	Loyers du patrimoine financier		1 149 774.07				1 255 400.00			1 294 768.43
4232	Loyers des terrains		524 345.80				550 000.00			634 957.30
4242	Gains comptables sur les immeubles		165 966.00				550 000.00			4 246 580.00
4271	Loyers des immeubles administratifs		507 768.00				495 500.00			457 746.50
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		914 797.16				809 000.00			847 176.08
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		4 980 490.45				4 931 800.00			5 952 344.70
4301	Taxes non-pompier		566.75							949.50
4309	Taxes compensatoires		100.00				300.00			
4312	Émoluments de l'Office de la population		85 481.10				50 000.00			71 739.95
4313	Divers permis		116 197.00				100 000.00			140 328.65
4319	Émoluments administratifs divers		870.00				1 000.00			710.00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		118 222.05				750 000.00			1 387 452.40
4342	Taxes périodiques		2 152 386.90				2 170 500.00			2 148 663.99
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 144 909.80				940 000.00			1 087 542.05



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		663 908.20		570 000.00		600 602.64
4356	Facturation de services		113 600.35		71 000.00		135 952.45
4359	Prestations diverses		17 289.30		22 000.00		16 188.55
4361	Remboursements de traitements		192 564.60		107 000.00		144 528.75
4362	Remboursements de frais		270 860.75		129 000.00		166 500.22
4363	Remboursements de dommages		85 351.85		1 000.00		33 448.95
4392	Bibliothèque		18 181.80		20 000.00		17 736.60
44	Part à des recettes cantonales		411 821.35		205 000.00		594 376.95
4411	Gains immobiliers		402 573.65		200 000.00		589 268.35
4412	Taxe CO2		9 247.70		5 000.00		5 108.60
45	Participation du canton		10 901 425.80		10 673 500.00		10 784 541.62
4511	Participation du canton		24 671.25		6 000.00		28 724.42
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		264 025.75		210 000.00		244 947.95
4516	Participation aux cours d'eau		4 392.70				18 629.30
4517	Participation aux charges pour les routes cantonales		1 829.40				
4518	Participation aux charges forestières		149 742.70		90 000.00		159 244.80
4520	Fonds de péréquation		10 111 175.00		9 995 000.00		10 025 336.00
4521	Participations des Communes		342 323.25		367 500.00		301 579.40
4526	Participation des Communes (déchets spéciaux)						1 463.35
4528	Participation des Communes		3 265.75		5 000.00		4 616.40
46	Participations et subventions de tiers		406 932.30		363 300.00		425 974.40
4651	Subsides de l'ECA		369 809.90		327 000.00		389 193.05
4657	Rétrocession sur le carburant		1 383.75		1 300.00		1 196.25
4658	Taxes de séjour		32 872.55		35 000.00		34 007.95
4659	Subventions de tiers		2 866.10				1 577.15
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		548 334.65		313 200.00		202 970.33
4803	Bâtiments		3 197.45		6 700.00		36 095.33
4804	Routes		146 500.00		146 500.00		146 500.00
4809	Autres fonds de réserve		329 856.00		160 000.00		20 375.00
4811	Epuration des eaux		68 781.20				
49	Imputations internes		824 140.40		914 200.00		680 368.80
4902	Biens, services et marchandises		319 851.35		280 500.00		247 936.50



COMPTES 2018 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4903	Eau, énergie et combustible		246 889.05		244 800.00		139 392.30
4904	Loyers et redevances		21 900.00		21 900.00		21 900.00
4909	Intérêts et divers		235 500.00		367 000.00		271 140.00



BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,
ENTENTES INTERCOMMUNALES
ET AUTRES REGROUPEMENTS
DE DROIT PUBLIC**

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consultantcy SA, Aigle

**ARASAPÉ – ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE
ET PAYS-D'ENHAUT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2017	31.12.2018
Disponibilités	9 894 583.51	3 831 611.48
Caisse	20 114.55	41 324.45
Poste	4 652 680.32	2 736 890.09
Raiffeisen	26 566.59	186 266.74
Union de Banques Suisses SA	86 447.90	70 526.70
Banque cantonale vaudoise	5 047 914.50	714 462.45
Banque cantonale du Valais	60 859.65	82 141.05
Débiteurs et comptes courants	8 987 189.56	8 972 946.68
Comptes courants débiteurs	618 384.87	1 004 879.35
Débiteurs	1 569 908.55	1 549 062.25
Administration Cantonale des Impôts	6 798 896.14	6 419 005.08
Placements du patrimoine financier	50 333 093.59	50 804 893.59
Titres	943 105.00	949 305.00
Terrains et bâtiments	47 917 920.00	48 673 920.00
Forêts	538 920.00	538 920.00
Transformations Novassalles	933 148.59	642 748.59
Placements du patrimoine administratif	0.00	0.00
Titres et papiers-valeurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	3 753 134.71	3 220 342.94
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 753 134.71	3 220 342.94
Investissements du patrimoine administratif	27 919 194.29	34 358 261.43
Terrains et bâtiments pour mémoire	1.00	1.00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1.00	1.00
Réseau d'égouts	0.00	155 555.55
Construction nouvelle salle de gymnastique	504 833.25	440 833.25
Place de la Gare	1 704 612.55	1 622 112.55
Reconstruction Pont du Châtelard	775 442.85	695 042.85
Rue du Rhône	44 714.54	20 214.54
Nouvelles constructions scolaires	5 272 249.15	4 980 249.15
Equipement de Pautex (Ourasi)	71 606.20	62 606.20
Chemin de Champex - suite	452 738.85	418 238.85
Remplacement Pont de la Valerette	459 156.40	444 856.40
Nouvelle caserne SDIS	803 546.49	728 546.49
Route d'Evian/Industrielle	734 733.10	664 733.10
Sous-le-Bourg	53 346.40	0.00
Chemin de la Rapille	300 632.75	269 132.75
Chemin de la Biole	428 022.45	406 522.45
Chemin des Lieugex	513 563.25	450 313.25



Actif	31.12.2017	31.12.2018
Chemin des Combasses	147 319.55	132 319.55
Route d'Ollon	1 299 061.65	1 191 061.65
Chemin des Iles	883 624.30	858 624.30
Chemin de Marjolin	522 106.35	489 106.35
Réfection Avenue du Chamossaire	559 418.30	534 418.30
Chemin du Fahy	38 468.00	23 468.00
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	4 565 907.00	4 383 907.00
Bâtiments scolaires	772 921.65	1 683 467.05
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	55 249.00	44 249.00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	627 154.15	590 854.15
Rénovation Pinte communale	274 054.55	231 054.55
Chemins AF	874 623.40	1 340 085.80
Rue du Collège	1 166 145.19	810 279.39
Rue de la Gare et Colomb	81 059.65	81 059.65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	92 333.70	92 333.70
Acquisition et rénovation salle des Noyers	112 510.45	70 010.45
Aménagement parcelle BCVs	593 855.80	301 855.80
Ponts Farettes-Fontaines claires et Sapeurs	27 669.00	50 917.00
Réfection Rue Sous-le-Bourg	726 368.55	680 748.80
Giratoire Margencel	27 216.00	112 216.00
Giratoire Frédéric Rouge	52 400.00	52 400.00
Collecteur EU Golf-Les Melleys	7 811.10	8 843.60
Ancienne Maison de Ville	1 972 786.87	4 184 710.26
Chemins des Cerisiers et Marjolin	65 098.05	0.00
Passage à niveau TPC	209 000.00	198 000.00
Infrastructures routières les Iles IV	0.00	82 283.80
Infrastructures routières les Iles V	8 359.00	279 229.75
Infrastructures routières les Iles VI	0.00	6 803.00
Rue Margencel	111 000.00	183 069.00
Chemins AF - 2ème étape	5 616.00	18 605.00
Chemin de la Mêlée (UCI)	3 024.00	659 016.25
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	9 828.00	2 813 923.60
Aménagement du territoire	-91 995.20	-76 857.20
Réfection enrobé route Industrielle	0.00	332 482.00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	0.00	14 699.85
Etude STEP Régionale	0.00	129 715.35
Aménagement cour d'école Grande Eau	0.00	364 435.80
Service des eaux	0.00	45 905.50
	100 887 195.66	101 188 056.12



Passif			31.12.2017	31.12.2018
Engagements			2 793 268.16	2 278 606.80
Banque cantonale vaudoise			0.00	0.00
Débiteurs momentanément créanciers			275 971.00	202 699.85
Comptes courants créanciers			78 263.60	127 850.30
Créanciers collectifs			2 439 033.56	1 948 056.65
Emprunts à long terme			54 926 378.00	57 154 238.00
UBS SA (29.02.2019)	3.60%	2008 - Emprunt	4 032 750.00	3 861 750.00
BCV (28.09.2021)	0.700%	2015 - Emprunt	2 450 000.00	2 350 000.00
BCV (12.12.2021)	1.780%	2011 - Emprunt	2 500 000.00	2 400 000.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	1999 - Salle du Bicentenaire	48 400.00	24 000.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	1999 - Ch. du Château	142 900.00	94 800.00
Emprunt LIM (31.12.2018)	0.00%	2004 - Pont du Châtelard	41 400.00	0.00
Emprunt LIM (31.12.2021)	0.00%	2005 - Place de la Gare	142 000.00	64 000.00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0.00%	2008 - Place de la Gare	506 800.00	422 000.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	2005 - P + R	160 000.00	80 000.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	2006 - Piscine - 2ème étape	36 400.00	23 600.00
Emprunt LADE	0.00%	2011 - VLS	22 400.00	19 600.00
Emprunt LADE	0.00%	2036 - Chemin des Iles	228 000.00	216 000.00
Emprunt LADE	0.00%	2039 - Parcelle BCVs	6 640 480.00	6 338 640.00
CIP (31.12.2020)	2.55%	2011 - Emprunt	1 000 000.00	1 000 000.00
CPEV (30.06.2022)	1.55%	2014 - Emprunt	895 000.00	865 000.00
Rentes genevoises (30.05.202)	3.87%	2008 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
Vaudoise (25.02.2028)	1.87%	2013 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
SUVA (18.05.2024)	1.50%	2012 - Emprunt	2 800 000.00	2 800 000.00
SUVA (26.08.2027)	0.40%	2016 - Emprunt	3 300 000.00	3 300 000.00
Dexia (28.09.2018)	3.31%	2007 - Emprunt	2 800 000.00	0.00
Raiffeisen (31.12.2022)	0.535%	2018 - Emprunt	1 000 000.00	2 000 000.00
GOP - Ch. de Champex	0.00%	2007 - Prêt	150 000.00	100 000.00
Postfinance (30.05.2020)	3.80%	2008 - Emprunt	1 460 000.00	1 400 000.00
BCG (14.01.2026)	2.36%	2011 - Emprunt	3 500 000.00	3 250 000.00
Postfinance (04.08.2026)	2.39%	2011 - Emprunt	2 520 000.00	2 340 000.00
Postfinance (03.06.2029)	1.81%	2014 - Emprunt	2 275 000.00	2 200 000.00
BCVs (29.01.2015)	1.03%	2015 - Emprunt	1 820 000.00	1 760 000.00
BCVs - solde parcelle	0.00%	2015 - Reconnaissance dette	5 754 848.00	5 754 848.00
Postfinance (03.06.2030)	1.23%	2015 - Emprunt	2 700 000.00	2 550 000.00
SUVA (05.04.2029)	0.64%	2017 - Emprunt	2 000 000.00	1 940 000.00
SUVA (05.10.2023)	0.20%	2018 - Emprunt	0.00	6 000 000.00
Passifs transitoires			3 201 280.05	1 361 935.15
Compte de liaison entre deux périodes comptables			3 201 280.05	1 361 935.15



Passif		31.12.2017	31.12.2018
Financements spéciaux et fonds de réserve		35 789 049.49	35 877 895.95
Terrains industriels		12 503 892.90	12 357 392.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000.00	4 500 000.00
Abattoirs		77 697.99	77 697.99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		453 740.90	423 884.90
Salles publiques aiglones (sport, culture et animation)		6 000 000.00	6 000 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		3 098 844.07	3 435 925.18
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire		10 675.00	10 775.00
Eaux		2 125 624.45	2 125 624.45
Epuration		929 855.91	861 074.71
GEDE Chablais		146 138.48	146 138.48
Novassalles		1 000 000.00	1 000 000.00
Margencel 13		627 247.15	624 049.70
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable		434 332.64	434 332.64
Aménagement routier UCI		55 000.00	55 000.00
Livre historique d'Aigle		150 000.00	150 000.00
Animation sportive exceptionnelle		450 000.00	450 000.00
Organisation internationale de renommée		200 000.00	200 000.00
Piscines extérieure et couverte		600 000.00	600 000.00
Capital		4 177 219.96	4 515 380.22
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	59 481.00		
Association Musée vaudois vigne et vin	145 400.00		
Fondation CMC	857 120.00		
Club Alpin suisse	25 090.00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insertio	5 000 000.00		
	6 087 091.00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2013 - 2.83 %		
	2014 - 2.83 %		
	2015 - 2.65 %		
	2016 - 2.42 %		
	2017 - 2.14 %		
	2018 - 1.94 %		
		100 887 195.66	101 188 056.12



Inventaire des titres au 31 décembre 2018

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2018	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV	10.00	766 480.00	2050274	15 636 192.00	766 480.00	383 240.00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10.00	140.00	623401	393.00	0.00	0.00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500.00	30 000.00	256685	0.00	30 000.00	2 400.00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000.00	51 000.00		51 000.00	51 000.00	3 000.00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000.00	96 000.00		96 000.00	96 000.00	6 720.00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000.00	10 000.00	157735	0.00	0.00	200.00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1.00	1 104.00	13435754	55.00	0.00	0.00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25.00	625.00	2560733	29 500.00	625.00	900.00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200.00	200.00		200.00	200.00	0.00
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00	0.00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25.00	250.00		0.00	0.00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250.00	2 500.00		0.00	0.00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100.00	3 100.00		0.00	0.00	155.00
2 Parts BVA Holding	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10.00	730.00		0.00	0.00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10.00	400.00		0.00	0.00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100.00	1 100.00		0.00	0.00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100.00	100.00		0.00	0.00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100.00	1 000.00		0.00	0.00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000.00	5 000.00		0.00	0.00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50.00	150 000.00		0.00	0.00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25.00	50.00		0.00	0.00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100.00	35 700.00		0.00	0.00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10.00	216 000.00	1019087	2 160.00	0.00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10.00	325 480.00		0.00	0.00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100.00	13 100.00	203735	0.00	0.00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100.00	1 200.00		0.00	0.00	
500 Actions Vaud Fribourg TV SA	Safe	40.00	20 000.00		0.00	0.00	
Totaux finals					15 820 500.00	949 305.00	396 615.00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000.00	5 600 000.00
Rue Farel - Place	33	383	0.00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 256	0.00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000.00	180 000.00
La Planchette - Pré	98	266	0.00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000.00	220 000.00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000.00	1 800 000.00
Ancienne Maison de Ville	109	300	200 000.00	200 000.00
Aux Glariers - Collèges	111	15 013	0.00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000.00	364 000.00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0.00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 888	4 130 000.00	4 130 000.00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0.00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 879	0.00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000.00	600 000.00
Av. du Chamossaire	164	87	0.00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000.00	1 350 000.00
Rlle sous le Bourg - Place	247	223	2 000.00	2 000.00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000.00	2 435 000.00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0.00	
Rue du Molage - Place	287	794	0.00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000.00	46 000.00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 537	600 000.00	600 000.00
A la Fontaine - place	371	13	0.00	
A la Fontaine - place	379	22	0.00	
A la Fontaine - place	385	1 196	0.00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000.00	7 000.00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0.00	
A la Chapelle - Place	435	194	0.00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000.00	63 000.00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000.00	138 000.00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000.00	56 000.00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0.00	
Au Cloître - WC	671	15	0.00	
Le Château	678	2 260	0.00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0.00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000.00	60 000.00
Planchette - Place	812	8 035	150 000.00	150 000.00
Levant - Habitation	832	7 052	250 000.00	250 000.00
Novassalles	891	12 302	4 900 000.00	4 900 000.00
Novassalles	894	1 363	300 000.00	300 000.00
Novassalles - Place	897	1 277	0.00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000.00	380 000.00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000.00	64 000.00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0.00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0.00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0.00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000.00	232 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 355	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600.00	1 600.00
Essertons - Pré	1092	10 567	2 400.00	2 400.00
Hôpital - Pré	1111	2 975	0.00	
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500.00	1 500.00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000.00	13 000.00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000.00	13 000.00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 167	290 000.00	290 000.00
Les Isles - Pré	1163	7 043	292 000.00	292 000.00
Essertons - Pré	1166	99 163	17 000.00	17 000.00
La Biole	1175	27 783	1 600 000.00	1 600 000.00
Pra Neyroud - Pré	1179	56 921	200 000.00	200 000.00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000.00	15 000.00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0.00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000.00	2 000.00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500.00	2 500.00
La Mêlée - Pré	1193	18 815	16 000.00	16 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 870	2 000.00	2 000.00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000.00	9 000.00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000.00	13 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 068	48 000.00	48 000.00
Les Isles - Pré	1208	26 407	660 000.00	660 000.00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000.00	264 000.00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000.00	109 000.00
Les Isles	1245	13 979	160 000.00	160 000.00
Les Isles - Bois	1261	37 374	9 000.00	9 000.00
Les Isles - Bois	1262	17 410	4 300.00	4 300.00
Les Isles - Bois	1263	115 816	29 000.00	29 000.00
Les Isles - Pré	1269	3 047	0.00	
Essertons - Bois	1273	24 828	6 000.00	6 000.00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000.00	322 000.00
Champex - Place	1303	30 904	0.00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000.00	43 000.00
Essertons - Pré	1377	799	0.00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0.00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 821	0.00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000.00	130 000.00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 059	258 000.00	258 000.00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000.00	1 000.00
En Sernon - Vigne	1447	2 417	28 000.00	28 000.00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200.00	200.00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0.00	
En Sernon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000.00	19 000.00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000.00	15 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000.00	22 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000.00	30 000.00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0.00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0.00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000.00	34 000.00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0.00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000.00	18 000.00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000.00	81 000.00
Aux Glariers - Place	1770	853	0.00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000.00	75 000.00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000.00	180 000.00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000.00	1 360 000.00
La Planchette - Place	1859	314	0.00	
Verger des Planches	1869	3 915	0.00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0.00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 683	0.00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000.00	3 000.00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000.00	171 000.00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600.00	600.00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600.00	3 600.00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000.00	36 000.00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000.00	50 000.00
Au Fayez - Ciblerie	1977	66 912	10 000.00	10 000.00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000.00	3 000.00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0.00	
Au Fayez - Bois	1985	6 898	900.00	900.00
Au Fayez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000.00	50 000.00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600.00	2 600.00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0.00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0.00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000.00	26 000.00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800.00	800.00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000.00	24 000.00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000.00	8 000.00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0.00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000.00	3 000.00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500.00	500.00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000.00	5 000.00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120.00	120.00
Aux Afforêts - bois	2103	9 246	2 000.00	2 000.00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000.00	100 000.00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000.00	1 000.00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800.00	6 800.00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000.00	15 000.00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300.00	2 300.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700.00	1 700.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400.00	7 400.00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500.00	1 500.00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000.00	40 000.00
Rue du Molage - Place	2137	753	0.00	
Orlons - Pré	2142	3 073	0.00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0.00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0.00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000.00	12 000.00
Aux Glariers	2358	11	0.00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0.00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0.00	
La Planchette - PPE	2463		0.00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800.00	4 800.00
Rue du Molage - Place	2689	275	0.00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0.00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000.00	47 000.00
Les Iles - Pré, champ	2839	179 838	6 606 000.00	14 387 120.00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000.00	47 000.00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000.00	226 000.00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 600 000.00	1 600 000.00
Aux Glariers	3331	1 685	0.00	
Au Cloître	3393	60	0.00	
En Revoutaz	3432	178	0.00	
Les Isles	3438	501	0.00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000.00	266 000.00
La Mêlée	3733	473	0.00	
Les Iles	3770	52 310	0.00	
Champex - Pré	3774	723	0.00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000.00	303 000.00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0.00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0.00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0.00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0.00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0.00	
Les Iles - Bâtiments, pré, champ	3912	10 000	850 000.00	850 000.00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000.00	128 000.00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300.00	1 300.00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300.00	1 300.00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 025	15 000.00	15 000.00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000.00	113 000.00
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000.00	113 000.00
				49 212 840.00



Evolution des comptes "Réserves" en 2018

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2017	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2018	Valeur au bilan du 31.12.2018
Terrains industriels, infrastructure et achats	12 503 892.90	0.00	0.00	0.00	146 500.00	12 357 392.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 500 000.00
Abattoirs	77 697.99	0.00	0.00	0.00	0.00	77 697.99
Epuration des eaux	929 855.91	0.00	0.00	0.00	68 781.20	861 074.71
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	453 740.90	0.00	0.00	0.00	29 856.00	423 884.90
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 000 000.00
Piscines extérieure et couverte	600 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	600 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 098 844.07	337 081.11	0.00	0.00	0.00	3 435 925.18
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Novassalles	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire	10 675.00	100.00	0.00	0.00	0.00	10 775.00
Margencel 13	627 247.15	0.00	0.00	0.00	3 197.45	624 049.70
Service des eaux	2 125 624.45	0.00	0.00	0.00	0.00	2 125 624.45
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable	434 332.64	0.00	0.00	0.00	0.00	434 332.64
Organisation internationale de renommée	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200 000.00
GEDE Chablais	146 138.48	0.00	0.00	0.00	0.00	146 138.48
Aménagement routier UCI	55 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	55 000.00
Animation sportive exceptionnelle	450 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	450 000.00
Livre historique d'Aigle	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
Totaux	35 789 049.49	337 181.11	0.00	0.00	248 334.65	35 877 895.95



Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2018

Préavis	Libellé	Credit voté brut	Credit voté net	Investissements au 31.12.17	Investissements 2018	Subsides participations TVA au 31.12.2017	Investissements nuls au 31.12.2018	Amortissements antérieurs	Amortissements et virements autonomes 2018	Amortissements par subsides encaissés part. tiers	Valeur comptable au 31.12.2018
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2 100 000,00	1 732 500,00	2 095 494,25	0,00	388 621,00	1 726 873,25	1 222 040,00	64 000,00	0,00	440 833,25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	3 504 000,00	292 000,00	0,00	4 960 249,15
00-01	Equipement de Puteux	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	108 000,00	9 000,00	0,00	62 606,20
02-09/Com	Place de la Gare - 1ère étape	3 650 000,00	3 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	8 721 990,15	0,00	126 408,95	8 595 581,30	4 890 968,75	82 500,00	0,00	1 622 112,95
06-19/Com	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Château	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 315 600,00	80 400,00	0,00	695 042,85
03-08	Rue du Rhône	534 000,00	534 000,00	605 127,75	0,00	10 960,95	594 452,26	34 500,00	20 214,54	0,00	20 214,54
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 352 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	870 500,00	34 500,00	0,00	418 238,85
05-06/Com	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	171 600,00	14 300,00	0,00	444 856,40
05-12/07-08	Transformation "Novassalles"	5 808 100,00	5 808 100,00	5 927 370,44	0,00	80 621,85	5 846 748,59	4 913 600,00	290 400,00	0,00	642 748,59
07-02	Rue de la Chapelle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 455 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	720 000,00	70 000,00	0,00	654 733,10
07-04	Chemin des Combes	300 000,00	300 000,00	297 319,58	0,00	0,00	297 319,58	150 000,00	15 000,00	0,00	132 319,58
07-04/07-18	Chemin de la Bielle	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	744 500,00	21 500,00	0,00	406 522,45
07-07	Chemin des Lieux	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	16 372,00	1 204 563,25	691 000,00	63 250,00	0,00	450 313,25
07-10	Chemin de la Rapelle	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	371 000,00	31 500,00	0,00	269 132,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	1 996 724,00	1 996 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 239 892,91	75 000,00	0,00	728 546,49
08-03	Chemin de Marjolain	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	284 000,00	33 000,00	0,00	58 962,85
08-07	Sous-le-Bourg	84 500,00	84 500,00	692 915,20	0,00	639 568,80	53 346,40	0,00	53 346,40	0,00	489 106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 050 574,00	30 000,00	667,00	6 079 907,00	1 484 000,00	212 000,00	0,00	4 383 907,00
10-07	Chemin des lles	600 000,00	600 000,00	1 280 903,90	0,00	72 279,60	1 208 624,30	325 000,00	25 000,00	0,00	858 624,30
10-09	Route d'Olion	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 979,25	0,00	111 917,60	2 455 061,65	1 166 000,00	108 000,00	0,00	1 191 061,65
10-12	Chemin du Fahy - consolidation	150 000,00	150 000,00	143 468,00	0,00	0,00	143 468,00	105 000,00	15 000,00	0,00	23 468,00
11-01	MUT - Jene correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamossaire	690 000,00	690 000,00	762 683,80	0,00	78 285,50	684 418,30	125 000,00	25 000,00	0,00	534 418,30
11-08	Ouvrage historique sur Aigle	100 000,00	100 000,00	3 969,00	0,00	0,00	3 969,00	3 969,00	0,00	0,00	0,00
12-02	Conduite distribution eau Fahy	434 376,00	434 376,00	501 974,05	0,00	68 021,25	433 952,80	433 952,80	0,00	0,00	0,00
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	739 963,80	15 138,00	154 074,00	601 027,80	677 885,00	0,00	0,00	(76 857,20)
12-04	Conduite distribution eau Château	534 300,00	534 300,00	441 834,90	0,00	108 844,65	332 990,25	332 990,25	0,00	0,00	0,00
12-05	Trotoir et réflexion chemin du Château	1 028 400,00	1 028 400,00	1 292 393,95	5 700,00	67 239,80	1 230 854,15	598 000,00	42 000,00	0,00	590 854,15
12-08	Consolidation mur Fontenex-En la Vuetaz	110 000,00	110 000,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	44 000,00	11 000,00	0,00	44 249,00
12-09	Rénovation de la Petite communale	420 000,00	420 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	172 000,00	43 000,00	0,00	231 054,55
13-06	Passage à niveau, I.P.C.	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	11 000,00	11 000,00	0,00	199 000,00
13-08/15-13	Mediatheque	284 000,00	284 000,00	357 039,15	0,00	0,00	357 039,15	357 039,15	0,00	0,00	0,00
14-04	Rénovation salle des Noyers	850 000,00	850 000,00	768 417,25	0,00	10 906,80	757 510,45	645 000,00	42 500,00	0,00	70 010,45
14-10	Conduite d'eau chemin des Vergers	242 000,00	242 000,00	253 741,55	0,00	0,00	253 741,55	253 741,55	0,00	0,00	0,00
14-12	Aménagement parcelle BGVs	600 000,00	600 000,00	673 805,80	0,00	49 950,00	623 855,80	30 000,00	30 000,00	282 000,00	301 855,80
14-14/18-11	Antenne Maison de Ville	4 950 000,00	4 950 000,00	2 669 752,42	2 603 416,39	238 335,75	5 034 833,06	458 629,80	165 000,00	226 483,00	4 184 710,26
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 195 145,19	4 026,95	3 000,00	1 200 172,14	30 000,00	30 000,00	329 862,75	810 279,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	0,00	81 059,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revaultaz	4 217 000,00	4 217 000,00	92 333,70	0,00	0,00	92 333,70	0,00	0,00	0,00	92 333,70
15-08	Concours Grande salle	610 000,00	610 000,00	541 743,35	0,00	26 047,22	515 696,13	515 696,13	0,00	0,00	0,00
15-09	Eclairage giratoire Mérie	80 000,00	80 000,00	46 998,70	0,00	0,00	46 998,70	46 998,70	0,00	0,00	0,00
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	772 921,65	1 011 545,40	0,00	1 784 467,05	101 000,00	101 000,00	0,00	1 683 467,05
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	1 214 623,40	980 462,40	340 000,00	1 835 085,80	0,00	45 000,00	450 000,00	1 340 085,80
16-01	Chemins des Cersiers et Marjolain	480 000,00	480 000,00	488 154,90	1 572,20	0,00	489 727,10	423 056,85	7 707,40	58 962,85	0,00
16-02	Réfection rue Sous-le-Bourg	663 960,00	663 960,00	726 368,55	5 255,85	0,00	731 624,40	19 000,00	19 000,00	31 875,60	680 748,80
16-03	Giratoire Marjolain	735 000,00	735 000,00	27 216,00	85 000,00	0,00	112 216,00	0,00	0,00	0,00	112 216,00
16-05	Feuille de route "Aigle Centre"	80 000,00	80 000,00	64 601,20	0,00	0,00	64 601,20	0,00	0,00	0,00	0,00
16-09	Collecteur EU Grif-Les-Moilles	125 000,00	125 000,00	7 811,10	1 092,50	0,00	8 903,60	0,00	0,00	0,00	8 903,60
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	565 240,00	565 240,00	52 400,00	0,00	0,00	52 400,00	0,00	0,00	0,00	52 400,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	82 884,70	135 316,00	0,00	188 200,70	52 884,70	135 316,00	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières lles V	525 000,00	525 000,00	8 359,00	270 870,75	0,00	279 229,75	0,00	0,00	0,00	279 229,75
17-02	Pavillon scolaire BDM - crédit complémentaire	6 900 000,00	6 900 000,00	9 826,00	2 804 095,60	0,00	2 813 923,60	0,00	0,00	0,00	2 813 923,60
17-09	STEP Régionale	339 200,00	339 200,00	129 715,35	129 715,35	0,00	129 715,35	0,00	0,00	0,00	129 715,35
17-11	Eclairage de Noël	237 600,00	237 600,00	71 474,05	165 273,05	0,00	236 747,10	71 474,05	165 273,05	0,00	0,00
17-14	Chemin de la Méele (UCI)	845 964,00	845 964,00	3 024,00	655 992,25	0,00	659 016,25	0,00	0,00	0,00	659 016,25
18-02	Schema directeur espaces publics	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PRE "Le Bator"	100 000,00	100 000,00	0,00	16 176,00	0,00	16 176,00	0,00	16 176,00	0,00	0,00
18-06	Réfection emprise route Industrielle	453 800,00	453 800,00	240 985,00	332 482,00	0,00	332 482,00	0,00	0,00	0,00	332 482,00
18-07	Infrastructures routières lles IV	830 000,00	830 000,00	0,00	82 283,80	0,00	82 283,80	0,00	0,00	0,00	82 283,80
18-08	Infrastructures routières lles VI	910 000,00	910 000,00	0,00	6 803,00	0,00	6 803,00	0,00	0,00	0,00	6 803,00
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	0,00	464 435,80	0,00	464 435,80	0,00	0,00	100 000,00	364 435,80
18-13	Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle	70 000,00	70 000,00	0,00	19 386,00	0,00	19 386,00	0,00	19 386,00	0,00	0,00
18-14	Credit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	0,00	10 925,00	0,00	10 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-15	Reaménagement et agrandissement parking Chevron	900 000,00	900 000,00	0,00	14 699,85	0,00	14 699,85	0,00	0,00	0,00	14 699,85
	Rue Marjolain	0,00	0,00	111 000,00	72 069,00	0,00	183 069,00	0,00	0,00	0,00	183 069,00
	Chemin AF - 2ème étape	0,00	0,00	5 616,00	12 989,00	0,00	18 605,00	0,00	0,00	0,00	18 605,00
	Ponts Fontaines Fontaines Claires et Sapeurs	0,00	0,00	27 669,00	23 246,00	0,00	50 915,00	0,00	0,00	0,00	50 915,00
	Réseau d'égouts	0,00	0,00	155 555,95	155 555,95	0,00	155 555,95	0,00	0,00	0,00	155 555,95
	Service des eaux	0,00	0,00	242 319,45	242 319,45	0,00	242 319,45	0,00	196 413,95	0,00	45 905,50
	Amortissements terrains, bâtiments et titres (revalorisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	678 768,00	0,00	0,00
	Créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 161,58	0,00	0,00
				63 032 511,15	10 337 785,14	3 946 950,97	69 423 345,32	30 233 219,30	3 802 823,38	1 459 224,20	35 001 008,02



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

Gilles Piot | PHOTOclic.ch | Aigle
Corinne Moesching | Municipalité d'Aigle

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

I-Press SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

